Bod
Fr 843·8
Boi / Por
102038

THE

ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY

Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 05 October, 2018

PORTE CLOSE

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en janvier 1886.

PARIS. TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

PORTE CLOSE

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

102038

TOME SECOND

ac

1012

PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

Tous droits réservés 1886

Fo 843.8
Boi/Fox
10 2038

PORTE CLOSE

I

La Bretagne est parsemée de petites villes, et ce n'est pas le pittoresque qui manque à ces cités sans importance. Endormies au bord d'une rivière ou cachées dans les bois, toutes sont entourées de verdure, — bois, prés ou landes fleuries, — mais toutes aussi n'ont que des rues étroites et sales.

Quelques-unes rachètent ce défaut en offrant à l'admiration des touristes, de merveilleuses églises et de curieuses constructions du moyen âge. Saint-Pol de Léon a son admirable clocher, Saint-Malo a sa ceinture de murailles. Mais à Saint-Pol l'herbe pousse entre les pavés, et à Saint-Malo les voies carrossables sont rares.

Dinan a tous les charmes et tous les inconvénients des autres sous-préfectures bretonnes. Bâtie sur un coteau boisé qui domine la Rance, elle possède des

environs charmants et de vieilles maisons noires dont quelques-unes ont vu le mariage de Bertrand du Guesclin avec Tiphaine Raguenel, vertueuse et savante dame, disent les chroniqueurs du quatorzième siècle.

Les antiquaires la chérissent, et les Anglais marcheurs, les *pedestrians*, s'y plaisent, parce que, en fait de longues promenades, ils n'ont que l'embarras du choix.

Depuis la Révolution, dans un temps où tant d'autres citadins de province font table rase des monuments du passé, les Dinanais ont eu le bon esprit de conserver, en les utilisant, les anciennes fortifications, qui jadis protégèrent leur ville contre les soldats du duc de Lancastre.

Les fossés ont été tranformés en boulevards, plantés d'arbres magnifiques. Les murs portent des jardins suspendus, et le château, bâti en 1388, est devenu une maison d'arrêt, comme beaucoup de ses pareils. On y renfermait sous la Terreur des prêtres réfractaires, et sous le premier Empire des prisonniers de guerre. Maintenant, on y loge des condamnés à des peines correctionnelles et les accusés qui doivent passer aux assises à Saint-Brieuc.

Ce château, parfaitement conservé, fait partie

de l'enceinte continue qui enserre la ville, et sa masse imposante se dresse au sommet d'une colline, au bas de laquelle coule la rivière.

C'était là que Pierre Calorguen attendait qu'on le jugeât, et, depuis six semaines qu'il y était, il n'avait pas vu une figure amie. Le secret avait été maintenu si rigoureusement que le docteur Avaugour, faute d'être autorisé à communiquer avec lui, s'était borné à lui envoyer quelques douceurs. Mais le secret venait d'être levé, et le bon docteur était déjà en instance auprès du procureur de la République pour obtenir un laisser-passer dont il se proposait d'user immédiatement, car il lui tardait d'interroger lui-même le malheureux garde, non pour lui arracher des aveux, mais pour lui faire entendre qu'il ne devait pas se sacrifier, de peur de compromettre une femme aimée.

Le docteur était plus que jamais convaincu que Calorguen adorait madame du Bourgal, et que cette châtelaine avait joué dans le drame de Trigavou un rôle encore inexpliqué. M. Avaugour s'intéressait moins à elle qu'au fils de la paralysée qu'il soignait, et, pour aider ce pauvre garçon à se défendre, il tenait à le mettre au courant de ce qui s'était passé depuis qu'il était arrêté. Il voulait lui signaler, notamment, la conduite suspecte de ce

Pillemer qui l'accusait et qui était allé clandestinement à Paris pour s'y aboucher avec son maître.

Mais la permission demandée se faisait attendre. et Calorguen, privé de nouvelles du dehors, se croyait abandonné de tous. Il n'espérait plus de secours, et pourtant son courage ne faiblissait pas. Tel il était le jour où le brigadier Grisaille l'avait emmené, tel il était resté : résolu à se taire devant le jury, comme il s'était tu devant le juge d'instruction, et à s'en remettre à la Providence qui ferait peut-être éclater son innocence.

Du reste, sa captivité n'était pas très-dure, grâce à la bienveillance du gardien chef qui le traitait paternellement. Ce brave homme avait servi dans la marine militaire et l'avait quittée avec le grade subalterne de capitaine d'armes, qui correspond à peu près à celui d'adjudant sous-officier dans l'armée de terre. Il compatissait naturellement à l'infortune d'un ancien soldat, et il ne lui refusait aucune des faveurs qu'il pouvait lui accorder sans manquer à sa consigne de geôlier.

Calorguen occupait une cellule assez grande et bien aérée, à l'étage le plus élevé du donjon. Il n'avait aucun contact avec les autres détenus, et, à certaines heures, il pouvait se promener sur la plate-forme qui couronne le château. Le gardien

chef l'y accompagnait et lui parlait de la guerre de 1870, qu'ils avaient faite tous les deux, l'un à l'armée de Metz, dans la cavalerie, l'autre à Paris, dans les fusiliers marins. Ils avaient fini par se lier, autant qu'un gardien chef peut se lier avec un prisonnier, et ils voyaient arriver avec chagrin le moment où Calorguen serait transféré à Saint-Brieuc.

Pierre ne se doutait pas que trois personnes, sans compter le docteur Avaugour, trois personnes qui ne lui avaient pas encore donné signe de vie, s'occupaient de lui venir en aide.

Mademoiselle de Bourbriac était arrivée à Dinan. Elle demeurait chez M. Avaugour. Le docteur avait soixante ans, il était veuf et il occupait à lui tout seul une grande maison, sur la place du Guesclin, tout près du château. Viviane avait donc pu, sans inconvénient aucun, accepter l'hospitalité qu'il s'estimait heureux de lui offrir.

Alain de Trigavou, venant de La Hunaudaie, logeait à l'autre bout de la ville, dans une chambre meublée qu'il louait à l'année pour avoir un pied-à-terre à Dinan lorsque ses affaires l'y appelaient, ce qui n'arrivait pas souvent.

Olivier d'Erquy, débarqué la veille par le chemin de fer de Paris, était descendu à l'hôtel le

plus rapproché de la gare. Il y avait donné rendez-vous à Alain de Trigavou, qui ne s'était pas fait attendre, et, le surlendemain du jour où Vivette avait quitté brusquement la maisonnette du garde, les deux amis descendaient côte à côte le boulevard extérieur qui conduit au château.

Ils avaient déjà eu le temps de s'entendre sur bien des points, et, d'un commun accord, ils avaient décidé de se rendre à la prison sans traverser la ville, où ils auraient pu rencontrer des gens de leur connaissance, — entre autres le docteur, que Trigavou voulait éviter.

Depuis le départ de mademoiselle de Bourbriac, Olivier donnait à plein collier dans les avances que lui faisait Alain. La mauvaise impression que lui avaient laissée les explications de Pillemer n'avait pas tenu contre les gracieusetés et les offres de service du maître de La Hunaudaie. Alain s'était emparé du lieutenant de vaisseau; il avait su, par des propos adroits, dissiper les soupçons qui étaient venus à l'esprit du fiancé de Vivette, l'accaparer peu à peu, et finalement l'amener à conclure avec lui une alliance dont le but était de sauver Calorguen.

Olivier s'étant, par un singulier hasard, pris de querelle au cercle, dès le premier soir, avait dû se

battre avec un monsieur qu'il connaissait à peine et qui lui avait planté un coup de pointe dans le poignet. A la suite de quoi Olivier avait gardé quelques jours, non pas le lit, mais la chambre, et, dans l'impossibilité où il s'était trouvé de se présenter à l'hôtel de l'avenue de Friedland, il avait chargé Alain d'aller voir madame du Bourgal et de dire, à elle et à sa sœur, que leur cousin s'était donné une entorse. Olivier ne voulait pas qu'on leur parlât du duel.

Et Alain, pour s'acquitter de cette commission, n'avait pas eu besoin de se déranger, car Flavie était venue le voir chez lui, rue de Miromesnil. Elle lui avait annoncé que Vivette était partie pour la Bretagne, et ils avaient combiné ensemble un plan que le pauvre Olivier devait les aider à exécuter, sans savoir qu'il travaillait contre ses propres intérêts.

Madame du Bourgal craignait que Calorguen parlât. Elle voulait le faire disparaître, et peu lui importait comment. S'il s'évadait, ce serait bien; s'il mourait, ce serait mieux encore, car les morts ne reviennent pas.

Alain de Trigavou voulait épouser la légataire universelle du général, et cette légataire, c'était Viviane. Pour atteindre son but, il fallait donc

plaire à Viviane, et il ne doutait pas d'y réussir, en se faisant un mérite de défendre Calorguen et en employant la calomnie pour empêcher Viviane d'épouser son cousin.

Les deux amants avaient décidé que madame du Bourgal resterait provisoirement à Paris, et que M. de Trigavou se mettrait à l'œuvre, sans elle.

Il y était déjà, et il croyait n'avoir qu'à se féliciter de sa première entrevue avec mademoiselle de Bourbriac. Il s'agissait maintenant de se débarrasser de Calorguen, et de s'y prendre de telle sorte que Viviane lui sût gré de ce qu'il ferait pour le tirer de sa prison.

Avec Olivier tout marchait à souhait. Olivier avait consenti à venir à Dinan, avant d'aller retrouver sa cousine à Trigavou. Et il ne pouvait pas aviser mademoiselle de Bourbriac de ce changement d'itinéraire, car sa main droite n'était pas encore en état de tenir une plume pour écrire.

Alain, après l'avoir reçu à bras ouverts, l'avait endoctriné. Ils allaient ensemble étudier la place où il s'agissait de pénétrer, pour se mettre en communication avec le prisonnier, et Alain s'était réservé la direction des opérations.

— Ils n'ont pas fait de difficultés, à la sous-préfecture, pour vous délivrer le permis de visiter?

demanda-t-il, quand ils approchèrent de la porte Saint-Louis qu'ils devaient franchir pour entrer en ville et de là au château.

— Aucune, répondit Olivier. On m'a prévenu seulement qu'elle n'était valable que jusqu'à trois heures. Mais il est deux heures à peine.

— Oh! nous avons le temps, et je m'applaudis de vous avoir envoyé aux bureaux, au lieu d'y aller moi-même. Il y a là des employés qui me connaissent de vue, et ils auraient pu s'étonner que moi, un homme du pays, je demandasse à voir les curiosités locales... tandis qu'ils vous ont pris pour un touriste.

— Je le crois, mais cette permission n'est que pour le château, et l'heure indiquée est probablement celle où les prisonniers sont sous clef.

— Je ne comptais pas qu'on nous laisserait voir Calorguen. Si j'avais cru cela, je ne serais pas venu, car il a contre moi des préventions qui l'auraient mis en défiance. Ce que je veux faire aujourd'hui, c'est une simple reconnaissance... examiner les lieux, prendre langue avec le gardien, tâcher de savoir à quel endroit notre homme est logé, et s'il est permis de lui faire passer des vivres. Je me chargerai volontiers de cette enquête préalable.

— Et après?... serons-nous plus avancés?

— Mon cher, mon idée est celle-ci : vous voyez ce donjon, dit Alain en montrant une grosse tour placée en saillie sur le fossé. Calorguen est là, n'en doutez pas, et il ne peut en sortir qu'en limant les barreaux de sa fenêtre et en descendant de là-haut avec une corde. La question se réduit donc à trouver un moyen de le mettre en possession de ces ustensiles indispensables. L'évasion classique... c'est la plus simple, et c'est aussi la meilleure. Lisez l'histoire de Latude.

— Je la connais, et je sais que le château de Dinan n'est pas aussi bien gardé que l'était la Bastille. Je doute, cependant, qu'on y permette aux détenus de recevoir des envois du dehors.

— J'en doute aussi. Mais commençons par nous renseigner. Il est peut-être des accommodements avec les geôliers. Essayons, cher ami. Il est bien entendu que vous êtes un archéologue voyageant pour visiter les vieux monuments, et que vous m'avez prié de vous accompagner. En causant, je tâcherai de délier la langue du concierge qui nous conduira. Faites comme moi, et, à nous deux, nous parviendrons bien à en tirer des renseignements utiles.

Ils rentrèrent en ville par la porte Saint-Louis, et, laissant à leur droite le collége communal, ils

prirent la petite rue du *Guichet,* dont le nom suffisait à leur indiquer le chemin de la prison.

Pour arriver au château, il faut traverser une cour et un pont de pierre, d'une seule arche, précédés par un corps de garde. Olivier exhiba son permis au factionnaire, qui les laissa passer sans difficulté. Ils se dirigeaient vers le pont, lorsque, au milieu de la cour, ils se croisèrent avec un homme vêtu d'un uniforme bleu foncé. Cet homme s'arrêta court en voyant Olivier, ôta vivement sa casquette galonnée, et dit :

— Salut, mon lieutenant! Vous ne me reconnaissez pas?

Et, comme Olivier le regardait sans répondre, il reprit avec un accent provençal des plus caractérisés :

— J'ai pourtant servi sous vos ordres, à bord du cuirassé *le Magenta.* Vous étiez enseigne de vaisseau, et j'étais capitaine d'armes... Je suis Marius Roquevaire, de Toulon.

— Quoi! c'est vous, mon brave! s'écria Olivier d'Erquy. Du diable si je m'attendais à vous retrouver ici! Vous avez donc quitté la marine?

— Par force, mon lieutenant. On m'a mis à la retraite d'office. Mais j'ai eu la chance d'entrer dans

l'administration des prisons, et l'on m'a nommé gardien chef à Dinan. J'aurais mieux aimé que ce fût là-bas, en Provence. Mais on ne m'a pas donné le choix. Et puis la Bretagne, ce n'est pas un mauvais pays. Vous en êtes, je crois, mon lieutenant?

— Oui, et j'y reviens après trois ans de campagne en Chine.

— Qu'est-ce que je peux faire pour votre service, mon lieutenant?... ou mon capitaine, car depuis que j'ai quitté le service, vous devez avoir gagné au moins un grade.

— J'ai les deux épaulettes... Monsieur est avec moi. Indiquez-nous donc à qui nous devons nous adresser pour visiter le château.

— A moi, mon capitaine. Je serai trop heureux de vous le montrer du bas en haut et du haut en bas. Le concierge est sorti; je le remplacerai.

— J'ai un permis.

— Oh! je n'ai pas besoin de le voir. Et vous tombez bien. Les détenus sont dans les ateliers. Je pourrai vous mener partout, même au préau.

— Nous n'y tenons pas beaucoup.

— Je comprends. Vous venez pour les antiquités?

— Oui, et pour la vue qu'on a de la plate-forme.

— Elle vaut bien la peine qu'on enjambe les quarante-huit marches. Et en fait de curiosités, il y a la salle des Gardes, la chapelle, la salle du Duc, où je vous montrerai le fauteuil de la duchesse Anne... Voulez-vous que nous commencions par descendre dans la cale du bâtiment?... Je veux dire dans les oubliettes.

— J'aime mieux monter sur le pont... tout en haut. Nous verrons le reste après.

— Comme il vous plaira, mon capitaine... Excusez-moi de passer devant pour vous montrer le chemin.

Le gardien chef leur fit traverser le pont, dit un mot au guichetier qui surveillait la porte, et ces messieurs le suivirent dans l'escalier.

— Eh bien! mon cher, dit tout bas Alain de Trigavou, nous voilà dans la place. Et ce geôlier ne me paraît pas farouche. Laissez-moi faire. Je parlerai quand il faudra, et vous me donnerez la réplique.

Ils passèrent, sans y entrer, devant les salles où les touristes ne manquent guère de s'arrêter, et, après une ascension assez facile, ils débouchèrent sur la plate-forme.

On a de là un coup d'œil admirable, sur la ville et sur la campagne. Les pignons dentelés de la vieille cité hérissent le fond du tableau, et, du côté opposé, on domine les pentes boisées qui encadrent le cours de la Rance. Le tableau est plutôt mélancolique, et l'horizon est borné. Mais le site a un air sauvage qui ne manque pas de charme. C'est un paysage du moyen âge, et l'on s'étonne d'y entendre le sifflet des locomotives.

— Voilà, messieurs, dit Roquevaire. Les voyageurs admirent ça. Moi, je trouve que ce panorama ne vaut pas la vue des montagnes de Lestérel qu'on a de Cannes.

Olivier fit semblant de ne pas être de cet avis et entama un éloge bien senti du spectacle qu'il avait sous les yeux. Il fallait bien qu'il se posât en amateur de points de vue pour expliquer cette visite du donjon; d'ordinaire, les officiers de marine qui ont couru le monde entier ne sont pas si curieux.

— Savez-vous, cher monsieur, dit Alain au gardien chef, savez-vous que vos prisonniers ne sont pas malheureux, si on leur permet de se promener sur ce belvédère?

Roquevaire se mit à rire.

— Ça leur est défendu, répondit-il. Et du

reste, ils aimeraient mieux qu'on leur donnât gratis, à la cantine, du tabac ou de l'eau-de-vie. Nous n'avons ici que des gars qui se moquent des beautés de la nature, comme je me moque de ma première chique... excepté un, pourtant. Celui-là est habitué à vivre au grand air... et puis c'est un bon diable, quoiqu'il ait sur le dos une affaire très-grave. J'ai pris sur moi de lui accorder tous les jours deux heures de promenade ici... mais je ne l'y laisse pas seul... je lui tiens compagnie...

— Qu'a-t-il donc fait? demanda M. de Trigavou.

— C'est un ancien soldat, qui était devenu garde-chasse et qui est accusé d'avoir assassiné son maître.

— Attendez donc! j'ai entendu parler de cette histoire... les journaux l'ont racontée... un vieux général qui habitait un château des environs et qui a été tué d'un coup de fusil... ce sera une cause célèbre, à ce qu'il paraît. Et vous avez ici le criminel?

— En attendant qu'il passe aux assises. Je ne sais pas s'il sera condamné, mais je regretterai son départ. Vous comprendrez ça, vous, mon capitaine. Tous les jours, je parle de la guerre

contre les Prussiens que nous avons faite tous les deux.

Le lieutenant de vaisseau comprenait parfaitement et se réjouissait de trouver le gardien chef si bien disposé pour le prisonnier. Par surcroît de chance, Roquevaire, étranger au pays, ignorait complétement que son ancien officier était parent, par alliance, du général du Bourgal. Roquevaire savait qué M. d'Erquy était Breton, mais il n'en savait pas davantage, et il ne pouvait pas deviner que M. d'Erquy pensait à sauver Calorguen.

— Vous dites que ce malheureux est intéressant? demanda Olivier.

— Oui, mon capitaine, et je ne suis pas seul à le dire. Tout le monde le plaint, et le docteur Avaugour, qui est le premier médecin de Dinan et qui était le médecin du général, envoie souvent à Calorguen du vin et des vivres. Il ne ferait pas ça s'il le croyait coupable. Et, bien mieux, il va venir le voir... le *secret* est levé depuis deux jours... le docteur a obtenu du parquet l'autorisation de communiquer... et je ne serais pas étonné qu'il vînt aujourd'hui.

Alain, d'un coup de coude, avertit Olivier qu'il fallait éviter de rencontrer M. Avaugour, et par

conséquent abréger leur visite. En même temps, il s'écria :

— Ce docteur a raison d'adoucir le sort d'un homme qui a bien servi la France. Voilà un exemple à suivre... Envoyons-lui un panier de provisions.

— Est-ce permis? demanda M. de Trigavou en s'adressant au gardien chef, qui répondit gaiement :

— Ce n'est pas réglementaire; mais je puis fermer les yeux sur un envoi de mon ancien lieutenant.

— Alors, je vous prends au mot, mon cher Roquevaire, dit Olivier. Qu'est-ce que je pourrais bien lui envoyer?

— Des huîtres, parbleu! répliqua Trigavou. Il n'a pas dû en manger depuis qu'il est en prison. Ça le changera. Et il ne sera pas fâché non plus de les arroser avec une ou deux bouteilles de vin blanc. Qu'en pensez-vous, cher monsieur Roquevaire?

— Non, pas de vin. On m'a fait des reproches pour avoir laissé passer trois bouteilles de vieux bordeaux, que le docteur Avaugour avait tirées de sa cave. Calorguen en achètera à la cantine. M. Avaugour lui a ouvert un crédit. Mais les huîtres, tant que mon capitaine voudra.

— Il en aura une pleine bourriche, ce soir.

— Envoyez-la avant quatre heures. Une fois la nuit tombée, on ne reçoit plus rien ici. C'est la consigne.

— Je vais la faire expédier en rentrant à l'hôtel, dit Olivier. Et j'espère, mon brave, que demain vous me ferez le plaisir d'y venir déjeuner avec moi.

— Ce serait bien de l'honneur pour moi, mon capitaine, mais j'attends d'un jour à l'autre l'inspecteur des prisons. Je ne peux pas m'absenter. Est-ce que vous resterez longtemps à Dinan?

— Je ne crois pas. J'y suis venu pour affaires, et mes affaires sont terminées; mais j'y reviendrai. Et nous nous reverrons. Maintenant, je n'ai pas de temps à perdre pour envoyer la bourriche, et nous allons remettre à une autre fois la visite des chambres du château.

— Comme il vous plaira, mon capitaine. Mais si Calorguen demande d'où lui vient ce cadeau?

— Vous pouvez lui répondre que c'est d'un officier de marine, et je ne vous empêche pas de lui dire mon nom.

— Ça suffit, mon capitaine. Calorguen boira à votre santé... et moi aussi.

Roquevaire, cette fois, fit passer devant lui

les deux visiteurs et les accompagna jusqu'au corps de garde, où il s'arrêta pour fumer une pipe.

Ces messieurs filèrent au pas accéléré, et dès qu'ils eurent passé la porte Saint-Louis pour remonter par le boulevard extérieur, Alain s'écria :

— Eh bien ! mon cher, il me semble que nous venons de faire de bonne besogne... grâce à vous. Voilà ce que c'est que de servir l'État. On rencontre tout à point un ancien subordonné qui vous aide sans s'en douter. A-t-il assez donné dans le panneau, cet excellent gardien chef ! Maintenant, il ne tiendra qu'à maître Calorguen de décamper cette nuit.

— Comment cela ?

— Mon cher, je n'espérais pas réussir si vite, mais j'ai tout préparé. Les huîtres vont être emballées dans un panier à double fond où j'ai caché tout ce qu'il faut pour s'évader... limes, crochets, corde à nœuds de la longueur voulue. Je me chargerai d'arrimer les huîtres de telle façon que les geôliers n'y verront rien.

— Calorguen peut-être n'y verra rien non plus.

— Soyez tranquille. Quand il saura que l'envoi vient de vous, il se doutera bien que le panier contient autre chose que douze douzaines de cancales.

Le reste le regarde. Il est assez vigoureux pour descendre à la force du poignet, et, quand il aura touché terre, il saura trouver son chemin. Il connaît à fond le pays; il gagnera la côte et il s'entendra avec des pêcheurs qui le passeront à Jersey. Il aura de l'argent, car je déposerai un rouleau de cinquante louis dans la cachette avec la corde et les outils.

Olivier ne paraissait pas convaincu.

— Cher ami, reprit Alain, je ne puis vous affirmer que tout se passera exactement comme je vous le dis. Mais qui ne risque rien n'a rien. Et je vous affirme que, si Calorguen passe en cour d'assises, il sera condamné, quoi qu'en dise l'optimiste docteur Avaugour. Et Dieu sait quelles complications amèneront les débats !... Quand il n'y aurait que la nécessité où vos cousines vont se trouver d'y assister comme témoins. Donc, elles doivent souhaiter que Calorguen disparaisse avant l'ouverture de la session du jury.

— Elles n'ont cependant rien à craindre, puisqu'elles n'ont rien à se reprocher.

— Assurément non. Mais un homme qui se noie se raccroche à toutes les branches. Calorguen, se sentant perdu, pourrait bien essayer d'obtenir les circonstances atténuantes en dé-

clarant qu'il avait des complices au château.

— Quels complices?... mes cousines?... on ne le croirait pas.

— Ce serait un odieux mensonge, je le sais. Mais ne pensez-vous pas qu'on se demandera pourquoi ces dames s'intéressent tant à l'assassin de M. du Bourgal... Mademoiselle Viviane surtout... Mademoiselle Viviane qui est venue dans le pays pour faire une campagne en faveur de Calorguen. Elle a remué ciel et terre pour lui... elle s'est installée chez la mère de ce garçon. D'où lui vient tant de zèle?... Vous l'avouerai-je, mon cher Olivier? c'est une question que je me suis déjà adressée à moi-même. D'autres se la poseront et trouveront de sa conduite singulière une explication... malveillante.

Le coup, savamment amené, porta en plein. Olivier ne crut pas que mademoiselle de Bourbriac fût éprise du garde, comme semblait l'insinuer M. de Trigavou, mais de la calomnie, même voilée, il reste toujours quelque chose, et Alain était passé maître dans l'art de semer des soupçons. Il avait déjà réussi à faire croire à mademoiselle de Bourbriac que son cousin s'était battu en duel pour une actrice. En ce moment, il essayait d'achever de brouiller les fiancés.

— Laissons cela, reprit-il. Demain matin, vous vous réjouirez en apprenant que Calorguen s'est évadé. Le gardien chef sera destitué... ça m'est égal. Il est bon cependant qu'on ne nous voie pas trop ensemble, car il nous accusera peut-être d'avoir fourni à son prisonnier les moyens de fuir. Donc, si vous m'en croyez, nous allons nous séparer ici. Je vais prendre à gauche; vous allez prendre à droite. Rentrez à votre hôtel et ne vous occupez de rien. Calorguen recevra la bourriche dans une heure. Je ne vous verrai pas ce soir, mais je passerai chez vous dans la matinée, et je vous apporterai des nouvelles fraîches.

Olivier accepta volontiers cet arrangement. Il lui tardait d'être seul pour réfléchir aux discours perfides d'Alain, qui venait de lui lancer la flèche du Parthe, en accusant presque Vivette d'être amoureuse de Calorguen.

Les deux alliés se séparèrent, au moment où le bon Roquevaire qu'ils avaient laissé devant le corps de garde se décidait à monter jusqu'à la cellule de Calorguen pour lui annoncer qu'il aurait des huîtres à son souper.

Il était écrit qu'il n'y monterait pas, ce jour-là, sans être accompagné.

Pendant qu'il éteignait sa pipe, M. Avaugour ap-

parut au bout de la rue du Guichet, grave, comme toujours, et marchant d'un pas doctoral.

— Bon! pensa Roquevaire, il a son permis de communiquer, et il vient voir Calorguen. Je vais le conduire moi-même là-haut. Et je profiterai de l'occasion pour dire à Pierre qu'il pourra se régaler ce soir.

Le docteur aborda poliment l'ex-capitaine d'armes, et lui présenta l'autorisation signée par le chef du parquet.

— Ça suffit, major! lui dit avec empressement Roquevaire. Je vais vous accompagner. Mon pensionnaire sera bien content de vous voir. Et je vous laisserai seul avec lui pendant une demi-heure. Ça sera contraire au règlement, mais je sais à qui j'ai affaire. Vous ne voudriez pas me faire perdre ma place.

— Soyez tranquille, mon brave, répliqua M. Avaugour. Je ne dirai à personne que vous avez manqué à votre consigne, et bien des gens vous sauront gré de votre complaisance... moi le premier. Tout le monde s'intéresse à votre prisonnier, même les magistrats qui l'ont envoyé en cour d'assises.

— Et même les étrangers, ajouta Roquevaire.

Le docteur ne releva pas cette assertion, dont le

sens lui échappait, et suivit le gardien chef dans l'escalier du donjon. Roquevaire, qui agitait un trousseau de clefs formidable, le conduisit au troisième étage, devant une porte massive qu'il ouvrit avec fracas, comme s'ouvrent toujours les portes de prison, munies de serrures énormes et hérissées de verrous.

Calorguen, assis sur un escabeau devant une table en bois grossier, lisait un livre envoyé par M. Avaugour. Il se leva vivement et vint droit à cet ami qui lui était resté fidèle dans le malheur.

— Mon garçon, lui dit le gardien chef, j'ai deux bonnes nouvelles à t'apprendre. D'abord, tu n'es plus au secret. Et la preuve, c'est que monsieur vient te voir et que je vais l'enfermer avec toi pour que vous puissiez causer à votre aise. Ensuite, tu vas recevoir un cent d'huîtres, et je t'enverrai de la cantine une bonne bouteille de vin de Valette... un petit cru des environs de Nantes qui ne vaut pas le vin de Cassis, en Provence, mais qui se laisse boire.

— Ça ne sera pas de refus pour le vin, murmura Calorguen; mais, avant de manger les huîtres, je voudrais savoir de qui elles me viennent.

— De deux messieurs qui ont entendu parler de

toi et qui veulent te faire plaisir... deux messieurs qui ont visité le château.

— Mais... ils ne me connaissent pas... je suppose.

— Moi, j'en connais un. J'ai servi sous lui, à bord du *Magenta,* quand il était enseigne. Maintenant, il est lieutenant de vaisseau... c'est un Breton... il s'appelle M. d'Erquy.

— M. d'Erquy!... mais je l'ai vu à Trigavou, dans le temps. Alors, il s'est souvenu de moi?

— Non... il ne m'a pas dit un mot de ça. Mais tu es Breton comme lui, et puis tu as été soldat. C'est assez pour qu'il compatisse à ton sort. Tu aurais tort de refuser son cadeau.

Maintenant, conclut Roquevaire en tirant sa montre, tu as vingt-cinq minutes pour causer de tes affaires avec M. le docteur, qui m'excusera de ne pas lui accorder plus de temps.

Ayant dit, le gardien chef sortit, ferma la porte derrière lui et mit les verrous en dehors.

M. Avaugour le laissa partir sans lui demander de renseignements sur l'autre visiteur.

— M. d'Erquy, c'est un parent de mademoiselle de Bourbriac, murmura Calorguen.

— C'est son cousin germain, dit le docteur. Je ne savais pas qu'il fût à Dinan.

— Et moi, je croyais qu'il était en Chine.

— Il est de retour. Je l'ai vu dernièrement à Paris, chez madame du Bourgal.

— Elle aussi, vous l'avez vue? s'écria Calorguen.

— Oui, dans son hôtel, avenue de Friedland... la première fois depuis qu'elle est venue te chercher chez ta mère... une heure avant qu'on t'arrêtât.

— Et... elle vous a parlé de moi?

— Fort peu. Nous n'étions pas seuls. Et si je m'étais avisé de lui rappeler la visite qu'elle t'a faite, le jour de l'enterrement de son mari, je crois que je l'aurais beaucoup gênée. J'ai fait semblant d'avoir oublié qu'elle a longuement causé avec toi dans le courtil.

— Elle doit vous bénir de n'avoir rien dit.

— Je n'en doute pas. Et je continuerai à me taire. Mais je ne renonce pas à savoir la vérité... et c'est à toi que je la demande... je ne suis venu que pour cela.

— Rien que pour cela? murmura Calorguen. Je croyais que je vous inspirais de la sympathie... ou du moins de la pitié...

— Tu ne te trompais pas. Et la preuve, c'est que j'ai gardé le silence sur ta mystérieuse entrevue

avec madame du Bourgal. Je le garderai jusqu'au bout, et ma déposition devant le jury te sera favorable. Seulement, je veux que tu ne me caches rien. Si tu es coupable, avoue-le-moi comme tu l'avouerais à ton confesseur. Personne ne le saura, je t'en donne ma parole d'honneur.

— Je vous jure devant Dieu que ce n'est pas moi qui ai tué le général. Si c'était moi, je vous le dirais.

— Bien ! je te crois. Maintenant, réponds avec la même netteté à une autre question que je vais te poser.

Tu as été l'amant de madame du Bourgal ?

— Jamais.

— Amoureux d'elle, au moins ; ne me dis pas le contraire. J'en suis sûr. Tu nierais inutilement. J'ai des yeux et j'ai vu...

— Je ne nie pas.

— A la bonne heure ! Tu lui as dit que tu l'aimais ?

— Non. Elle l'a deviné.

— Alors, c'est elle qui t'a commandé de tuer son mari ?

— Puisque je vous dis que je ne l'ai pas tué.

— Si ce n'est pas toi, c'est un autre. Et tu dois savoir qui.

— Si je le savais, je le dirais... quand ce ne serait que pour sauver ma tête. Mais je ne le sais pas, et madame du Bourgal ne le sait pas non plus.

— Que te voulait-elle donc, quand elle est venue chez toi?... Et que lui voulais-tu quand tu l'as priée de t'entendre... en tête-à-tête?... Ce n'était pas, j'imagine, pour lui faire une déclaration. Conviens donc qu'il y a un secret entre vous deux.

Calorguen baissa la tête et ne répondit pas.

— Allons! reprit le docteur, sois franc. Tu as découvert qu'elle avait un amant. Elle a su que tu pouvais la perdre, et elle est venue te supplier de te taire.

— Je le lui ai promis, dit le garde avec effort.

— Bon! j'ai deviné. Et c'est l'amant qui a tué le mari?

— Non. Je suis certain du contraire.

— Comment, certain?

— Il est mort avant M. du Bourgal. Donc, ce n'est pas lui.

— Nomme-le-moi, cet amant.

— J'ai juré de me taire. Je ne trahirai pas mon serment. Et, d'ailleurs, qu'importe maintenant le nom de cet homme? S'il était vivant et que je fusse libre, je tâcherais de le forcer à se battre avec moi,

car je le haïssais, mais je ne l'ai pas dénoncé avant sa mort, et, par respect pour la mémoire de mon général, je ne déshonorerai pas madame du Bourgal en publiant qu'elle trompait son mari.

Le docteur questionnait habilement, mais il négligea un point qui aurait donné une tout autre tournure à cet interrogatoire. Il ne lui vint pas à l'esprit que l'amant, c'était M. de Trigavou, que Calorguen croyait mort et qui se portait à merveille, et il ne parla pas de M. de Trigavou.

Le docteur admirait la générosité chevaleresque de ce garde-chasse, qui tenait la parole donnée à une femme, et il ne doutait plus qu'il fût innocent du meurtre. Il jugea inutile de le presser davantage, et il pensa à lui donner des conseils profitables.

— Mon cher Pierre, reprit-il, je regrette que tu t'obstines à ne pas me renseigner complétement; mais je ne peux pas blâmer tes sentiments. Une femme, si coupable qu'elle soit, est toujours une femme, et d'ailleurs, celle dont il s'agit est la sœur de mademoiselle Viviane...

— Que je respecte et que je bénis. Je n'oublierai jamais les bontés qu'elle a eues pour ma mère.

— Ces bontés ont été plus loin que tu ne penses.

Depuis huit jours, mademoiselle Viviane est venue demeurer chez ta mère, afin de mieux veiller sur elle. Et si elle s'est établie dans le pays, c'est pour mieux te défendre. Elle rassemble les témoignages qui te sont favorables, et elle sera là le grand jour des assises. Mais il faut que je sache comment tu te tiendras à l'audience et ce que tu répondras au président qui t'interrogera. Le jury, je l'espère, sera bien disposé, mais toutes les apparences sont contre toi. Quel système de défense comptes-tu adopter?

— Aucun. On n'a pas besoin de système quand on n'est pas coupable.

— Erreur, mon garçon, erreur complète! Si tu te bornes à nier, tu courras grand risque d'être condamné.

— Il en sera ce que Dieu voudra. Je n'inventerai pas de ruses. Je dirai tout bonnement que ceux qui m'accusent mentent ou se trompent.

— Au fait, reprit M. Avaugour, ton avocat te conseillera et parlera pour toi. Mademoiselle Viviane voulait en faire venir un de Paris, mais on nous a indiqué à Saint-Brieuc un homme de talent qui veut bien se charger de ton affaire. Tu t'entendras avec lui, et tu le verras bientôt, car tu vas être transféré là-bas.

— Je suis prêt. J'aurais voulu seulement, avant de partir, embrasser ma mère.

— Tu sais bien qu'elle est hors d'état de bouger, quoiqu'elle aille plutôt mieux. J'espère qu'elle sera sur pied au printemps. Mademoiselle Viviane aurait voulu m'accompagner ici. Je lui ai fait comprendre que ce ne serait pas convenable. Tu la verras à l'audience. Moi, je reviendrai encore une fois, et si tu as aujourd'hui des commissions à me donner, je puis m'en charger.

— Savez-vous si Yvon sera appelé comme témoin aux assises?

— Le petit gars qui garde ta mère? Ma foi! je n'en sais rien. Peut-être bien que oui, pour dire à quelle heure tu es rentré le soir où le crime a été commis.

Mais de quoi diable vas-tu t'inquiéter? Il est à moitié idiot, cet enfant... et sa présence ne te sera d'aucune utilité.

— Je désire qu'il assiste aux débats.

— Eh bien! tu le feras citer comme témoin à décharge. T'ai-je dit que, depuis deux jours, mademoiselle Viviane est logée chez moi?

— Elle est à Dinan! Oh! monsieur Avaugour, dites-lui que je lui souhaite tout le bonheur qu'elle mérite.

— Elle sait que tu lui es tout dévoué. As-tu autre chose à me demander?

— Une seule, dit Calorguen après avoir un peu hésité. Madame du Bourgal est à Paris, n'est-ce pas?

— Oui, mais je suppose qu'elle a l'intention de quitter la France quand ton procès sera terminé.

— Vous croyez donc qu'elle viendra me voir juger?

— Elle sera tout au moins obligée de venir témoigner. Et puisque tu me parles d'elle, laisse-moi te donner un conseil. Tu l'aimes encore, c'est clair comme le jour. Je ne te le reproche pas, car il ne dépend pas de toi de te guérir de ce vilain mal que tu as pris à Trigavou; mais quand tu te trouveras face à face avec elle dans la salle des assises, tâche de ne pas te troubler et de ne pas te laisser intimider, si elle te regarde avec ses grands yeux qui t'ont ensorcelé. Ne l'accuse pas, si elle ne te charge pas, mais, si elle s'avisait de t'accabler, défends-toi. La générosité a des bornes, et, dans ta situation, tu as bien le droit de rendre coup pour coup à cette femme, si elle ose t'attaquer.

— Elle ne m'attaquera pas, murmura Calorguen.

— Je l'espère. Il est même probable qu'elle de-

mandera à se retirer après avoir déposé, et qu'on ne la retiendra pas à l'audience. N'importe ! souviens-toi de l'avis que je viens de te donner. Cuirasse-toi d'indifférence.

Le docteur fut interrompu par un bruit de ferrailles. La porte s'ouvrit, et le gardien chef entra en disant :

— Excusez-moi, monsieur, les vingt-cinq minutes sont passées, et l'on me demande en bas.

— Je m'en vais, dit M. Avaugour. Au revoir, Pierre ! Je reviendrai dans trois jours.

Et il tendit au garde-chasse sa main qu'il ne lui avait pas offerte en entrant. Calorguen la prit et la serra en pleurant de joie ; il sentait que maintenant M. Avaugour le croyait innocent du meurtre.

— Ta bourriche vient d'arriver ! lui cria Roquevaire. Ces messieurs n'ont pas perdu de temps. On va te la monter avec une bouteille de vin, et comme tu n'as pas de couteau, je t'ouvrirai moi-même trois ou quatre douzaines. Tu feras bien de les avaler tout de suite, car la nuit vient de bonne heure, et l'administration des prisons ne fournit pas l'éclairage. Tu n'aurais pas d'agrément à souper sans chandelle.

Et le brave geôlier sortit avec le docteur, en riant de cette grosse facétie.

Calorguen, resté seul, reprit place sur son escabeau et s'accouda sur la table. Il ne songeait guère au régal que Roquevaire lui annonçait. Il pensait à madame du Bourgal qu'il allait revoir à Saint-Brieuc.

M. Avaugour avait deviné, Calorguen n'était pas guéri de son fatal amour. Il maudissait la châtelaine de Trigavou; il la méprisait même, et, malgré tout, il l'aimait encore. Son image dansait devant ses yeux. Il la voyait dans ses rêves de prisonnier, telle qu'il l'avait vue sous les arbres du verger où elle était venue implorer sa pitié, en le suppliant de lui rendre cet écrit qui la mettait à sa merci. Et il regrettait de n'avoir pas pu faire ce qu'elle lui demandait. Il était décidé à se laisser condamner plutôt que de la mettre en cause dans le procès qui allait s'ouvrir, et les sages conseils du docteur n'avaient pas modifié sa résolution.

Le garde-chasse avait l'âme d'un gentilhomme, d'un vrai, de ceux qui sont aussi nobles par l'élévation des sentiments que par la naissance. Cette femme lui était sacrée, en dépit du mal qu'elle lui avait fait.

Croyait-il qu'elle le récompenserait plus tard de tant de dévouement? Si cette espérance vivait au fond de son cœur, c'était presque à son insu.

Et il n'en avait pas moins de mérite à se taire, alors qu'il y allait de sa tête, car madame du Bourgal semblait l'avoir complétement oublié depuis qu'il était en prison.

Au lieu de lui rendre la pareille, il cherchait à l'excuser. Il se disait qu'elle ne pouvait pas intervenir sans se compromettre, et il se figurait que sa sœur agissait à son instigation. Si mademoiselle de Bourbriac était venue s'établir dans le pays, c'était sans doute madame du Bourgal qui l'y avait envoyée. Elles étaient d'accord pour le défendre, il n'en doutait pas.

Calorguen raisonnait comme peut raisonner un homme séquestré qui ne reçoit pas de nouvelles du dehors. Il ignorait tout. Il ignorait que la jeune fille avait rompu avec la veuve; il ignorait que Viviane était à peu près fiancée à son cousin Olivier d'Erquy; il ignorait même que l'amant de la baronne, Alain de Trigavou, n'était pas mort. Le docteur aurait pu lui apprendre que ce personnage détesté vivait encore, mais le docteur ne lui avait parlé ni d'Olivier, ni d'Alain, et Calorguen n'en savait pas plus long, après leur entrevue, que le jour où il était entré à la maison d'arrêt.

Peut-être eût-il été moins bien disposé pour la baronne s'il avait appris que le maître de La Hu-

naudaie se portait fort bien et qu'il avait déjà renoué avec sa maîtresse.

En ce moment, il ne songeait qu'à l'épreuve cruelle qui l'attendait aux assises et à l'attitude qu'il prendrait lorsqu'il se retrouverait, à l'audience, en présence de madame du Bourgal. Il doutait de lui-même. Il craignait de se troubler et de faiblir. M. Avaugour lui avait signalé ce danger, et le pauvre garçon s'effrayait à la seule pensée de l'affronter.

Il fut tiré de ces sombres réflexions par Roquevaire, qui entra avec un gardien portant les huîtres et la bouteille.

Alain avait bien fait les choses. Il envoyait non pas une bourriche, mais une manne remplie jusqu'au bord, et le geôlier en sous-ordre en avait sa charge.

— Pose le colis dans un coin et la bouteille sur la table, et puis va-t'en, lui dit son chef.

Quand cet homme fut parti :

— Allons, mon gars, il s'agit de faire honneur au cadeau de mon ancien lieutenant. Reste assis. Je vais te montrer comment on s'y prend pour ouvrir les coquillages. Tu vois que j'ai apporté mon verre. Remplis le tien et verse-moi à boire.

Calorguen obéit machinalement, et l'ex-capi-

taine d'armes se mit à la besogne sans plus tarder. Il tira de sa poche un couteau, et il écala lestement quatre douzaines de cancales qu'il plaçait une à une devant son prisonnier.

— En voilà assez pour ce soir, dit-il. Tu expédieras le reste demain... et je t'y aiderai, si tu trouves qu'il y en a trop. J'en avale un cent quand j'ai de l'appétit, et sans me gêner. Ça se trouve bien, car il me semble que tu n'es pas de ma force. A ta santé !

Calorguen, en effet, ne paraissait pas prendre grand plaisir à déguster les huîtres, mais elles disparaissaient dans le gosier du gardien chef avec une rapidité surprenante. Roquevaire ne s'interrompait que pour trinquer, et quand il eut englouti sa troisième douzaine, la bouteille se trouva vide.

— Pas mauvais, ce petit *guinguet,* dit-il en s'essuyant les lèvres d'un revers de main. Tu n'en as guère bu, mais tu te rattraperas à déjeuner. Je te tiendrai compagnie. Conviens que je suis bon enfant et que tu as eu de la chance de faire ta prévention à Dinan. Tu seras moins bien à Saint-Brieuc, mais tu n'y resteras pas si longtemps qu'ici.

— Je l'espère, murmura le garde-chasse.

— Moi aussi. Tu serais acquitté que ça ne m'étonnerait pas, et c'est pourquoi j'ai été si coulant. Je suis sûr que tu ne penses pas à t'évader. Ça serait trop bête de ta part. D'abord, c'est impossible, et quand même tu y réussirais, tu serais repincé. Aussi, j'ai laissé passer le panier sans le visiter... et puis il vient de mon ancien lieutenant. Je suis tranquille... il ne voudrait pas me faire arriver de la peine.

— Et il ne me connaît pas assez pour risquer de se compromettre en me fournissant des moyens d'évasion.

— Il y aurait de quoi lui faire perdre son grade. Maintenant, mon garçon, je m'en vais dîner... et je n'oublierai pas de t'envoyer la soupe. Je te laisse le panier, nous achèverons de le vider. Je voudrais aussi te laisser de la lumière, mais tu sais que c'est défendu.

Sur cette conclusion, Roquevaire s'en alla, et les verrous se refermèrent sur Calorguen, qui retomba dans ses méditations. Il n'avait pu s'empêcher de sourire de la gourmandise naïve du geôlier. Sous prétexte de bien traiter son prisonnier, le bonhomme se régalait aux frais du lieutenant de vaisseau qui envoyait la bourriche et aux frais de M. Avaugour qui payait le vin pris à la cantine.

Mais Calorguen passa très-vite à des idées plus sérieuses. Les propos de Roquevaire lui en suggérèrent une à laquelle il s'arrêta. Roquevaire venait de dire que le panier aurait pu contenir autre chose que des huitres, et Calorguen se mit à raisonner comme suit :

— Qui sait si M. d'Erquy ne m'a pas envoyé des outils? Je ne l'ai pas vu souvent, autrefois, quand il venait au château ; mais il est parent de madame du Bourgal et de sa sœur... Il est même, je crois, leur cousin germain. Elles ont pu lui parler de moi.. le prier de venir à mon secours. J'accusais madame du Bourgal de m'avoir oublié ; je me trompais peut-être... elle pourrait bien souhaiter que je disparaisse avant de passer en cour d'assises... Elle a peur que je parle... Je lui ferai voir qu'elle a tort de se défier de moi, car je ne m'évaderai pas, alors même que je le pourrais.

Le premier mouvement est toujours le bon, affirment les sages ; quelques sceptiques ajoutent qu'il faut s'en défier, précisément parce qu'il vaut mieux que le second. Quoi qu'il en soit, Calorguen ne tarda pas à envisager la situation sous un autre aspect.

Il s'était d'abord indigné contre les intentions qu'il attribuait à madame du Bourgal. Il en vint

bientôt à se demander si ses intentions n'étaient pas tout autres.

Pourquoi la baronne n'aurait-elle pas sincèrement pitié de lui? Pourquoi n'aurait-elle pas chargé son cousin de délivrer l'homme qui souffrait à cause d'elle? Qu'elle le crût innocent ou coupable, elle devait lui savoir gré de n'avoir rien dit au juge d'instruction. Et si elle voulait lui rendre la liberté, avait-il donc le droit de refuser? Il pouvait bien admettre qu'elle avait tout préparé pour faciliter sa fuite hors de France.

Enfin, dernière supposition qu'il s'avouait à peine à lui-même, elle se proposait peut-être de venir le rejoindre à l'étranger. L'orage de passion qui grondait dans sa tête lui faisait oublier sa vieille mère que la paralysie clouait sur son lit de douleurs. Et quand il y pensa, il se souvint en même temps que le docteur venait de lui promettre de la remettre sur pied au printemps.

Son imagination galopait, mais fuir n'était pas facile. La cellule où on l'avait logé se trouvait tout en haut du donjon. Elle n'avait qu'une fenêtre, assez large, il est vrai, mais garnie de barreaux de fer entre-croisés. Il fallait un ciseau pour les desceller et une corde pour descendre. En admettant que ces objets fussent cachés dans la manne, ils

ne pouvaient être cachés qu'au fond, sous les huîtres empilées, et il fallait d'abord les en tirer, sans lumière, la nuit, après la visite du geôlier qui allait lui apporter sa pitance.

Il passa deux heures à se promener de long en large dans cette chambre, qui avait dû, jadis, être un corps de garde, occupé par les guetteurs qui se relayaient sur la plate-forme. Les murs étaient faits de pierres disjointes par le temps, et le grillage, rouillé par les pluies, ne paraissait pas très-solide.

Ce n'est que dans les prisons modernes qu'un détenu doit renoncer à toute espérance de s'échapper. Les vieilles forteresses du moyen âge ont beau être appropriées au nouveau régime pénitentiaire, elles ne sont pas si sûres que les jeunes maisons d'arrêt, où tout a été prévu pour empêcher une évasion. On s'évadait autrefois de la Bastille. On ne s'évade pas de Mazas.

Le sous-gardien vint un peu plus tôt que de coutume, laissa le prisonnier en tête-à-tête avec une gamelle pleine de soupe et le verrouilla consciencieusement.

Calorguen, qui connaissait les usages de la maison, savait qu'il ne verrait plus personne jusqu'au lendemain matin. Il alla s'étendre sur le lit de

camp octroyé aux prisonniers et attendit. Il n'avait aucune envie de dormir, et il ne pouvait rien faire avant l'heure où l'on fermait la porte extérieure du château, après quoi les surveillants allaient se coucher, sauf un qui restait de garde au dortoir commun des détenus.

Les chimères que Calorguen s'était forgées hantaient de plus en plus son cerveau surexcité, et dès que l'antique horloge de la ville eut sonné neuf coups, il sauta en bas de son grabat. La manne était là, dans un coin. Il s'agissait avant tout de la vider, opération facile, mais assez longue, car il fallait extraire les huîtres une à une, à moins de renverser le panier, au risque de faire beaucoup de bruit, quand les coquillages entassés s'écrouleraient sur le pavé de la cellule.

Calorguen prit le parti le plus prudent. Il enleva doucement les couches d'huîtres superposées et ensuite une couche de varech, sous laquelle ses doigts rencontrèrent un couvercle en osier qui bascula aussitôt sous la pression.

Ce couvercle recouvrait une cachette qu'il s'empressa de fouiller.

Le premier objet qu'il ramassa se trouva être une bougie enroulée dans une feuille de papier. Une bougie ne suffit pas pour s'éclairer quand on

n'a pas de feu. Il fouilla encore, et il pêcha une boîte d'allumettes. L'ami qui lui envoyait du secours avait tout prévu.

Calorguen eut la prudence de ne pas faire de lumière avant d'avoir bouché avec de la mie de pain qui lui restait du dîner le trou de la serrure, où un gardien soupçonneux aurait pu s'aviser d'appliquer son œil. Il avait de plus, pour vider le panier, pris la précaution de se tenir accroupi derrière son lit.

Enfin, il alluma, et vit que le fond de la manne était rempli par une corde enroulée comme un serpent, une corde à nœuds, assez mince, mais qui paraissait très-solide.

Au milieu de l'enroulement, il y avait une lime très-fine et très-forte, une paire de tenailles et un assez gros ciseau de taillandier.

L'ami lui laissait le choix de limer, d'arracher ou de desceller les barreaux de sa fenêtre.

Cet ami, pensait le prisonnier, ne pouvait être que M. d'Erquy, et M. d'Erquy n'agissait évidemment que par ordre de madame du Bourgal.

En y regardant de plus près, Calorguen s'aperçut que le papier qui entourait la bougie portait quelques mots écrits au crayon.

Il s'empressa de déplier ce papier froissé et de lire. Il y avait ceci :

« Une personne qui vous veut du bien et qui sait que vous n'êtes pas coupable, vous envoie tout ce qu'il faut pour sortir de votre prison. La corde a été mesurée et éprouvée. Elle est de force à vous porter et assez longue pour que vous puissiez toucher terre quand vous serez au bout. Descendez à minuit. Quelqu'un vous attendra sur le boulevard qui passe devant le château et vous conduira jusqu'à Saint-Lunaire, où vous trouverez un bateau pêcheur tout prêt à vous passer à Jersey. N'hésitez pas à fuir cette nuit. Demain, il serait trop tard.

« Brûlez cet avis. »

— Une personne! murmura Calorguen après avoir lu avec une émotion indicible ce billet engageant; cette personne, c'est elle!... et l'homme qui m'attend au bas de la tour, c'est son cousin, M. d'Erquy. Et moi qui l'accusais de m'avoir oublié!... Elle n'a jamais cessé de penser à moi!

Le malheureux baisa le papier qu'on lui commandait de détruire. Il ne pouvait pas comparer l'écriture avec celle du terrible billet que madame du Bourgal lui avait jeté dans le parc, le lendemain de la Saint-Hubert, et qu'il n'avait plus,

mais il crut la reconnaître, et, après l'avoir lu dix fois, il l'alluma à la flamme de la bougie. C'était bien assez de garder un autographe de la baronne. L'autre était en sûreté, et celui-ci aurait pu tomber en de mauvaises mains, car le prisonnier pouvait se tuer en descendant au bout d'une corde; il pouvait aussi être pris en flagrant délit d'évasion. Et, dans un cas comme dans l'autre, la lettre écrite sur du papier à chandelles eût été trouvée par des gens qui l'auraient mise sous les yeux du juge instructeur.

Ayant paré à ce danger en brûlant l'avertissement, Calorguen ne pensa plus qu'à s'y conformer, et se remit à inventorier le contenu du panier aux huîtres.

Ce panier ressemblait un peu à la bouteille inépuisable de Robert Houdin. Calorguen en avait fait sortir un tas d'engins indispensables, et il espérait en tirer encore d'autres : par exemple, un pistolet ou un poignard pour se défendre, au cas où il serait attaqué par un geôlier ou par un factionnaire.

Il n'y trouva rien, pas même le rouleau d'or que M. de Trigavou devait y mettre. Olivier d'Erquy croyait que son allié ne manquerait pas de pourvoir Calorguen de ce viatique, mais Calor-

guen n'y comptait pas. Peut-être même ne l'aurait-il pas accepté. Il avait refusé, avant d'être arrêté, l'argent que lui offrait madame du Bourgal, et la captivité n'avait pas sur ce point modifié ses idées. Il consentait bien à s'évader; il n'aurait pas consenti à vivre aux frais de la femme qu'il aimait.

Calorguen avait deux heures pour préparer sa fuite. Il commença par l'opération la plus longue et la plus difficile, qui consistait à desceller les barreaux de la fenêtre. Il n'aurait pas eu le temps de les limer. Ils étaient trop gros. Il s'arma donc du ciseau à froid, et, grimpé sur son escabeau, il se mit à travailler la grille.

Il reconnut bientôt qu'elle ne tenait pas très-solidement à la maçonnerie. Les années et les pluies avaient effrité les pierres, rouillé le fer, et il n'eut pas de peine à déchausser les barreaux, par en haut et par en bas, en se servant de son outil comme d'un levier, après s'en être servi pour enlever le ciment et pour élargir les jointures. Il en vint à bout en moins d'une heure, et il eut l'ingénieuse idée d'en laisser un en place, afin d'y attacher la corde. Par un dernier effort, il fit pivoter le grillage tout entier sur ce support unique, jusqu'à ce que les barres horizontales fissent saillie au dehors et au dedans, laissant libre un espace

assez large pour qu'un homme y pût passer sans trop de difficulté.

La corde, qu'il examina minutieusement, était garnie de nœuds d'un bout à l'autre et munie à un de ses bouts d'un anneau d'acier. Calorguen passa cet anneau dans une des tiges de fer insérées à angle droit sur le barreau vertical, poussa dans le vide l'autre extrémité du cordage et le laissa couler lentement le long de la muraille extérieure du donjon. Accroché de la sorte, ce filin ne pouvait pas bouger lorsqu'il se tendrait sous le poids d'un homme vigoureusement constitué comme l'était le prisonnier.

Calorguen n'avait plus qu'à attendre l'heure indiquée par son correspondant anonyme, et il crut ne pouvoir mieux faire que d'employer le temps qui lui restait à remettre les choses en l'état.

Que l'entreprise échouât ou qu'elle réussît, Calorguen avait le même intérêt à empêcher qu'on n'accusât Olivier d'Erquy d'avoir favorisé sa fuite. Le lieutenant de vaisseau, en venant à son secours, s'était exposé à se compromettre gravement, car le ministre de la marine aurait trouvé fort mauvais qu'un officier de l'armée navale se permît de fournir à un homme accusé d'assassinat les moyens de s'évader. C'était bien le moins que Calorguen

prévint ce danger en faisant disparaître, autant que possible, les preuves de la coopération du cousin de madame du Bourgal.

Il mit dans ses poches le ciseau et les tenailles, en attendant qu'il y mît aussi la bougie; il bourra de varech le double fond de la manne, et, par-dessus, il empila méthodiquement les huîtres qu'il avait extraites du panier avant de le fouiller.

Restaient : le grillage descellé qu'il ne pourrait pas remettre en place, et la corde qu'il ne pourrait pas décrocher quand il serait arrivé en bas. Mais rien ne prouverait à ceux qui constateraient l'évasion que cette corde et les autres outils eussent été cachés sous les huîtres envoyées par Olivier.

Et les gardiens, pour éviter d'être accusés de connivence avec le prisonnier, s'empresseraient d'enlever le malencontreux panier, avant l'arrivée du procureur de la République.

Toutes ces précautions étant prises, Calorguen se laissa aller de nouveau à caresser les chimères qui lui troublaient l'esprit, depuis qu'il avait la liberté en perspective. Il se reprochait d'avoir douté de la sympathie de madame du Bourgal, et il ne songeait plus à la maudire. De quoi était-elle coupable, après tout? D'un crime d'intention. Dans un emportement de colère qu'expliquait la

conduite féroce de son mari, elle avait conçu la pensée de le tuer pour sauver son amant d'une mort affreuse; elle avait même commandé le meurtre, mais l'ordre n'avait pas été exécuté. Le meurtrier inconnu ne l'avait pas reçu, cet ordre sanguinaire, et, pour tirer sur le général, il n'avait pas demandé conseil à madame du Bourgal.

Il avait agi seul et de son propre mouvement. La châtelaine de Trigavou n'était pas responsable d'un acte criminel qu'elle avait souhaité un instant, mais qu'elle n'avait pas suggéré. La loi ne punit pas les mauvaises pensées, quand elles n'ont pas été suivies d'effet. C'est Dieu seul qui les juge; Dieu qui pardonne aux repentants. Et tout semblait prouver que madame du Bourgal se repentait. Son amant était mort avant son mari, — Calorguen le croyait; pourquoi aurait-elle persévéré dans la voie coupable où cet amant l'avait entraînée? N'était-il pas permis dè penser qu'elle cherchait à racheter sa faute par des œuvres méritoires? Calorguen avait souffert par elle; Calorguen était en prison; elle cherchait à le sauver. Quoi de plus naturel? Et plus tard, peut-être, elle comprendrait que ce n'était pas assez pour réparer le mal qu'elle lui avait fait. Elle se laisserait toucher par l'héroïque abnégation de ce soldat qui

allait se laisser condamner plutôt que de la trahir. Et alors...

Ces rêveries d'amoureux furent interrompues par le son de l'horloge qui frappa les douze coups de minuit.

Il n'en fallut pas davantage pour rappeler au prisonnier qu'il était temps d'agir.

Il donna un dernier coup d'œil à la manne où il avait si bien rangé les huîtres, s'assura que rien ne traînait dans sa cellule, sauf les coquilles ouvertes et vidées par Roquevaire, éteignit la bougie, la serra dans sa poche avec la boîte d'allumettes et grimpa sur la table après l'avoir poussée sous la fenêtre.

La lune était à peine à son premier quartier, le ciel nuageux, la nuit noire, et il tombait une pluie fine et froide.

Ce temps désagréable semblait fait à souhait pour favoriser une évasion, et Calorguen s'empressa d'en profiter. Il se hissa jusqu'à l'ouverture, et s'y glissa à reculons, après avoir empoigné des deux mains la corde attachée au barreau. Ce n'était pas très-facile, mais il était aussi adroit que fort. Il résista à la secousse qu'il reçut en se laissant aller dans le vide, et il commença à descendre, lentement, méthodiquement.

Tout alla bien d'abord. La corde, collée contre la muraille du donjon, ne vacillait pas trop. L'obscurité qui le protégeait contre les surprises le préservait aussi d'un danger plus redoutable : le vertige qui trouble quelquefois les têtes les plus fermes.

Il ne voyait que la paroi sombre et rugueuse que son corps frôlait, et il aurait pu regarder au-dessous de lui sans se rendre compte de la distance qui le séparait du sol, car il n'aurait rien distingué dans les ténèbres.

Il descendait toujours, et il ne se sentait pas fatigué.

Une fois seulement, il faillit lâcher la corde, effarouché par l'envolée subite d'un chat-huant réveillé dans son trou. Le vilain oiseau lui fouetta le visage avec ses ailes et l'aveugla un instant. Mais il se remit vite de cette alerte, et bientôt il se dit qu'il devait approcher du terme de ce voyage aérien.

Autant qu'il pouvait s'en souvenir, le donjon n'était pas à beaucoup près aussi élevé que la flèche de l'horloge qui abrite encore une cloche donnée aux Dinanais par la duchesse Anne.

Calorguen venait rarement à la ville, et, quand il y venait, il ne perdait pas son temps à mesurer

de l'œil la hauteur des monuments. Il n'était donc pas très-bien fixé sur la distance qu'il avait encore à franchir avant de toucher terre. Mais il n'avait qu'à continuer jusqu'au moment où ses pieds se poseraient sur un sol ferme.

Avant qu'ils rencontrassent un point d'appui solide, ses mains, cramponnées à la corde, heurtèrent une pierre, déjà désagrégée du mur, et le choc acheva de détacher ce moellon, qui tomba dans le fossé.

Calorguen l'entendit rebondir sur les rochers et s'étonna du nombre de secondes qui s'écoulèrent avant la fin de la chute.

— Je suis moins avancé que je ne croyais, dit-il entre ses dents.

Et il se prit à s'étonner qu'un appel discret ne fût pas encore arrivé à ses oreilles. « On vous attendra sur le boulevard », avait écrit l'ami qui lui envoyait le panier à double fond. *On*, c'était probablement Olivier d'Erquy. S'il était là, comment ne donnait-il pas signe de vie, pour encourager le prisonnier, suspendu dans les airs? Il n'aurait pas eu besoin de crier à tue-tête. La voix monte, et, pour annoncer sa présence, il lui aurait suffi de parler sur un diapason modéré.

Calorguen s'arrêta un instant, et, pour tâcher de

l'apercevoir, il exécuta un tour de force en se retournant sur la corde, le dos au mur et la face au large. Il ne vit rien, et il en conclut que la terre n'était pas tout près.

Presque aussitôt, en cherchant un nœud pour s'y appuyer comme sur un échelon, son pied ne rencontra que le vide. Calorguen crut d'abord avoir manqué le point d'appui. Il renouvela l'expérience. Le résultat fut le même. Calorguen était arrivé au bout de la corde, trop courte de huit ou dix mètres. Un frisson passa dans ses veines, et involontairement il ferma les yeux. Mais il ne lâcha pas prise. Il eut même la présence d'esprit de remonter d'un cran, à la force du poignet, et ses pieds purent se poser sur le dernier nœud.

Il avait échappé au péril de rouler dans un précipice où il se serait brisé la tête. Mais la position n'était pas tenable longtemps.

A ce moment, Calorguen eut l'idée d'appeler.

— Êtes-vous là? cria-t-il.

Au point où il en était, il pouvait bien risquer le tout pour le tout.

— Oui, répondit une voix qui lui parut venir de loin. Vous n'êtes qu'à six pieds de terre. Laissez-vous couler.

Peu s'en fallut que Calorguen ne suivît ce con-

seil, car l'idée ne lui vint pas qu'on lui tendait un piége, mais il pensa que, sans mauvaise intention aucune, son sauveur avait bien pu mal prendre ses mesures, et que, si cet ami s'était trompé sur la véritable longueur de la corde, l'erreur allait coûter cher à lui, Calorguen. Aussi ne se décida-t-il pas à sauter, avant d'être plus amplement renseigné.

— Il fait si noir que je ne vous vois pas, reprit-il; avancez jusqu'au pied du mur, et si je ne suis qu'à deux mètres de terre, vous n'aurez qu'à lever les bras pour toucher mes souliers. Alors, je serai sûr que vous n'avez pas mal calculé la distance, et je me risquerai à sauter.

Cette fois, on ne répondit pas.

Calorguen commençait à se demander ce que signifiait cette invitation à se lancer dans le vide et ce silence qui l'avait suivie. A qui avait-il affaire? et ce fournisseur d'engins de sauvetage n'était-il qu'un traître? Il attendit encore, et, comme rien ne venait, il comprit avec effroi qu'il n'avait plus d'autre parti à prendre que de remonter, pour éviter le sort que lui réservait ce prétendu ami.

Ce n'était pas facile, et il n'était pas sûr d'atteindre la fenêtre de sa cellule. Il essaya pourtant, et il s'aperçut bientôt qu'il avait un peu trop pré-

sumé non pas de son énergie, mais de sa vigueur.

La corde lui brûlait les mains; ses bras endoloris se roidissaient; il lui semblait que son corps avait doublé de poids; le sang lui montait à la tête, et ses yeux, fatigués par l'obscurité, se fermaient malgré lui.

Et il montait toujours, avançant par saccades et s'arrêtant à chaque nœud pour reprendre haleine.

Il ne voulait pas mourir aux pieds du misérable qui attendait sa chute. Il voulait vivre pour se venger. Il ne savait pas encore comment il se vengerait, mais il jurait que l'organisateur de cet odieux guet-apens payerait cher sa tentative criminelle.

L'indignation lui donna des forces, et il s'éleva assez rapidement de quelques brasses. Mais il fut obligé de s'arrêter encore.

Il profita de cette pause forcée pour prêter l'oreille. Aucun bruit venant du bas de la tour n'arriva jusqu'à lui.

L'homme qui venait de lui parler avait-il déjà quitté la place? Calorguen le crut et se remit à grimper. Il sentait bien que cet effort serait le dernier, car il n'en pouvait plus, mais il sentait aussi que la fenêtre n'était pas loin.

Il allait y atteindre, lorsqu'il entendit une faible

détonation, qui coïncida avec le bruit sec d'une balle frappant les pierres du donjon.

— Il voit que je vais lui échapper, et il cherche à me tuer, se dit Calorguen. Heureusement il m'a manqué.

Presque aussitôt, un second coup partit.

Cette fois, le tireur avait visé plus juste.

Calorguen sentit une douleur à la cuisse, une douleur sourde, comme celle que cause un coup de bâton. C'est l'effet ordinaire d'une balle trouant les chairs, il le savait par expérience, en ayant reçu deux sous Metz. Il savait aussi que l'engourdissement qui se produit après la blessure ne tarderait guère à s'étendre et à gagner la jambe. Il fallait, avant qu'elle refusât le service, tenter un suprême effort. Ainsi fit-il, et il réussit à saisir des deux mains le barreau auquel il avait accroché sa corde. Il eut plus de peine à poser sur le rebord de la fenêtre un genou, puis l'autre; une fois là, il se coucha sur le ventre et il se retourna, non sans difficulté. Finalement, il parvint à descendre dans sa cellule, en s'aidant de l'escabeau qu'il avait laissé sous l'ouverture.

Il se traîna jusqu'à son lit; il s'y assit et il pensa d'abord à examiner sa blessure. Pour ce faire, il alluma la bougie qui était dans sa poche, et il vit

tout d'abord que le plomb n'avait fait qu'érafler la cuisse, emportant la peau et un peu de chair. Le mal se réduisait à une forte écorchure qui devait se cicatriser très-vite.

Calorguen lava la plaie avec l'eau de la cruche que fournit à ses pensionnaires l'administration des prisons, déchira son mouchoir pour en faire des bandes dont il entoura sa cuisse, et se trouva soulagé par ce pansement sommaire.

Il n'en était pas moins vrai qu'il venait de l'échapper belle. C'était un miracle qu'il ne se fût pas brisé la tête sur les rochers, un miracle dû à la chute d'une pierre qui avait mis trop longtemps à tomber. Et le scélérat qui lui avait tendu ce piége, en lui envoyant une corde trop courte, s'était acharné contre lui à coups de revolver.

Qui donc avait pu concevoir un si noir dessein et en préparer l'exécution avec une si infernale habileté? Ce fut la première question que se posa Calorguen.

L'envoi venait d'Olivier d'Erquy, ce n'était pas douteux. Mais il était permis de croire qu'Olivier ne savait pas ce que contenait le panier, et que ce n'était pas lui qui attendait au pied du donjon la mort du prisonnier. Calorguen le connaissait peu, mais il n'admettait pas qu'un officier français fût

un traître et un assassin. M. d'Erquy avait dû n'être que l'instrument inconscient d'un ennemi du garde. Cet ennemi féroce et rusé s'était servi du lieutenant de vaisseau, qui n'en pouvait mais. M. d'Erquy, tenant à donner une marque d'intérêt à l'ancien garde-chasse de Trigavou, s'était adressé à quelque Dinanais pour se procurer des huîtres, et la manne qui contenait les coquillages avait passé par d'autres mains que les siennes, avant d'arriver à la prison.

Par quelles mains? Et comment cet intermédiaire si mal choisi pouvait-il haïr le prisonnier au point de vouloir sa mort? Calorguen était presque inconnu à Dinan, avant le tragique événement qui avait appris son nom aux habitants de la petite ville. Et, s'il fallait en croire le docteur et le gardien chef, l'opinion publique ne lui était pas hostile. Donc, le guet-apens n'avait pas été préparé par un citadin quelconque. Le coup devait venir de plus loin.

Si Calorguen avait su que M. de Trigavou n'était pas mort, il n'aurait pas cherché longtemps. Mais M. Avaugour avait omis de lui parler du maître de La Hunaudaie, et Calorguen, arrêté et mis au secret trois jours après le crime, en était encore à croire que l'amant de madame du Bourgal avait

péri en cherchant à sortir de la tour où il s'était caché, la nuit de Saint-Hubert.

A plus forte raison ne se doutait-il pas que M. de Trigavou était venu avec M. d'Erquy visiter la prison.

A travers tant de réflexions, un amer souvenir revint à l'esprit du malheureux garde. Il se rappela la joie qu'il avait eue en pensant que c'était madame du Bourgal qui voulait faciliter sa fuite. Il l'avait bénie, en trouvant une corde et des outils au fond de ce panier envoyé par le cousin de la baronne. Il avait rêvé de la revoir; il s'était reproché de l'avoir accusée d'indifférence; il avait cherché à se persuader à lui-même qu'elle n'était responsable ni devant les hommes ni devant Dieu du crime commis par un inconnu; il avait admiré l'ingénieux moyen qu'elle avait inventé pour le délivrer, lui, pauvre ver de terre amoureux d'une étoile.

S'il s'était décidé à risquer sa vie pour s'évader, c'était parce qu'il espérait la retrouver hors de France, cette châtelaine qui le prenait en pitié.

Et il se trouvait que le secours cachait un piége épouvantable! Venait-il d'elle, ce secours trompeur? Il l'avait cru avant d'essayer de fuir. Il avait trouvé d'excellentes raisons pour se convaincre

qu'elle seule avait pu préparer cette évasion. Ces raisons étaient tout aussi bonnes après l'événement. Calorguen les reprit une à une et arriva assez vite à la même conclusion, qui était que l'envoi et la lettre venaient de madame du Bourgal.

Seulement, au lieu de chercher à sauver l'homme qui se sacrifiait pour elle, madame du Bourgal avait voulu le faire périr. C'était le moyen le plus simple et le plus sûr de lui fermer la bouche et de supprimer le seul témoin qu'elle redoutât.

Madame du Bourgal était un monstre.

Le voile qu'une passion insensée avait mis devant les yeux de Calorguen se déchirait tout à coup. Son cœur se serrait, et il se prenait à regretter de ne pas s'être tué en se laissant tomber sur les rochers où elle comptait bien qu'il se briserait le crâne. Il la maudissait maintenant, et peu lui importait de savoir quel était le complice de cette femme, celui qui attendait au pied de la tour. Son nouvel amant peut-être ou quelque subalterne payé par elle, — un assassin à gages.

Il faut rendre cette justice à Calorguen qu'il ne soupçonna pas Olivier d'Erquy de s'être chargé de cette vilaine besogne. Il persista à croire que l'officier n'avait joué qu'un rôle passif, et qu'il n'était pas du complot.

Calorguen pensa même à prévenir les suites fâcheuses que cette affaire aurait eues pour un lieutenant de vaisseau en activité de service, si l'on venait à découvrir qu'il y avait pris part. Si Roquevaire voyait la grille forcée et la corde attachée au barreau, il n'aurait aucune peine à deviner que cette corde et d'autres ustensiles étaient sortis de la manne d'huîtres envoyée par M. d'Erquy.

— Roquevaire ne verra rien, dit entre ses dents Calorguen. Il se tairait peut-être, de peur qu'on ne l'accusât de défaut de surveillance. Mais mieux vaut encore faire tout disparaître. Ce sera plus sûr.

Il ne pensait plus à sa blessure, qui, à vrai dire, était assez légère pour qu'il pût la cacher. Si elle s'envenimait, au lieu de se fermer, il pourrait la montrer au docteur Avaugour, car il avait résolu de tout lui dire et de lui demander conseil.

Calorguen, n'ayant plus de ménagements à garder, pouvait bien mettre ce brave homme dans la confidence de son étrange aventure nocturne. Et peut-être n'aurait-il pas fallu que M. Avaugour le poussât beaucoup pour le décider à dire devant le jury toute la vérité.

Il commença par remettre les choses en l'état où elles étaient quand Roquevaire était sorti de la cellule.

Pour le panier, c'était déjà fait, puisqu'il y avait empilé les huîtres. Il s'agissait maintenant de replacer le grillage, et ce n'était pas très-difficile, car, au lieu de le limer ou de l'arracher, il n'avait fait que le desceller, et encore pas complétement.

Calorguen ramena d'abord à lui la corde qu'il n'aurait pas pu retirer après le rétablissement de la grille, l'anneau étant passé dans un barreau qui allait rentrer dans son alvéole de pierre.

Il procéda ensuite à une opération plus laborieuse, qui consistait à faire virer en sens inverse de la première fois tout l'appareil de clôture, en se servant comme pivot du barreau resté fixe. Il y réussit, et il couvrit tant bien que mal avec de la poussière et du mortier desséché les dégradations produites par ce double travail.

Maintenant, que faire de la corde? La cacher sous le lit? Le détenu chargé de balayer la cellule l'y aurait trouvée dès le lendemain. La placer entre la paillasse et le matelas? On l'y aurait découverte un peu plus tard. La brûler à la bougie? Calorguen y aurait passé toute la nuit, et la fumée, les cendres, l'auraient trahi.

Toutes réflexions faites, il jugea que le mieux serait encore de la jeter par la fenêtre. Elle tomberait dans le fossé, qui en hiver devait être plein

de boue, et couvert en toute saison de ronces et d'orties. Personne n'irait la chercher là. Et si, par hasard, quelque passant l'y trouvait, rien ne prouverait qu'elle y était tombée du haut du donjon.

Il la jeta donc, et il fit de même pour le ciseau, la lime et les tenailles.

L'idée lui vint alors que le gredin qui l'avait tiré au vol était peut-être resté en faction sur le boulevard extérieur, mais il se dit que, dans ce cas, le scélérat en question, maintenant que son coup était manqué, ne laisserait pas traîner là des objets qui lui avaient appartenu, et que le marchand ou le fabricant auquel il les avait achetés pourraient reconnaître plus tard.

Restait la bougie. Il s'en servit pour inspecter minutieusement tous les coins et recoins de sa cellule, afin de s'assurer qu'il n'y restait pas de traces accusatrices. Il n'y trouva que les coquilles d'huîtres laissées par Roquevaire, et après avoir remis devant la table l'escabeau qu'il avait porté sous la fenêtre, il souffla sa bougie et il l'envoya rejoindre dans le fossé la corde et les outils.

Il garda la boîte d'allumettes qui pouvait lui servir, car Roquevaire permettait à son prisonnier de fumer des cigarettes, et Calorguen aurait pu sou-

tenir, si on le fouillait, que la boîte lui venait de la cantine.

Tout cela fait, il ferma le vitrage mobile qui protégeait en dedans la grille et qu'il avait relevé pour passer par la fenêtre; puis, revenant au lit, il se coucha tout habillé de peur de laisser des taches de sang sous la couverture.

C'était une précaution inutile, car la plaie fortement tamponnée avec un mouchoir ne saignait plus du tout, mais Calorguen tenait à ne rien négliger pour cacher au gardien chef les événements de cette nuit mouvementée.

On croira sans peine qu'il ne dormit guère. Pour un prisonnier, l'insomnie est le pire des supplices. Le malheureux passa de longues heures à s'agiter sur son lit peu rembourré. Il lui semblait que le jour ne viendrait jamais, et le sommeil ne venait pas non plus.

Enfin, une faible clarté filtra à travers les barreaux, et peu à peu l'aube parut : une aube d'hiver, grise et froide. Calorguen se leva et se mit à piétiner à travers sa cellule pour se réchauffer et aussi pour dégourdir sa jambe endolorie. Il eut la satisfaction de constater qu'elle pouvait le porter. Sa blessure était insignifiante, et il ne douta plus qu'elle se guérît toute seule.

Il savait que le gardien chef entrerait vers neuf heures, et le docteur Avaugour lui avait promis de revenir dans trois jours. Au gardien chef il n'avait rien à dire, mais au docteur il voulait raconter tout ce qui s'était passé et le consulter sur ce qui lui restait à faire. Il se sentait incapable de prendre une résolution avant d'avoir consulté M. Avaugour, et il savait que la session des assises allait bientôt s'ouvrir.

Roquevaire arriva une heure plus tôt que de coutume, et Calorguen vit tout de suite que l'humeur de son geôlier avait changé depuis la veille. Roquevaire lui montra un visage refrogné qui n'annonçait rien de bon, et lui dit de but en blanc :

— C'est pour aujourd'hui.

— Quoi? demanda le prisonnier.

— Le transport à Saint-Brieuc. Je viens de recevoir l'ordre du parquet. Tu pars ce matin. Le train passe à dix heures trente-six. Tu arriveras à une heure quarante-sept.

— Comment! ce matin!... et je ne serai jugé qu'au mois de janvier?

— Tu seras jugé avant la fin de l'année. On a décidé qu'il y aura une session extraordinaire.

— Ça ne s'est jamais vu.

— Ça se verra cette fois-ci. Ton affaire a fait

tant de bruit qu'on veut en finir. Et puis, il paraît qu'on trouve que tu n'es pas bien gardé ici, ajouta le gardien chef avec humeur. Tu as trop d'amis dans la ville et dans les environs.

— Je ne m'en connais qu'un.

— Le docteur Avaugour. Celui-là se tiendra tranquille, mais on craint que les autres ne cherchent à te tirer de prison. Comme si j'étais homme à les laisser faire! Enfin, c'est décidé. On t'envoie au chef-lieu, et si l'on savait que j'ai laissé passer les envois que tu as reçus, je ne serais pas blanc. Aussi, pour plus de sûreté, je vais faire emporter ce panier, et je mangerai à ta santé le restant des huîtres, mon pauvre garçon. Mais là! vrai! ça me fait de la peine de te voir partir. J'étais habitué à toi.

Descends avec moi au greffe pour la levée de l'écrou. Je ferai savoir à M. Avaugour que tu es parti. Ça lui évitera de se déranger.

Il n'y avait pas à répliquer. Calorguen baissa la tête et suivit Roquevaire.

— A nous deux maintenant! murmura-t-il en pensant à madame du Bourgal.

II

En quittant précipitamment la maisonnette habitée par la mère Calorguen, Viviane de Bourbriac se promettait de tout dire à M. Avaugour, tout, même la trouvaille qu'elle avait faite dans le passage secret que cachait l'épaisse muraille de la tour du château de Trigavou.

Elle voulait lui raconter aussi que le maître de La Hunaudaie rôdait dans le pays, et qu'elle l'avait vu.

Mais, en route, elle s'était demandé si elle avait le droit de déshonorer sa sœur, Flavie, en apprenant au docteur que cette sœur avait un amant, et si elle ne ferait pas mieux de taire l'histoire de sa rencontre et de son entretien avec Alain.

M. Avaugour était un ami sûr et dévoué, et Viviane pouvait sans inconvénient lui demander l'hospitalité; mais M. Avaugour, après tout, n'était

qu'un étranger, et, avant de lui révéler un secret de famille, elle devait y regarder à deux fois.

Si elle s'était décidée tout à coup à venir à Dinan, c'était pour se mettre sous la protection d'Olivier d'Erquy. Olivier, son cousin germain, avait qualité pour recevoir une confidence intime, alors même qu'il n'épouserait pas sa cousine. Viviane, après mûre réflexion, résolut de la garder pour lui, cette scabreuse confidence, et, en arrivant à Dinan, elle se fit conduire au télégraphe, avant de se présenter chez le docteur.

La dépêche qu'elle adressa à M. d'Erquy, au Grand-Hôtel, à Paris, ne contenait que ces mots : « Venez. J'ai besoin de vous. Je vous attends chez M. Avaugour, place du Guesclin. »

Mademoiselle de Bourbriac ne pouvait pas deviner qu'au moment où elle expédiait ce télégramme pressant, Olivier, qui avait pris le train du matin, roulait en chemin de fer vers Dinan, où il débarqua le même soir à sept heures, dans une auberge située tout près de la gare.

Le lendemain, Viviane apprit l'arrivée de son cousin par le docteur, qui la tenait du gardien chef, et cette nouvelle les surprit beaucoup tous les deux. Olivier, n'ayant pas eu le temps de recevoir la dépêche, ne pouvait pas savoir que

Viviane était à Dinan. Qu'y venait-il donc faire ? Et en quelle compagnie avait-il visité le donjon où Calorguen était enfermé? Mademoiselle de Bourbriac, qui tenait absolument à le voir le plus tôt possible, pria M. Avaugour de le chercher. Il ne pouvait être descendu qu'à l'hôtel, et à Dinan, les hôtels ne sont pas très-nombreux. Avaugour promit de se mettre en quête le jour suivant, et passa la soirée à raconter à la jeune fille son entrevue avec Pierre Calorguen.

Ce brave docteur était revenu émerveillé de la fermeté du prisonnier, touché de sa résignation et à peu près convaincu de son innocence, mais médiocrement rassuré sur l'issue du procès criminel qui allait se juger à Saint-Brieuc. Cependant il ne chercha point à décourager Viviane, qui croyait plus que jamais à l'acquittement, et il ne fut question entre eux ni de madame du Bourgal, ni d'Alain de Trigavou, ni de Pillemer, témoin à charge et fermier de La Hunaudaie.

Avant de se séparer, ils convinrent que le docteur, en faisant ses visites du matin, s'enquerrait de M. d'Erquy, et que, pendant ce temps-là, mademoiselle de Bourbriac irait chez le notaire qui avait reçu le testament du général.

Elle était toujours décidée à refuser de bénéficier

de ce testament qui dépouillait sa sœur, et elle voulait dès à présent renoncer, par un acte en bonne forme, à l'héritage de son beau-frère.

Maître Plaintel demeurait pas très-loin de la place du Guesclin, rue Hautevoie, dans une vieille maison de la vieille ville, et sa personne était en parfaite harmonie avec l'antique logis qu'il occupait depuis tantôt quarante ans. Son père et son grand-père, auxquels il avait succédé, l'habitaient avant lui, et il représentait dignement cette longue lignée de notaires. Levé dès l'aurore, toujours habillé de noir et cravaté de blanc, il passait sa vie dans un cabinet encombré de paperasses, attenant à son étude où griffonnait, au milieu de cartons poudreux, un maître clerc presque aussi vieux que lui, et plus négligemment vêtu.

Mais ce tabellion attardé dans un siècle où les officiers ministériels se piquent d'élégance mondaine, ce survivant du notariat d'un autre âge était un honnête homme dans toute l'acception du mot, et un habile homme. On venait le consulter de dix lieues à la ronde, et il n'avait pas son pareil pour indiquer des placements, car il savait sur le bout du doigt le prix de toutes les propriétés foncières. Il connaissait toutes les familles un peu importantes du pays, leur généalogie, leur histoire,

leur situation de fortune. Et il ne se concluait guère de mariages riches sans qu'il eût été préalablement appelé à donner son avis sur la valeur réelle de l'apport d'un des conjoints.

Maître Plaintel était un répertoire vivant, et des renseignements qu'il possédait il ne faisait qu'un bon usage. Sa discrétion égalait son obligeance, et les Dinanais appelaient son étude : le tombeau des secrets.

Maître Plaintel méritait donc pleinement la confiance que lui accordait le général depuis qu'il avait fait, par son intermédiaire, l'acquisition de la terre de Trigavou. M. du Bourgal, plus tard, avait fort arrondi son domaine, et ce notaire modèle n'avait pas peu contribué à lui faire conclure des marchés avantageux. Et M. du Bourgal, quand il voulait le voir, prenait la peine de se déranger, car le bonhomme ne se déplaçait jamais.

Aussi la figure de maître Plaintel était-elle inconnue au château. Ni la baronne ni Viviane ne l'avaient vu, quoiqu'elles entendissent souvent parler de lui.

En revanche, il était en rapports assez fréquents avec le docteur, qui plaçait toutes ses économies sur première hypothèque, et il connaissait de longue date le maître de La Hunaudaie, car les Plaintel

étaient, de père en fils, notaires des comtes de Trigavou.

Mademoiselle de Bourbriac, renseignée par M. Avaugour, n'était donc pas embarrassée pour aborder ce vieillard qu'elle ne connaissait pas.

Elle trouva la maison, désignée par d'énormes panonceaux, à l'ancienne mode, monta, en s'aidant de la rampe, un escalier fort mal éclairé et, guidée par une inscription peinte en noir sur une porte en bois de sapin, pénétra dans une longue pièce où, dès le premier pas qu'elle y fit, une odeur de moisi la prit à la gorge.

Là siégeait sur une chaise dépaillée le maître clerc en lunettes et en manches de lustrine, courbé sur un pupitre et grossoyant avec ardeur. Deux autres, plus jeunes, écrivaient dans les coins, et leurs plumes grinçaient sur le papier avec un petit bruit agaçant.

Ils levèrent la tête tous à la fois en entendant mademoiselle de Bourbriac, et ils s'arrêtèrent ébahis, car il ne leur arrivait pas souvent de voir à l'étude une cliente si jolie et si élégante.

Viviane demanda M. Plaintel, et le maître clerc, sans desserrer les dents, lui montra une porte placée au fond de la salle.

Chez ce notaire de la vieille roche, la consigne

était de se taire ou de parler bas, comme dans une église.

La jeune fille comprit, traversa l'étude, poussa la porte qui n'avait qu'un battant mobile, et se trouva tout à coup en présence de maître Plaintel, assis devant un bureau à cylindre qui devait dater du premier Empire.

Il avait une bonne figure ronde et rasée de près, encadrée par de longues mèches de cheveux blancs qui lui tombaient jusque sur les oreilles. Les yeux noirs étaient restés vifs et la bouche souriante.

Il se leva poliment, indiqua du geste un fauteuil en assez mauvais état, et quand Viviane se nomma, sa figure s'épanouit.

— Je vous attendais, mademoiselle, dit-il en s'inclinant. Je savais que vous étiez arrivée chez mon ami Avaugour. Tout se sait dans une petite ville. Excusez-moi de ne pas être allé vous voir. A mon âge, on ne sort plus. La tête est encore bonne, mais les jambes refusent le service.

Du reste, rien ne pressait. Il n'y a pas de prescription en matière de testaments.

— C'est précisément pour vous entretenir du testament de mon beau-frère que je suis venue, interrompit la jeune fille.

— Il est régulier, mademoiselle, parfaitement

régulier, et ce pauvre général vous laisse une magnifique fortune. La terre, la forêt et le château valent plus d'un million. L'hôtel à Paris, huit cent mille francs, au bas mot. Je ne connais pas encore le chiffre exact des valeurs mobilières, mais je sais que ce chiffre est supérieur à deux millions. Et dès que le procès de ce malheureux garde-chasse aura été jugé, vous pourrez demander l'envoi en possession.

— Pardon, monsieur!... le docteur ne vous a donc pas dit?...

— Il m'a dit qu'à Paris il a, comme je l'en avais prié, informé madame la baronne du Bourgal des dernières dispositions prises par son mari, et que madame la baronne a reçu avec beaucoup de sang-froid cette fâcheuse nouvelle. Bien d'autres à sa place auraient été très-péniblement affectées. Il est vrai que le général lui a reconnu par son contrat de mariage une somme importante... relativement. Et, d'ailleurs, elle n'a pas d'enfants... et la fortune passe à vous, mademoiselle, qui êtes sa sœur bien-aimée et qui ne l'avez jamais quittée. Rien ne vous empêchera de continuer à vivre avec elle, quand vous serez mariée.

— Il n'est pas question de mon mariage, interrompit mademoiselle de Bourbriac, un peu agacée

par les digressions assez inopportunes de maître Plaintel. Je viens pour...

— Pour me parler du testament, je le sais, reprit imperturbablement le notaire; mais il m'est bien permis de souhaiter que la descendante d'une des plus anciennes familles de notre pays se marie en Bretagne... car vous êtes d'origine bretonne, mademoiselle. Votre arrière-grand-père a voté avec la noblesse aux états qui se tinrent à Rennes en 1787. Lui et le bisaïeul du comte de Trigavou y siégèrent côte à côte. Leur postérité n'a pas eu même fortune. Ce pauvre Alain, qui est le dernier de son nom, ne possède que des bribes du bien de ses ancêtres.

Ce nom d'Alain fit tressaillir Viviane, qui ne s'attendait guère à l'entendre prononcer par maître Plaintel, et il arrivait si hors de propos, au milieu d'un entretien d'affaires, que Viviane se demanda si le notaire l'avait cité avec une arrière-pensée.

— Je sais bien, mademoiselle, continua l'obstiné tabellion, je sais très-bien que feu votre père, le marquis de Bourbriac, s'était ruiné comme le père du comte Alain de Trigavou, mais votre maison s'est relevée, il y a dix ans, par un mariage, et cela sans déroger, car M. du Bourgal était d'une

très-bonne famille de Normandie et, de plus, immensément riche.

Je souhaite pareille chance au dernier des Trigavou.

C'en était trop, et Viviane perdit patience.

— Monsieur, dit-elle, je vous prie instamment de vouloir bien m'écouter. Je suis résolue à renoncer à la succession de mon beau-frère, et ma visite n'a pas d'autre but que de vous demander de préparer le plus tôt possible l'acte de renonciation.

— Renoncer à un héritage qui vous apporte deux cent mille francs de rente, ou peu s'en faut, s'écria Plaintel scandalisé, vous n'y pensez pas, mademoiselle ! Ce serait une insigne folie.

— C'est ma volonté bien arrêtée.

— Et pourquoi renonceriez-vous, bon Dieu ! à cette fortune inespérée ?

— Parce qu'elle appartient à ma sœur.

— Erreur, mademoiselle. Une femme n'est pas héritière naturelle de son mari. Elle ne vient même qu'après tous les collatéraux.

— M. du Bourgal avait institué la sienne légataire universelle par un premier testament qu'il lui a plu de révoquer, j'ignore pourquoi. Je ne veux pas bénéficier du nouveau qui dépouille ma sœur.

— C'est très-généreux de votre part. Mais vous croyez sans doute que votre renonciation remettrait les choses en l'état. Vous vous trompez encore, mademoiselle. Madame du Bourgal n'hériterait pas davantage.

— Pourquoi donc, s'il vous plaît ? demanda mademoiselle de Bourbriac, très-étonnée.

— Parce que le général a prévu le cas. Il vous connaissait bien. Il vous savait généreuse... très-capable par conséquent de refuser de profiter de la libéralité qu'il vous faisait et qu'il avait parfaitement le droit de vous faire.

— Et alors ?

— Alors, il a pris ses précautions pour empêcher que sa fortune fît retour à sa femme. Il a ajouté à son testament un codicille.

— Un... codicille ? répéta Viviane, qui ne comprenait pas.

— Oui, mademoiselle, appuya maître Plaintel, le général a écrit, à la suite de la disposition qui vous institue légataire universelle, une autre disposition ainsi conçue : « Au cas où mademoiselle Viviane de Bourbriac, ma belle-sœur, renoncerait à bénéficier du présent testament, je laisse toute ma fortune immobilière et mobilière à...

— Achevez, monsieur !

« — A l'État, pour en faire tel usage qu'il lui plaira. » Vous voyez, mademoiselle, que votre désintéressement ne profiterait pas à madame votre sœur. Quoi qu'il arrive, madame du Bourgal n'héritera jamais de son mari.

Et comme Viviane, abasourdie, se taisait :

— Je vois là, reprit le notaire, la preuve certaine d'une résolution fermement arrêtée de déshériter madame du Bourgal. Le général s'est dit : Ma belle-sœur est capable de refuser la fortune que je veux lui laisser au détriment de ma femme. Si, à défaut d'acceptation, je laissais cette fortune à des parents éloignés, ou aux pauvres, ou pour fonder un hôpital, un asile, pour une œuvre de charité quelconque, mademoiselle de Bourbriac se ferait encore scrupule d'accepter, parce qu'elle ne voudrait pas priver les malheureux de mon héritage. Je vais le laisser à l'État, si elle y renonce. L'État est un être impersonnel, et, si désintéressée qu'elle soit, elle ne se dépouillera pas au profit de l'État, c'est-à-dire au profit du gouvernement actuel que ni elle ni moi n'aimons. Elle sera donc forcée d'hériter de moi.

Et son raisonnement était juste, conclut le bonhomme, car, dans ces conditions, un refus de votre part serait presque une injure à la mémoire du

général. Tout le monde vous blâmerait, et, de plus, vous iriez contre votre but, qui est, sans doute, d'assurer une large existence à madame votre sœur. Lorsque vous serez en possession de la fortune, rien ne vous empêchera d'en abandonner une partie à madame du Bourgal, soit par une donation entre-vifs, soit en la lui remettant de la main à la main, ce qui serait plus simple et plus sûr. Vous la partageriez même avec elle par moitié, que personne n'y trouverait à redire. Madame du Bourgal, qui sans vous passerait de l'opulence à la médiocrité, serait aussi riche que vous. Rien de mieux. Mais pour cela, il faut que vous acceptiez le testament, car si vous y renonciez, vous resteriez pauvres toutes les deux. Cette magnifique fortune irait s'engloutir, sans profit pour personne, dans les caisses du Trésor public, où elle boucherait à peine le plus petit des trous creusés dans le budget par l'expédition du Tonkin. Ce serait vraiment dommage.

Maître Plaintel n'était point opportuniste, et il le faisait bien voir. Mais ce dernier argument aurait peu touché Viviane, si elle n'eût pas déjà compris que ce notaire avait cent fois raison de lui conseiller de ne pas faire de la générosité en pure perte.

— Êtes-vous convaincue, mademoiselle ? lui demanda Plaintel.

— Je consulterai M. Avaugour, répondit évasivement Viviane. Il ne m'avait pas parlé de ce codicille...

— Parce que je ne lui en ai rien dit. A quoi bon? Il ne m'était pas venu à l'esprit que vous pourriez refuser. Mais consultez-le, mademoiselle. Je sais ce qu'il vous répondra, car je connais la rectitude de son esprit, et je ne crois pas qu'un homme de bon sens puisse être sur ce point d'un autre avis que le mien.

C'est ce que me disait hier M. Alain de Trigavou.

— Quoi ! s'écria Viviane, vous lui avez parlé de ce testament! A quel propos, je vous prie? Et à quel titre M. de Trigavou se mêle-t-il de mes affaires ?

— Ne m'accusez pas d'indiscrétion, dit en souriant le vieux notaire. Toute la ville sait maintenant que M. du Bourgal a testé en votre faveur. Je m'étais tu, mais ces messieurs du parquet n'ont pas imité mon exemple. Personne à Dinan n'ignore que vous êtes légataire universelle. Il est tout naturel que mes clients me parlent, quand je les vois, d'un événement qui est la nouvelle du pays.

Et n'accusez pas non plus ce pauvre Alain de

s'occuper de ce qui ne le regarde pas. Je suis son notaire, après avoir été le notaire de son père, et je suis chargé de ses intérêts en Bretagne. Il cherche des acquéreurs pour sa ferme de La Hunaudaie. J'espère en avoir trouvé un. Alain est venu me voir pour me demander où en étaient les négociations.

— Il veut donc quitter le pays ?

— Oui, à cause des ennuis que lui a suscités ce malheureux procès criminel. Son fermier y figurera comme témoin et paraît avoir joué dans cette affaire un rôle équivoque. Alain veut se débarrasser de cet homme en se défaisant de la terre. Il est donc venu me parler de cette vente, et, en causant, l'histoire du testament du général est arrivée par hasard dans notre conversation. Il plaint madame du Bourgal, mais il est heureux de savoir que la fortune de votre beau-frère échoit à vous qui êtes si digne de la recueillir. J'ajoute qu'il a si bonne opinion de vous qu'il a presque deviné que vous refuseriez. Je lui ai montré pourquoi c'est impossible, et il pense comme moi que vous ne ferez pas la folie de renoncer à un héritage de quatre millions pour le plaisir d'enrichir le gouvernement de la République.

— Ainsi, il croit maintenant que ma sœur est presque pauvre ?

— Et c'est la vérité, puisque, je vous le répète, en aucun cas, madame du Bourgal n'aura un sou de la succession de son mari.

Viviane, cette fois, ne répondit pas. Elle sentait toute la valeur de l'argumentation de ce judicieux notaire, et elle n'était pas éloignée de suivre le conseil qu'il lui donnait; mais elle comprenait très-bien pourquoi M. de Trigavou lui faisait une cour si vive et si pressante.

Elle s'était déjà demandé comment il se faisait qu'il se déclarât tout à coup, après avoir tant tardé à lui expliquer ses prétendus sentiments. Elle n'y avait cru qu'à moitié, mais elle ne soupçonnait pas encore toute la vérité. Maintenant, ses dernières illusions s'envolaient. Elle voyait clairement que ce comte charmant n'était qu'un spéculateur effronté. Après avoir été l'amant de madame du Bourgal, il l'aurait volontiers épousée, si elle eût été quatre fois millionnaire, comme il l'espérait; mais en apprenant que son mari l'avait déshéritée au profit de mademoiselle de Bourbriac, il s'était empressé de changer ses batteries.

Puis, en homme positif, il avait voulu se renseigner à bonne source; il était venu consulter maître Plaintel avant de pousser plus loin le siége du cœur de Viviane, et il était complétement fixé

sur la situation financière des deux sœurs. Flavie n'avait plus que sa dot, et Viviane était fort riche. Le choix du seigneur de La Hunaudaie était fait. Que lui importait que madame du Bourgal eût été sa maîtresse et qu'elle se fût compromise? Il l'abandonnait sans vergogne, et, informé par elle du penchant que Vivette avait pour lui, il espérait en profiter pour épouser la véritable héritière.

Il s'était déjà mis à l'œuvre. La rencontre près du mur du parc avait été préméditée, et il avait si bien parlé que mademoiselle de Bourbriac s'était plu à l'écouter. Il se flattait d'avoir produit sur elle une très-vive impression, et il ne se trompait pas tout à fait. Il avait d'ailleurs plus d'une corde à son arc, et les services qu'il promettait de rendre à Pierre Calorguen étaient de nature à lui valoir la reconnaissance de Viviane. Il devait donc compter sur un succès complet, et il n'attendait sans doute qu'une nouvelle occasion pour achever une conquête si bien commencée, une occasion qu'il se chargeait d'amener.

Il ignorait que mademoiselle de Bourbriac savait à quoi s'en tenir sur la sincérité de ses déclarations, depuis qu'elle était entrée dans la chambre de la tour. Il lui faisait horreur, et elle ne pensait qu'à le fuir, bien résolue, si elle avait le malheur

de le rencontrer encore, à lui dire nettement qu'elle le méprisait, sans lui dire pourquoi.

— Je reviens à mon cher client, reprit le notaire, qui se méprenait sur la signification du silence que gardait la jeune fille. J'ai beaucoup d'amitié pour lui, et je serais bien heureux de le voir sortir, par un beau mariage, d'une situation pénible pour un homme qui porte un des plus beaux noms de la Bretagne. Alain de Trigavou est presque pauvre, et l'on ne peut pas lui reprocher d'avoir dilapidé sa fortune, car c'est son père qui l'a ruiné. Il administre fort bien le peu qui lui reste, et il vit comme un sage. Quant à ses qualités personnelles, vous les connaissez, mademoiselle... et vous avez pu voir que c'est un cavalier accompli.

Cet éloge du dernier des Trigavou ressemblait tellement au préambule d'une demande en mariage, que Viviane se leva, de peur de céder à la tentation d'apprendre à maître Plaintel ce qu'elle pensait de son protégé.

— Adieu, monsieur, dit-elle. Je vous remercie de m'avoir renseignée, et je réfléchirai au conseil que vous venez de me donner.

— Vous partez déjà ! s'écria le notaire. Vous aurais-je offensée, sans le vouloir ?

— En aucune façon. Mais je ne m'intéresse

nullement à M. de Trigavou, que je connais fort peu. Permettez donc que je me retire.

Et sans se laisser retenir par les excuses et les prières de Plaintel, mademoiselle de Bourbriac salua et sortit en traversant l'étude.

Le bonhomme la reconduisit jusqu'à l'escalier et rentra piteusement, sans avoir pu deviner en quoi ses discours avaient déplu à la légataire universelle du général du Bourgal.

Vivette avait hâte de revoir le docteur pour lui parler du codicille et aussi pour savoir s'il avait découvert Olivier d'Erquy dans un des hôtels de Dinan.

Plus que jamais, elle tenait à demander aide et assistance au loyal garçon que M. de Trigavou avait essayé de calomnier. Qu'il se fût ou non battu pour une femme de théâtre, il ne refuserait pas de conseiller et de protéger sa cousine dans la difficile situation où elle se trouvait. Et depuis que Vivette savait ce que valaient Flavie et son amant, Vivette rendait enfin pleine justice à Olivier, qui l'aimait depuis trois ans, et pas pour sa fortune, puisqu'il l'avait encouragée à répudier la succession du général. Elle lui pardonnait les torts que lui reprochait Alain, et si elle ne l'aimait pas encore comme il méritait de l'être, elle était

toute prête à l'épouser, s'il voulait toujours d'elle.

Elle ne doutait pas que le docteur ne l'eût trouvé, et elle s'étonnait presque de ne pas l'avoir rencontré. Dinan n'est pas une grande ville, et, pour aller chez le notaire, Viviane avait traversé le quartier le plus fréquenté.

Elle revint par le même chemin, et elle dut passer encore par la place du Guesclin, qui est la principale promenade des Dinanais.

Les jours où la musique d'un des deux régiments de cavalerie qui composent la garnison y donne le concert, les citadins et les étrangers de passage s'y rassemblent volontiers, car, en ce pays, les distractions sont rares; ces jours-là, on peut passer en revue les belles dames de l'endroit, et les fringants officiers de cavalerie n'y manquent pas. Les dames sont assises, les hommes se promènent, et les uns comme les autres prennent autant de plaisir à être vus qu'à voir.

Mais ces réunions en plein air n'ont lieu que pendant la belle saison, et, l'hiver, la place est à peu près déserte, sauf les jeudis, jours de marché.

Elle forme un carré long bordé de vieux arbres et entouré, un peu plus loin, de maisons d'assez bonne apparence.

A un des bouts de ce promenoir planté, s'élève

la statue du grand batailleur, Bertrand du Guesclin, à l'endroit même où, l'an 1350, il défit en champ clos le chevalier anglais Thomas de Kantorby.

La statue est médiocre, mais les Bretons aiment à contempler l'image de leur compatriote, le glorieux connétable qui chassa l'étranger, et ils se contentent de ce maigre monument, érigé en 1823, et respecté sous tous les régimes.

Pour rentrer chez M. Avaugour, Viviane dut passer tout près du piédestal, placé au milieu d'un quinconce où l'administration municipale a fait poser des bancs.

Viviane était pressée, et elle n'aurait certainement pas remarqué une femme, élégamment vêtue de noir et soigneusement voilée, qui était assise sur un de ces bancs. Mais cette femme, en la voyant, se leva, vint droit à elle, releva sa voilette, et lui dit sèchement :

— Que fais-tu ici ?

— Flavie ! s'écria mademoiselle de Bourbriac, très-émue.

— Pourquoi n'es-tu pas à Trigavou? demanda madame du Bourgal.

— J'en viens, et je vais y retourner. Mais toi ?...

— J'arrive de Paris, ce matin. Où loges-tu, à Dinan ?

— Chez le docteur Avaugour... et là-bas, chez la mère de Calorguen.

— Moi, je ne loge nulle part. Je reprendrai le train ce soir... après avoir vu quelqu'un... que j'attends.

— Qui donc?

— Tu n'as pas besoin de le savoir. Mais moi, je veux savoir à quoi tu as employé ton temps depuis que tu m'as quittée.

— A rassembler des preuves de l'innocence du malheureux qu'on accuse d'avoir tué ton mari.

— Alors, tu as couru le pays. Tu as dû rencontrer M. de Trigavou?

Viviane n'avait plus pour sa sœur les mêmes sentiments qu'autrefois. Madame du Bourgal lui inspirait maintenant une répulsion qu'elle ne parvenait pas à surmonter, quoiqu'elle y tâchât. Elle espérait ne jamais la revoir, car elle avait enfin compris ce qui s'était passé au château, le soir de la Saint-Hubert, et cet adultère suivi d'un assassinat lui faisait horreur. Elle ne pouvait pas oublier non plus qu'à Paris, dans l'hôtel de l'avenue de Friedland, Flavie avait pris un cruel plaisir à lui faire avouer qu'elle aimait Alain de Trigavou; elle devinait que Flavie était venue à Dinan rejoindre son amant, mais elle ne prévoyait pas

que Flavie aurait l'audace de recommencer à lui parler de cet homme.

C'en était trop, et Viviane résolut d'en finir.

— Oui, répondit-elle froidement, j'ai rencontré M. de Trigavou... et cette rencontre, c'est lui qui l'a cherchée.

— Alors il t'a abordée... que t'a-t-il dit? demanda Flavie, pâle de colère.

— Il a essayé de me faire accroire qu'il m'aime.

— Tu mens!

— Je n'ai jamais menti de ma vie... et je méprise ceux qui mentent. M. de Trigavou ne s'en est pas tenu là. Il m'a juré qu'il n'était venu en Bretagne que pour m'aider à sauver Calorguen... c'est-à-dire pour me voir.

— Que lui as-tu répondu?

— Que je n'avais besoin de personne pour défendre un innocent. J'ai feint de ne pas comprendre le reste.

— Et tu ne l'as plus revu?

— Non. Mais si je le revoyais, et qu'il osât encore une fois m'aborder, je lui défendrais de m'adresser la parole.

— Pourquoi? Tu es donc guérie de ta belle passion pour lui? demanda ironiquement madame du Bourgal

— M. de Trigavou est un misérable. Il voudrait m'épouser, parce qu'il sait que j'hérite de mon beau-frère. Il a pris la peine de s'en assurer chez le notaire Plaintel, qui a reçu le testament du général.

— Tu avais l'intention d'y renoncer, à ce testament. Il me paraît que tu as changé d'avis.

— Que je l'accepte ou non, ce n'est pas toi qui hériteras. Ton mari a ajouté un codicille qui t'exclut de sa succession. Et M. de Trigavou le connaît, ce codicille. T'étonneras-tu encore qu'il t'ait trahie?

— Trahie!... Qu'oses-tu dire?

— Je sais tout. Ne m'oblige pas à m'expliquer davantage.

— J'exige, au contraire, que tu t'expliques.

— Tu le veux? Me forceras-tu à te rappeler que, le jour où le malheur est arrivé... quelques heures avant la mort de ton mari, tu m'as demandé de t'aider à sauver un homme... et cet homme que tu avais poussé dans la chambre de la tour, faut-il que je te le nomme?... Veux-tu que je te dise comment il en est sorti?

— Je veux que tu me dises comment tu sais tout cela.

— Qu'importe! Je le sais et j'en ai la preuve...

une preuve certaine... irréfutable. Oh! ne crains rien... je ne m'en servirai pas pour te perdre. Je te jure que je t'aurais pardonné, quoique tu sois bien coupable, tout ce que tu as fait au château; mais à Paris, tu as cherché à me tromper... tu as osé me conseiller d'épouser M. de Trigavou!... Voilà ce que je ne te pardonne pas.

— C'était pour t'éprouver. J'étais jalouse, et je cherchais à savoir s'il te faisait la cour. Tu viens d'affirmer qu'il te la fait encore maintenant. Le jour où je serai sûre que c'est vrai, je lui ferai payer cher sa trahison. J'avais déjà des doutes. En quittant Paris, pour venir à Dinan préparer l'acquittement de Calorguen, il m'avait juré de ne pas aller à Trigavou et de m'écrire tous les jours. Et je n'ai pas reçu de ses nouvelles depuis son départ. Je n'y tenais plus, et je suis partie hier soir. Je sais où il demeure à Dinan. J'y ai couru en descendant du train qui m'a amenée. Il n'était pas chez lui... à sept heures du matin! J'ai laissé une lettre pour lui donner rendez-vous ici. C'est lui que j'attends.

— Alors, je te laisse. Je ne veux pas le voir.

— Reste, au contraire. Je veux l'interroger devant toi... et le confondre, car, si tu m'as dit la vérité, il n'osera pas nier en ta présence.

— Moi! assister à une explication entre cet

homme et toi!... jamais!... c'est déjà trop de savoir qu'il a été... ton amant...

Ton amant! répéta la jeune fille avec amertume. Tu ne comprends pas ce que je souffre quand tu me forces à prononcer ce mot... moi! ta sœur!... moi, Viviane de Bourbriac! Tu as donc oublié le temps où nous vivions près de notre père? Je n'étais qu'une enfant, quand tu étais déjà une grande demoiselle; mais nous nous aimions tendrement... nous mettions en commun nos joies et nos douleurs... tu ne me cachais rien, alors... et plus tard encore, après ton mariage, nous n'avions pas de secrets l'une pour l'autre; du moins, je le croyais... et je rêvais de ne jamais te quitter. Le réveil a été affreux. Si tu savais ce que j'ai éprouvé quand tu m'as dit : Il y a un homme caché chez moi!... j'ai reçu un coup au cœur... Si j'avais prévu ce qui a suivi, je crois que je serais morte de douleur.

Vivette s'arrêta. Les sanglots lui montaient à la gorge, et la voix lui manquait.

L'émotion est contagieuse. Flavie avait les larmes aux yeux.

— Tu pleures! s'écria Vivette. Je puis donc espérer que tu te repens. Il n'est jamais trop tard pour racheter ses fautes... et tu peux racheter les tiennes.

— Comment? murmura la grande coupable.

— En chassant le misérable qui t'a perdue. Tu vas me dire que tu n'en auras pas le courage. Eh bien! pars! Quitte la France, comme tu en avais l'intention.

— On voit bien que tu ne sais pas ce que c'est qu'aimer. Tu crois qu'il me suffit de vouloir pour arracher de mon cœur la passion qui le brûle!... Tu ne comprends pas que je suis rivée à cet homme... Je le méprise et je l'aime encore.

— Le remède à ton mal, c'est la fuite. Et s'il te reste un peu d'affection pour moi, pars, je t'en supplie! Pars sans le revoir et sans lui dire où tu vas. Dieu te fera la grâce de t'éclairer. Tu souffriras; ce sera l'expiation... mais tu finiras par oublier.

— Veux-tu partir avec moi? demanda brusquement madame du Bourgal.

— Je le voudrais... mais c'est impossible... j'ai promis de défendre jusqu'au bout le malheureux qu'on accuse injustement. Et Olivier me reprocherait d'abandonner la cause qu'il sert avec moi.

— Olivier?... Tu es donc décidée à l'épouser?

— Oui, s'il veut bien de moi.

— Tu en doutes?

— J'aurais le droit d'en douter. Depuis que j'ai

quitté Paris, il s'est battu en duel pour une actrice.

— Ce n'est pas vrai. Il s'est battu avec un drôle qui tenait de mauvais propos sur moi. Qui donc t'a dit qu'il s'agissait d'une femme de théâtre?

— Épargne-moi le chagrin de te nommer le calomniateur.

— Alain!... Ah! l'infâme!... Il a menti pour te brouiller avec ton fiancé!... Je te crois maintenant... C'est ta fortune qu'il veut... et pour avoir le champ libre, il accuse Olivier de te tromper... il ne lui manque plus que de se défaire de moi... s'il pouvait m'envoyer sur le banc des assises, à côté de Calorguen, il n'hésiterait pas.

— Tu le juges enfin tel qu'il est. Courage, Flavie! Écoute la voix de ta sœur qui t'adjure de partir... et qui t'ouvrira ses bras quand tu reviendras guérie. Laisse croire à ce misérable que je garde pour moi la fortune de ton mari. Il le croit déjà, car il sait que, si j'y renonçais, elle reviendrait à l'État; Plaintel le lui a dit; Plaintel qui a lu le codicille. Mais M. de Trigavou ne sait pas que, si je l'accepte, cette fortune, c'est pour te la rendre... non pas maintenant, il reviendrait à toi, et tu te laisserais peut-être prendre à ces comédies d'amour qu'il joue si bien. Mais elle t'appartient.

Je te la garderai... Et je suis certaine qu'Olivier m'approuvera.

— Oui, il t'aime pour toi-même, lui dit amèrement madame du Bourgal. Mais que m'importe la fortune! Ma vie est finie maintenant.

— Non, puisque je te reste. Je te jure que nous nous reverrons, et il ne tiendra qu'à toi que nous ne nous quittions plus. Mais pars! Je t'ai ouvert les yeux. Profite, pour fuir, du moment où tu vois clairement que l'homme qui t'a perdue est indigne de toi. Tu l'attends ici, m'as-tu dit, mais, par bonheur, il n'est pas encore arrivé. Ne t'attarde pas une minute de plus. Retourne à Paris et ne t'y arrête pas. Il y a un train express dans une heure. Laisse-moi t'accompagner jusqu'à la gare.

Flavie ne répondit pas, et Viviane s'aperçut que ses yeux cherchaient quelqu'un.

— Ah! soupira la jeune fille, je vois bien que je ne t'ai pas convertie. Tu aspires à le rencontrer.

— Et quand ce serait vrai! s'écria madame du Bourgal. Quand je tiendrais à m'assurer qu'il m'a trahie! Tu l'affirmes, il niera peut-être. Pourquoi le condamnerais-je sans l'entendre? S'il te répugne de le voir, tu peux t'en aller. Je l'interrogerai bien sans toi.

Elles sont incurables, les amoureuses de la

trempe de cette veuve dont la mère était née sous les tropiques. Flavie pouvait entendre raison par intermittences, mais la passion qui la dévorait se rallumait plus furieuse, et les bonnes résolutions s'en allaient en fumée. Elle avait écouté Viviane avec impatience; maintenant le sang lui montait à la tête; la colère et la jalousie l'affolaient : une jalousie furieuse qui se tournait aussi bien contre sa sœur que contre son amant.

— Je veux savoir qui de vous deux dit la vérité, reprit-elle. Rien ne me prouve que c'est toi. Et si tu tiens tant à m'éloigner de lui, c'est que tu veux me le prendre. Tu l'as aimé... tu l'aimes encore. Tu feins de te résigner à épouser Olivier, mais Olivier n'est pas le mari que tu rêves.

— Oh! murmura Viviane, indignée.

— Épouse-le donc, cet Olivier!... c'est le seul moyen de me prouver que tu n'as pas d'arrière-pensée en me poussant à quitter la France. Épouse-le immédiatement, et laisse-moi agir comme il me plaira avec Alain. Je n'ai que faire de tes conseils... ni de ta pitié.

Le cœur de mademoiselle de Bourbriac se révolta enfin. Elle releva la tête, regarda sa sœur en face et lui dit :

— C'est trop. Tu oses m'accuser d'aimer cet

homme. Eh bien! qu'il vienne! Je verrai jusqu'où il poussera l'audace. Et je lui dirai ce que je pense de lui. Mais rappelle-toi qu'à dater de cet instant, tu n'es plus pour moi qu'une étrangère. Je n'ai plus de sœur.

— Soit! c'est toi qui l'auras voulu. Mais va-t'en!... et que je ne te revoie jamais.

— Adieu donc! dit douloureusement Viviane. Je te plains et je prierai Dieu pour toi.

Mademoiselle de Bourbriac, pour arriver à la maison du docteur, n'avait que la place à traverser. Elle tourna le dos à madame du Bourgal, qui la vit d'un œil sec s'éloigner, peut-être pour toujours, et elle hâta le pas, car elle craignait de faiblir, et peu s'en fallut qu'elle ne revînt sur ses pas pour essayer encore une fois d'arracher sa malheureuse sœur à la domination de l'odieux Alain.

Mais Flavie avait comblé la mesure, et la jeune fille résista à la tentation de lui pardonner.

Elle allait droit devant elle, la tête basse, et elle venait de mettre la main sur le marteau de la porte où figurait, sur une plaque de cuivre, le nom du docteur Avaugour, lorsque, en levant les yeux, elle vit à quelques pas d'elle Alain de Trigavou.

Il arrivait en rasant de près les maisons, comme un loup qui se cache pour surprendre une brebis.

Il avait vu de loin Viviane, et il avait déjà le chapeau à la main et le sourire aux lèvres.

— Vous ici, mademoiselle! commença-t-il. Quand vous m'avez quitté à Trigavou, je n'espérais pas vous revoir sitôt.

Le rouge monta au visage de mademoiselle de Bourbriac, mais elle n'essaya pas de se dérober. Ce traître ne lui faisait plus peur, et elle résolut d'en finir.

— Que me voulez-vous, monsieur? lui demanda-t-elle d'une voix vibrante.

— Je vous apporte des nouvelles de Calorguen, et je...

— Vous oubliez qu'on vous attend... là, dit Viviane en lui montrant du doigt les arbres rangés autour de la statue.

— Moi!... qui donc m'attend?

— Celle qui vous a laissé une lettre chez vous... ce matin.

— Une lettre que je n'ai pas reçue. Je suis sorti de très-bonne heure... et je ne suis pas rentré. Mais... vous parlez d'une femme... je n'en connais pas une à Dinan.

— Demandez-lui d'où elle vient, interrompit Viviane, qui regardait toujours dans la même direction.

M. de Trigavou regarda aussi et pâlit en voyant madame du Bourgal sortir du quinconce et s'avancer vers la maison de M. Avaugour.

Cette fois, Alain était pris entre les deux sœurs, et la partie décisive allait s'engager.

Il ne perdit pas la tête. Un homme moins fort que lui se serait dérobé, mais il jouait depuis si longtemps les Lovelaces qu'il ne reculait jamais devant une explication scabreuse. Peut-être même ne lui déplaisait-il pas d'essayer de s'en tirer en abordant de front la difficulté. Les grands capitaines sont plus fiers de gagner la bataille quand la fortune leur est contraire, que de remporter une victoire facile.

— Quoi! dit-il sans s'émouvoir, c'est de madame votre sœur que vous parliez! Je ne l'avais pas deviné, mais je suis trop heureux de la rencontrer. Voulez-vous, mademoiselle, que nous allions à sa rencontre? Je vois venir à nous des passants qui suivent la rue où nous sommes. Pour causer, nous serons beaucoup mieux sur la place.

Et, sans attendre que mademoiselle de Bourbriac lui répondit, Alain traversa la chaussée.

Viviane le suivit. Elle était décidée à tout braver pour assister sa sœur dans cette entrevue périlleuse, pour la soutenir si elle venait à faiblir et pour

démentir M. de Trigavou, s'il osait nier ses trahisons.

Flavie avait relevé sa voilette; elle s'avançait, la tête haute, et ses yeux étincelaient.

Le maître de La Hunaudaie l'aborda cérémonieusement, comme il l'aurait abordée s'il l'avait rencontrée descendant à pied l'avenue des Champs-Élysées.

— Je ne m'attendais pas, madame, à avoir l'honneur de vous voir à Dinan, commença-t-il de sa voix d'homme du monde, sur le diapason adopté dans les salons de Paris, une voix sans inflexions, une voix neutre.

— Vous auriez dû prévoir que je viendrais vous chercher, interrompit madame du Bourgal, sur un tout autre ton. Vous ne m'avez pas écrit depuis votre départ... et je sais pourquoi.

Cette réplique sur le mode familier équivalait à une déclaration de guerre. Alain comprit qu'il y avait du nouveau et se prépara à jouer serré.

Viviane était là, pâle, droite, immobile, et il sentait peser sur lui le regard de la jeune fille.

— Madame, reprit-il, je m'étonne que vous n'ayez pas deviné la cause de mon silence. Vous et mademoiselle de Bourbriac, vous vous intéressez à ce malheureux garde qu'on a mis en prison. J'ai

appris que Pillemer, mon fermier, l'accusait. J'attendais pour vous écrire que je l'eusse interrogé. C'est fait. J'ai maintenant la certitude qu'il a beaucoup exagéré les faits, et je puis vous annoncer qu'il modifiera sa déposition.

— Vous mentez! vous êtes venu retrouver ma sœur... et vous avez fait en sorte de la rencontrer.

— Je l'ai rencontrée, en effet... par hasard, mais vous ne supposez pas, je l'espère, que je m'étais entendu à l'avance avec mademoiselle de Bourbriac.

— Non, dit froidement Viviane, ma sœur ne me fait pas l'injure de croire que je vous ai donné rendez-vous dans ce pays où je vous ai trouvé sur mon chemin.

— L'injure? répéta le comte de Trigavou en affectant de sourire. Voilà un mot cruel, mademoiselle. Je vois que j'ai eu le malheur de vous déplaire, mais je vous serai bien obligé de m'apprendre en quoi je vous ai offensée.

— Je vais vous le dire, répliqua Viviane, résolue à sortir violemment d'une situation fausse.

Elle devinait qu'Alain essayait de se dérober par des réponses évasives, et elle craignait que Flavie ne se laissât prendre à ses beaux discours.

— Vous m'avez laissé entendre que vous m'ai-

102038

miez, reprit la jeune fille, et vous me l'auriez déclaré nettement, si j'avais voulu vous écouter. Nierez-vous cela?

— Je serais bien mal élevé si je me défendais comme d'un crime d'avoir laissé paraître, en causant avec vous, la sympathie que vous m'inspirez, mademoiselle, dit gaiement Alain.

— Assez de faux-fuyants, monsieur! Ayez donc le courage d'avouer que vous voudriez m'épouser, parce que je suis riche. Mon beau-frère m'a laissé toute sa fortune. Vous le saviez déjà lorsque vous êtes venu à Trigavou, mais vous avez voulu vous assurer qu'on ne vous avait pas trompé, et vous êtes allé ce matin vous renseigner chez votre notaire, maître Plaintel, qui a reçu le testament de M. du Bourgal. Vous êtes fixé maintenant... et vous n'hésitez plus. Il ne tiendrait qu'à moi d'être comtesse de Trigavou.

Ce langage brutal dans la bouche de la douce et timide Viviane déconcerta le maître de La Hunaudaie. Il s'attendait à des déclarations beaucoup moins précises, et, se croyant sûr d'être aimé de la jeune fille, il comptait qu'elle tergiverserait en répondant à madame du Bourgal.

Il n'avait pas prévu que les deux sœurs allaient le mettre au pied du mur.

— Convenez donc aussi, reprit Viviane, que vous avez calomnié M. Olivier d'Erquy, mon cousin et mon fiancé. Pour m'empêcher de l'épouser, vous m'avez dit qu'il s'était battu tout récemment pour une actrice. Vous saviez fort bien qu'il s'est battu pour défendre ma sœur qu'on attaquait devant lui.

— Mademoiselle, dit Alain qui n'avait pas encore perdu son aplomb, si vous voulez bien prendre la peine de réfléchir, vous reconnaîtrez que je suis moins coupable que je n'en ai l'air. Vous m'avez demandé pourquoi ce cher Olivier s'attardait à Paris. Je vous ai répondu qu'il avait été blessé dans un duel. C'était la vérité, et je croyais, en vous le disant, excuser votre cousin. Vous avez voulu savoir pourquoi il était allé sur le terrain. Si je vous avais dit qu'il avait imposé silence à un insolent qui attaquait la réputation de madame votre sœur, je ne me serais pas conduit comme doit le faire, en pareil cas, un galant homme. Je vous ai donné la première explication qui m'est venue à l'esprit... je vous l'ai donnée sans songer qu'elle était mal choisie, et j'ai pensé, après, qu'Olivier n'aurait pas de peine à se justifier.

Quant à ma visite à maître Plaintel, elle s'explique d'elle-même, puisqu'il est chargé de mes intérêts

dans l'arrondissement. Ce notaire est un bavard imbécile, vous avec dû vous en apercevoir... et s'il m'a parlé de vous, ce n'est pas que je me sois permis de l'interroger sur votre situation, veuillez le croire.

Madame du Bourgal écoutait, en fronçant le sourcil, ces explications plus audacieuses que plausibles, mais Viviane crut lire sur son visage qu'elle n'était pas éloignée d'y croire, et se décida à pousser l'interrogatoire jusqu'au bout.

— Monsieur, dit-elle en regardant Alain bien en face, je vous prie de me répondre catégoriquement. Si je consentais à être votre femme, m'épouseriez-vous, oui ou non?

Cette question à brûle-pourpoint désarçonna M. de Trigavou. Il n'y avait plus moyen d'éviter de se prononcer. Et il commençait à comprendre que l'insistance hardie de mademoiselle de Bourbriac était le résultat d'une conversation entre les deux sœurs. Où Viviane aurait-elle puisé le courage de parler de la sorte, si madame du Bourgal ne l'eût pas lancée préalablement dans cette voie? Et comment Flavie s'y était-elle prise pour l'exciter à ce point contre lui? Avait-elle laissé percer sa jalousie, et Viviane, irritée, voulait-elle, en faisant un éclat, démasquer l'amoureux à double face?

Si loin qu'il allât dans ses conjectures, il n'approchait pas encore de la vérité.

Et il n'aurait pas mieux demandé que de répondre par une déclaration brûlante à l'étrange question de la jeune fille. Mais Flavie était là qui le regardait de ses grands yeux noirs, et il savait de quoi elle était capable pour se venger d'une trahison.

Il essaya encore de s'esquiver par une plaisanterie.

— C'est le monde renversé, dit-il en riant. En vérité, mademoiselle, on jurerait que vous me demandez ma main! Heureusement il n'y a là personne pour vous entendre.

— Il y a moi, dit brusquement madame du Bourgal; et je te somme de répondre. Tu peux parler librement. Ma sœur sait que tu es mon amant.

A cette proclamation impudente, mademoiselle de Bourbriac pâlit de honte, et pourtant c'était elle qui l'avait provoquée. Flavie, en affichant ainsi l'adultère, ne lui apprenait rien qu'elle ne sût déjà, mais ce tutoiement subit la révoltait.

Alain, lui, pâlit de colère. Tous les plans qu'il échafaudait, depuis qu'il connaissait les dispositions prises par le général, s'écroulaient subitement. Il comprenait enfin la situation, et il sentait que c'en

était fait de ses espérances matrimoniales. Mademoiselle de Bourbriac ne consentirait jamais à épouser un homme dont sa sœur avait été la maîtresse, et il ne lui restait même pas une chance de retrouver d'un côté ce qu'il perdait de l'autre, car il ne pouvait pas se flatter maintenant que Viviane renoncerait à l'héritage pour enrichir madame du Bourgal. Il lui restait une femme dont il était las et qu'il détestait déjà, depuis qu'elle était venue faire manquer ses projets, en se jetant à la traverse.

Mais il s'agissait d'abord de sortir avec les honneurs de la guerre de la fâcheuse position où elle l'avait acculé.

— Mademoiselle, dit-il de la voix mordante qu'il savait prendre quand il voulait blesser une femme, l'aveu spontané que vous venez d'entendre me dispense de vous apprendre que vous avez pris au sérieux de simples formules de politesse banale. Je ne sais si vous m'avez fait l'honneur de penser à moi, mais je vous assure que je n'ai jamais prétendu à vous plaire. Votre sœur ne me l'aurait pas pardonné... Olivier non plus. Épousez-le; je ferai des vœux pour votre bonheur à tous les deux. Et quant à ce garde-chasse auquel vous vous intéressez tant, je continuerai à ne pas lui être hostile. En revanche, je compte que vous garderez pour vous

seule la confidence que Flavie vient de vous faire.

Ce petit nom de Flavie, appliqué à la veuve du général, était presque une injure, et Viviane la sentit. C'était comme si M. de Trigavou avait dit : Je n'ai plus besoin de me gêner ; cette créature est à moi, et vous êtes sa sœur.

La malheureuse qu'il traitait ainsi sut gré à son amant de le prononcer devant Viviane, ce nom par lequel il ne l'avait jamais appelée qu'en tête-à-tête ! Elle voyait dans cette familiarité affichée une sorte de consécration des droits qu'elle croyait avoir sur lui. Elle pensait : Il m'épousera.

Et en ce moment même, Alain se demandait comment il se débarrasserait d'elle.

Mademoiselle de Bourbriac comprit que sa place n'était plus là. Elle attendait que sa sœur lui tendit la main, et elle la vit prendre le bras de son amant. C'était le dernier coup. Elle s'en alla, le cœur brisé, pendant qu'ils s'éloignaient sans se retourner.

Cette fois, c'était vrai. Elle n'avait plus de sœur. Elle venait d'essayer encore de la sauver. Elle ne pouvait pas sauver malgré elle une affolée qui se rejetait dans le gouffre quand Viviane tentait de l'en tirer.

La maison du docteur était un asile sûr contre de pareilles rencontres. Viviane y courut, et la ser-

vante qui lui ouvrit la porte lui annonça que M. Avaugour venait de rentrer avec un monsieur.

— Dieu soit loué! murmura la jeune fille; il ramène Olivier. Pourvu qu'ils ne m'aient pas vue causant sur la place avec cet homme et avec Flavie!

Ce n'était pas sans quelque raison qu'elle s'inquiétait à ce propos, car elle ne voulait pas leur apprendre la chute de sa sœur, et elle se demandait ce qu'elle pourrait leur répondre s'ils s'avisaient de la questionner.

Elle s'alarmait à tort. Le docteur et Olivier étaient arrivés le long des maisons, en causant avec animation, et ils n'avaient pas pris garde au petit groupe qui s'était formé au milieu de la place du Guesclin.

Ce fut une joie pour tous, cette réunion dans le salon de M. Avaugour : un vrai salon de médecin de province, avec un parquet bien ciré, des fauteuils en velours d'Utrecht, une pendule Empire, sous un globe, et l'inévitable gravure qui représente Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès.

Elle n'engage à rien, cette gravure presque obligatoire, et le docteur ne serait pas arrivé à acquérir une jolie fortune s'il n'avait pas pris d'honoraires à ses clients, mais il n'en était pas

moins désintéressé, car il ne faisait payer que les riches.

— Ah! mademoiselle, dit-il gaiement, j'ai eu assez de peine à le dénicher, votre cher cousin. Figurez-vous qu'il est descendu dans une auberge de troisième ordre, où je ne me serais jamais avisé d'aller le chercher. Enfin, je l'ai découvert et je vous l'ai ramené.

Olivier laissait parler le docteur et paraissait embarrassé. Il n'avait pas encore osé regarder Viviane en face.

— Savez-vous ce que j'ai découvert? reprit M. Avaugour. Monsieur s'est laissé aller à son humeur batailleuse, et il a emboursé un joli coup d'épée. Priez-le donc de vous montrer son poignet qu'il cache sous la manche de son pardessus. La blessure est fermée, mais les bandes du dernier pansement y sont encore.

— Ne rougissez pas, mon cousin, dit mademoiselle de Bourbriac; je sais maintenant pourquoi vous vous êtes battu.

— Alors, mademoiselle, vous en savez plus long que moi, répliqua le docteur. Mais laissons ce duel, qui est déjà de l'histoire ancienne. J'ai à vous apprendre des nouvelles plus fraîches et plus intéressantes.

Viviane se demandait déjà si M. Avaugour allait lui parler de madame du Bourgal; et de tous les sujets que le docteur pouvait aborder, celui-là eût été le plus pénible pour la jeune fille, surtout en présence de son fiancé.

Elle fut bien vite rassurée.

— D'abord, dit le médecin, je vous annonce que Calorguen vient d'être transféré à Saint-Brieuc, par ordre du procureur général. Il est parti ce matin, dans un wagon spécial. Je l'ai vu entrer dans la gare, escorté par deux gendarmes et par deux gardiens venus du chef-lieu tout exprès. Il marchait péniblement et...

— Vous lui avez parlé? interrompit mademoiselle de Bourbriac.

— Je n'ai pas pu. Les gens qui le gardaient ne m'ont pas laissé approcher. Je suis entré à l'hôtel où est descendu M. d'Erquy... juste en face de la gare... et je l'y ai trouvé. Je lui ai raconté ce que je venais de voir... et alors, il m'a dit... ce qu'il va vous raconter mieux que je ne saurais le faire... car l'histoire est un peu embrouillée.

— De quoi s'agit-il donc?

Viviane appuya cette question d'un regard adressé à Olivier, qui dut s'expliquer.

— Ma foi! cousine, dit-il, je vous avoue que je

ne sais par où commencer. J'ai à cœur de vous apprendre avant tout pourquoi je ne vous ai pas donné signe de vie depuis que vous avez quitté Paris... et voilà que ce cher docteur me met en demeure de vous parler de faits auxquels se rattache peut-être la mesure prise contre ce pauvre Calorguen.

— Commencez par vous justifier de m'avoir oubliée, répondit en souriant la jeune fille. Je vous y autorise et même je vous en prie.

— Je ne demande pas mieux. L'affaire qui préoccupe notre ami Avaugour viendra après. Sachez donc, cousine... non, vous savez déjà... enfin, depuis notre unique entrevue chez votre sœur, j'ai ramassé une sotte querelle; il a fallu m'aligner, j'ai été blessé, et j'ai chargé Trigavou de dire à vous et à votre sœur que je m'étais donné une entorse qui m'empêcherait de sortir pendant quelques jours. Je ne voulais pas qu'on sût chez vous que je m'étais battu. Alain, sans doute, aura mal fait ma commission...

— Plus mal que vous ne pensez.

— Peu importe, puisque vous ne m'en voulez pas d'être allé sur le pré. Pendant que je me soignais dans ma chambre, Alain m'a appris que vous veniez de partir pour aller vous établir chez la mère du garde; il allait partir aussi, et il m'a proposé de

venir le rejoindre à Dinan, où nous serions plus à portée d'être utiles à Calorguen. Je me suis laissé persuader, quoique j'eusse préféré de beaucoup aller vous retrouver à Trigavou. J'étais un peu honteux de m'être battu, comme un aspirant mauvais coucheur qui sort de l'École navale. Un fiancé ne devrait croiser le fer qu'avec la permission de sa fiancée.

— Je vous l'aurais accordée, si vous me l'aviez demandée; mais je voudrais bien savoir ce que vous avez fait à Dinan depuis que vous y êtes. Quoi! pas même une visite au docteur Avaugour! Si vous aviez pris la peine de passer chez lui, vous m'auriez rencontrée, ou du moins vous auriez su que j'étais ici. Et vous vous cachiez dans une auberge borgne!

— Ah! voilà! je tenais à vous apporter une bonne nouvelle. Trigavou s'était mis en tête de faire évader Calorguen. J'ai fait des objections, mais j'ai fini par adopter son idée et par m'associer à son projet. J'étais convaincu qu'il devait réussir cette nuit. Trigavou avait tout préparé... une corde pour descendre de la prison... un bateau à Saint-Lunaire pour passer la Manche. Jugez de mon étonnement et de mon chagrin quand notre ami Avaugour m'a annoncé que Calorguen venait de partir pour Saint-Brieuc, entre deux gendarmes.

Le coup a manqué, c'est évident... j'ai mis Avaugour au courant de l'affaire, et il prétend que me voilà dans un très-mauvais cas. Le gardien chef est un ancien marin qui me connaît; il sait qu'on a envoyé en mon nom, à son prisonnier, un panier d'huitres, où Trigavou avait caché la corde et d'autres ustensiles dont Calorguen ne s'est pas servi, et que le gardien chef découvrira infailliblement, s'il vide le panier.

— Ah! mon cousin, murmura Viviane, qu'avez-vous fait là?... Et comment avez-vous pu suivre un conseil donné par cet homme?

— Qu'appelez-vous cet homme? Il s'agit d'Alain.

— Je vous dirai plus tard ce que je pense de lui. Mais comment n'avez-vous pas compris que Calorguen, en s'évadant, n'aurait fait qu'empirer sa situation? Fuir, c'eût été s'avouer coupable. Ce qu'il veut, ce que je veux, c'est qu'il soit acquitté. Et M. de Trigavou a d'autres intentions que les nôtres.

— Ma chère Viviane, vous me paraissez prévenue contre lui. Permettez-moi de le défendre.

— Vous le défendrez tantôt, mon cher d'Erquy, interrompit le docteur. En attendant, faites-moi le plaisir de venir avec moi. Je vais au château

voir Roquevaire, sous prétexte de lui demander pourquoi on lui a enlevé son prisonnier. Il me dira bien s'il a trouvé au fond du panier des objets prohibés. Et s'il a fait cette découverte, je l'engagerai à la garder pour lui, dans son propre intérêt. Je mettrai l'envoi au compte de M. de Trigavou, qu'il ne connaît pas et que je me garderai bien de nommer. Il pourra croire que le monsieur qui a visité le donjon en même temps que vous était un voyageur que vous aviez rencontré par hasard.

Du reste, conclut M. Avaugour, il est inutile que Roquevaire vous voie. Vous irez m'attendre sur le boulevard extérieur pendant que je causerai avec lui au greffe.

— J'accompagnerai mon cousin, dit Viviane d'un air décidé.

— Parfait, mademoiselle!... et si vous m'en croyez, nous ne perdrons pas de temps.

Cet arrangement convenait à mademoiselle de Bourbriac, qui tenait à rester dorénavant sous la protection immédiate d'Olivier, et qui se réservait de lui dire plus tard tout ce qu'elle ne pouvait pas lui dire en présence du docteur.

Ils sortirent tous les trois, mais ils se séparèrent aussitôt qu'ils furent dehors. Avaugour s'achemina directement vers le château. Olivier et Viviane

prirent du côté opposé, afin de passer par le Marchix et par la place Duclos, où commence le boulevard qu'on appelle à Dinan les Petits-Fossés.

C'était là qu'ils devaient attendre M. Avaugour.

Les fiancés marchèrent quelque temps côte à côte, sans se parler. Ils étaient aussi embarrassés l'un que l'autre, Olivier plus encore que Viviane. Ce fut pourtant lui qui entama le premier la conversation.

— Cousine, dit-il, je n'aurai jamais de secrets pour vous. N'en ayez pas pour moi. Que vous a fait ce pauvre Alain?

— Me croyez-vous capable de parler contre mon véritable sentiment ou de juger à la légère? demanda Viviane.

— Certes non.

— Eh bien! je ne puis vous dire sur quoi je base mon appréciation, mais j'affirme que le comte de Trigavou est un malhonnête homme... que je le crois capable des actions les plus basses, et qu'il se joue impudemment de vous... de moi...

Elle allait ajouter : et de ma sœur, mais elle sut s'arrêter à temps.

— Est-ce possible? murmura Olivier stupéfait.

— Je vous dis la vérité, et je puis vous citer un trait de lui, un seul. Il m'a parlé de votre duel, et

il a essayé de me faire accroire que vous vous étiez battu pour une femme de théâtre.

— Mais, alors, c'est un drôle !... et vous me faites souvenir qu'il m'a laissé entendre que...

— Achevez. De cet homme, rien ne m'étonnera.

— Que vous étes amoureuse de Calorguen.

— Je m'étonne qu'il n'ait dit que cela. Et maintenant, mon cher Olivier, j'ai une grâce à vous demander... c'est la première... et sans doute ce ne sera pas la dernière... une femme a souvent des prières à adresser à son mari...

— Est-ce à dire que je serai le vôtre?

— Quand vous voudrez, mon ami. Dès que Calorguen sera jugé, nous fixerons le jour de notre mariage. Mais promettez-moi, dès à présent, de cesser toutes relations avec M. de Trigavou.

— Je vous le promets. J'ajoute cependant qu'il me sera difficile de rompre brusquement.

— Je ne crois pas qu'il cherche à renouer avec vous. Mais s'il le tentait, je compte que vous repousseriez ses avances.

— Je les repousserai. Et s'il me demande des explications, je refuserai de lui en donner... et cela par une excellente raison...

— Cette raison, c'est que vous ignorez ce que je lui reproche. Je vous l'apprendrai quand nous se-

rons mariés. Ne parlons plus de lui. Mais Dieu veuille qu'il ne vous ait pas compromis! Cette corde qu'il a fait, dites-vous, passer à Calorguen a été envoyée en votre nom... il s'est bien gardé de donner le sien, et je suis persuadée que sous ces manœuvres se cachait quelque mauvais dessein. M. de Trigavou ne fait rien sans motif, et il n'en avait aucun de fournir au prisonnier les moyens de s'évader.

Olivier ne dit rien, parce qu'il n'avait rien à dire. Il commençait à regretter d'avoir accordé tant de confiance à un homme que mademoiselle de Bourbriac condamnait sans appel.

Les fiancés avaient fait du chemin, et ils étaient arrivés devant le donjon.

— C'est là qu'il était enfermé, n'est-ce pas? demanda Viviane.

— Oui... presque immédiatement au-dessous de la plate-forme. Cette fenêtre grillée que vous apercevez là-haut doit être celle de la cellule où on l'avait logé. Et, tenez!... les barreaux sont intacts... il n'a pas essayé de fuir... Diable! la corde et les outils doivent être restés au fond du panier, et Roquevaire les y trouvera.

Viviane posa sa main sur le bras de son fiancé et lui dit :

— Il ne les trouvera pas. Regardez au fond du fossé... là... parmi les ronces... voyez-vous un objet qui brille?...

— Et un autre objet qui serpente à travers les broussailles... je crois, en vérité, que c'est une corde. Calorguen l'a donc jetée par la fenêtre de son cachot!

— Je ne m'étonne pas qu'il ait refusé de fuir. Il ne faut pas qu'on trouve cette corde. Allez la chercher, je vous prie. Profitez du moment où personne ne nous voit.

Olivier courut à l'endroit. Viviane le vit se baisser et ramasser successivement un ciseau et les tenailles qu'il fourra dans les poches de son pardessus, puis la corde qu'il traîna jusque sur le macadam du boulevard.

— Tout y est, dit-il, tout ce que Trigavou m'avait annoncé... sauf une lime dont il m'a parlé et que nous aurions de la peine à retrouver. Maintenant, ma chère Viviane, que voulez-vous que je fasse de ce câble?

— Roulez-le autour de votre corps, comme une ceinture... sous votre pardessus.

— Diable! c'est que... j'aurai de la peine à me reboutonner, une fois que je serai cerclé de chanvre... elle doit être longue, cette corde... mais

non, pas tant que je croyais. Voyez donc, dit Olivier à sa cousine qui l'aidait de son mieux. Elle ne fera guère plus d'une vingtaine de tours de ceinture, et je ne suis pas gros... C'est extraordinaire... à l'œil, j'aurais cru qu'il y avait bien vingt mètres de la fenêtre de la cellule à la base de la tour.

— Il y en a au moins vingt-cinq.

— Alors, c'est incompréhensible. Trigavou m'a affirmé qu'il avait mesuré la hauteur. Comment a-t-il pu se tromper à ce point dans ses calculs?

— Il ne s'est pas trompé.

— Alors, c'est vous et moi qui nous trompons.

— Non, Olivier! apprenez à connaître l'homme que vous appeliez votre ami... Il a fait exprès d'envoyer une corde trop courte. Il comptait qu'arrivé au bout, Calorguen lâcherait prise et se tuerait en tombant.

— Oh! ce serait bien pis qu'un assassinat. Trigavou est gentilhomme, après tout. Et puis, quel intérêt avait-il donc à se défaire d'un malheureux garde-chasse qui ne lui a jamais fait de mal?

— Si je vous le disais, vous ne me croiriez pas... plus tard, vous le saurez. Mais voici M. Avaugour... fermez votre vêtement... et pas un mot, je vous en

supplie... le docteur m'adresserait la même question que vous, et je ne veux pas répondre.

Olivier obéit. Heureusement il portait un pardessus très-ample, et M. Avaugour, qui ne s'amusa point à l'examiner, ne s'aperçut pas qu'Olivier avait doublé de volume.

— Rassurez-vous, dit-il en abordant les fiancés. J'ai trouvé Roquevaire en train d'avaler la dernière douzaine d'huîtres. Le panier vide était à côté de lui. Évidemment, M. de Trigavou n'y avait rien mis. Je m'alarmais à tort.

— Tant mieux! s'écria Viviane en regardant Olivier pour lui recommander le silence. Que vous a-t-il dit de Calorguen?

— Que l'ordre du procureur général a été apporté à Dinan par un maréchal des logis de la gendarmerie de Saint-Brieuc. La session des assises va s'ouvrir lundi prochain... une session extraordinaire. Cela explique suffisamment le départ de l'accusé. Calorguen, du reste, n'a pas réclamé. Mais il paraissait souffrant, et j'ai remarqué moi-même qu'il traînait la jambe. Roquevaire pense qu'on n'a pas voulu le laisser à Dinan parce qu'il y comptait trop d'amis, mais il ne se doute de rien.

— Alors, demanda Olivier, je puis sans inconvénient aller m'établir à Saint-Brieuc?

— Et même assister aux audiences, répondit M. Avaugour. Nous nous y retrouverons tous, car je serai appelé comme témoin... Mademoiselle de Bourbriac aussi... et madame du Bourgal...

— Elle ne se présentera pas, dit Viviane.

— Elle aura tort. Quant à M. de Trigavou, son nom figure sur la liste des jurés. A sa place, moi, je me ferais récuser par l'avocat de Calorguen. Mais je crois qu'il siégera, s'il est appelé à siéger.

— Il pourra s'en repentir, murmura la jeune fille. Moi, je partirai demain avec mon cousin... qui sera mon mari dans un mois.

— Bravo ! s'écria le bon docteur. Tout est bien qui finit bien.

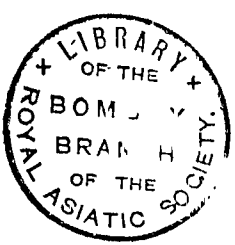
LIBRARY OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY. BOMBAY BRANCH

III

Le grand jour est venu. C'en est un pour une ville de troisième ordre, comme Saint-Brieuc, où les distractions sont rares. L'ouverture des assises en province est toujours un événement et une aubaine pour les aubergistes qui logent les jurés et les témoins. Mais, cette fois, il ne s'agit pas d'une session ordinaire où l'on juge une dizaine de malfaiteurs vulgaires. C'est une cause célèbre qui va se dérouler devant le jury des Côtes-du-Nord.

Rien n'y manque : ni l'intérêt qui s'attache à une victime appartenant à la classe élevée de la société, ni le mystère qui enveloppe la cause du crime, ni la sympathie qu'inspire l'accusé, ni même le côté romanesque qu'entrevoient déjà les amateurs de drames judiciaires.

Tout le département se passionne pour ou contre Calorguen, et les journaux parisiens ont envoyé des rédacteurs suivre les débats.

Les notabilités du pays se disputent, depuis huit jours, les places dans la salle d'audience, et les hôtels regorgent d'étrangers alléchés par l'espoir d'obtenir une entrée privilégiée.

Le président, conseiller à la cour de Rennes, ne sait auquel entendre et désespère de contenter tout le monde.

Saint-Brieuc, cependant, possède un palais de justice superbe, construit il y a une vingtaine d'années, par un architecte intelligent, sur un plan très-bien conçu. On n'y a pas ménagé l'espace. La salle d'audience est vaste et commodément disposée à l'intérieur. Et il se trouve, par hasard, que ce palais, placé au milieu d'un square fleuri auquel aboutissent de belles promenades plantées, domine un vallon fait à souhait pour le plaisir des yeux. Le site jure avec la destination sévère de l'édifice. On s'imaginerait volontiers qu'on ne doit y juger que des procès gais. Et c'est précisément le contraire, car cette partie de la Bretagne est fertile en crimes noirs.

Le reste de la ville est d'un aspect plus sombre. Toutes les guerres y ont laissé leur empreinte : guerres contre les Anglais, guerres de religion, guerres civiles. Olivier de Clisson y soutint un siége en 1375, et les chouans l'ont prise en 1799.

Mais Saint-Brieuc était surtout une ville épiscopale; on le voit bien au nombre des églises, des chapelles et des communautés qni occupent encore à peu près la moitié de sa superficie.

Du reste, les bons hôtels n'y manquent pas.

Viviane de Bourbriac, Olivier d'Erquy et le docteur Avaugour avaient pris gîte dans celui que fréquentent de préférence les anciennes familles du pays.

Viviane et Olivier y étaient depuis quelques jours; M. Avaugour, retenu à Dinan par l'exercice de sa profession, n'y était que depuis la veille.

Ni les uns ni les autres n'avaient revu Alain de Trigavou et n'avaient de nouvelles de madame du Bourgal.

Viviane pensait que sa sœur ne se présenterait pas, et, comme on croit volontiers ce qu'on désire, elle se flattait que cette sœur coupable avait pris le parti de passer à l'étranger, suivant le conseil qu'elle lui avait donné à la fin de leur dernière entrevue.

Olivier, édifié maintenant sur la valeur morale d'Alain de Trigavou, ne tenait pas à revoir ce faux ami, mais il n'avait pas renoncé à lui dire son fait, s'il se retrouvait jamais face à face avec lui.

Le docteur, moins intéressé dans la cause et plus philosophe que les deux fiancés, se bornait à faire des vœux pour l'accusé, sans compter sur un acquittement, et se demandait si, dans l'intérêt de Calorguen, il devait souhaiter que la veuve du général vînt témoigner à l'audience, car il savait depuis longtemps qu'il y avait un secret entre elle et le garde. Il soupçonnait même qu'elle connaissait le meurtrier de son mari, et qu'elle avait de puissantes raisons pour ne pas le dénoncer.

Tous les trois, ils avaient leur place marquée au palais : Viviane et M. Avaugour, dans la chambre des témoins ; Olivier d'Erquy, sur un siége réservé derrière la cour. Le président, qui avait été l'ami de son père, ne s'était pas trop fait prier pour accorder cette faveur.

Et tous les trois, une demi-heure avant l'audience, s'étaient rendus ensemble au palais de justice.

La foule assiégeait déjà les portes, une foule composée d'éléments divers: il y avait des paysans et des citadins, des petits bourgeois et des belles dames ; tout cela confondu et formant le public, celui qui est obligé de faire queue, comme les spectateurs qui vont au parterre des théâtres.

Parmi ceux-là, Viviane et le docteur reconnurent quelques figures de cultivateurs venus de Trigavou tout exprès pour voir juger le garde-chasse du château.

A la porte réservée aux témoins, ils rencontrèrent le commandant Jugon, rappelé de Paris où il aurait voulu rester plus longtemps; les domestiques du général, ceux du commandant qui étaient à Lanvollon, le soir de la Saint-Hubert, et qui avaient vu partir M. du Bourgal; les plombiers qui avaient cloué la plaque; et enfin le fermier de La Hunaudaie, l'affreux Pillemer, autour duquel le vide s'était fait immédiatement.

Là, Olivier d'Erquy dut quitter sa cousine et son ami pour aller présenter sa carte à l'entrée particulière des privilégiés.

Là aussi, on se pressait, et il n'arrivait pas le premier; mais le président l'avait recommandé, et il put se caser sans trop de peine sur l'estrade réservée où n'étaient admis que les personnages importants, magistrats, hauts fonctionnaires administratifs; autorités municipales et autres.

La salle se remplissait rapidement, et bientôt, non-seulement il ne resta plus une place vide, mais il y eut plus de monde qu'il n'en pouvait

tenir dans ce carré long dont la moitié reste inaccessible au public.

La foule est indéfiniment compressible.

On étouffait déjà, et les dames en étaient à respirer des flacons de sels anglais.

Sur une large table, au milieu du prétoire, on avait étalé, suivant l'usage, les pièces à conviction : le fusil de chasse de Calorguen, la balle à peine déformée qui avait frappé M. du Bourgal, et même le veston qu'il portait le jour du crime et que le projectile avait troué.

Olivier, qui voyait pour la première fois de sa vie une cour d'assises, se demanda à quoi pouvait servir l'exhibition de ce vêtement taché de sang. Elle lui semblait inutile et répugnante.

Puis il se mit à passer en revue ses voisins, tous gens graves qui le regardaient en dessous, voyant bien qu'il n'était pas des leurs, et qui se demandaient probablement de quel droit ce jeune homme était là.

Dans la salle, il n'apercevait pas une seule figure de sa connaissance.

Il finit par se demander s'il avait bien fait de venir voir juger Calorguen, lui, le cousin germain de la veuve du général et de mademoiselle de Bourbriac que sa présence troublerait peut-être,

lorsqu'elle serait appelée à déposer devant la cour.

Il était un peu tard pour se raviser, et il se promit de se montrer le moins possible.

Il se demanda aussi, avec une certaine inquiétude, si Alain de Trigavou n'allait pas prendre place sur le banc des jurés. Le docteur s'y attendait, mais le docteur pouvait se tromper.

— Bah! on le récusera, se dit Olivier. Il ne peut pas siéger dans une affaire où son fermier est le principal témoin à charge.

Le banc où s'assied l'accusé et les bancs des jurés étaient vides; les magistrats n'avaient pas encore fait leur entrée, mais au milieu du prétoire se pressaient des messieurs plus ou moins bien habillés qui n'étaient évidemment ni des témoins, ni de simples spectateurs.

— La cour, messieurs! chapeau bas! cria la voix retentissante d'un huissier audiencier.

Le président parut le premier, en robe rouge, suivi de près par deux assesseurs en robe noire, avec une ceinture bleue, suivant l'usage des tribunaux du ressort de la cour de Rennes. Puis le procureur de la République, vêtu de noir comme les juges, alla occuper son siége à la droite de la cour.

Tout cela se fit solennellement, comme il convient, mais avec accompagnement d'un certain brouhaha.

Quand le silence fut rétabli, le président ordonna qu'on introduisît l'accusé, et tous les yeux se fixèrent sur une petite porte qui s'ouvrit presque aussitôt.

Calorguen parut accompagné de deux gendarmes, entre lesquels il alla s'asseoir pendant que son avocat prenait place immédiatement au-dessous de lui.

Un murmure favorable courut dans la foule, à l'apparition de ce grand garçon à la tournure militaire et au visage sympathique. Il avait vraiment bonne mine dans son costume de garde-chasse, le seul qu'il possédât, et il plut tout de suite aux femmes, qui formaient à peu près le tiers de l'assistance.

Olivier, en le regardant avec attention, se souvint de l'avoir vu jadis au château, et jugea qu'il n'avait pas la physionomie d'un assassin. Il fut aussi frappé de son attitude simple et digne. Certains accusés se montrent abattus, affaissés; d'autres, au contraire, posent pour le public. Calorguen se tenait à merveille, sans faiblesse et sans forfanterie. Il paraissait se posséder parfaitement,

et il examinait avec calme les gens rassemblés là pour le juger ou pour le voir juger.

Olivier crut remarquer que ses yeux cherchaient quelqu'un dans la foule et s'arrêtaient sur un groupe de spectateurs assis sur la première banquette. Bien entendu, mademoiselle de Bourbriac n'y était pas, puisqu'elle venait d'entrer dans la chambre des témoins, et Olivier ne distingua point la personne qui attirait l'attention de Calorguen.

On procéda alors au tirage des noms des jurés que le sort allait désigner pour juger l'affaire.

A Paris, et dans la plupart des cours, cette opération se fait dans la chambre du conseil, avant l'entrée en séance. La cour de Rennes a adopté l'usage de tirer au sort dans la salle d'audience.

Les trente-six jurés étaient là groupés au pied de l'estrade; l'urne était placée devant le président, qui se mit à en extraire les bulletins l'un après l'autre.

On sait qu'aux termes du Code d'instruction criminelle, l'accusation et la défense ont un droit égal qui consiste pour chacune d'elles à récuser douze noms. De telle sorte qu'une fois ce droit épuisé de part et d'autre, il reste toujours douze jurés appelés à siéger. Le cas se présente rare-

ment; il est même des causes où l'on ne récuse personne; mais quand on use de ce droit des deux côtés, il peut arriver qu'on aille jusqu'au bout de la liste. Or, il se trouvait que, dans l'affaire Calorguen, les jurés domiciliés dans l'arrondissement de Dinan passaient pour être favorables à l'accusé, tandis que les jurés originaires des autres parties du département des Côtes-du-Nord passaient pour lui être hostiles. Il devait nécessairement s'ensuivre que le ministère public récuserait les uns, et que l'avocat récuserait les autres.

Ainsi en advint-il, et les récusations tombèrent si dru, du côté de la défense, que bientôt il n'en resta plus à exercer.

Les jurés acceptés montaient successivement sur les gradins étagés où ils devaient se placer; l'ordre du tirage détermine l'ordre de préséance, c'est-à-dire que le premier désigné par le sort est chef du jury, chargé de lire le verdict après la clôture des débats.

Calorguen assistait impassible et indifférent à cet égrènement du groupe rassemblé à quelques pas de lui. Peu lui importait par qui il allait être jugé, et il avait donné carte blanche à son défenseur pour les récusations. Il se préoccupait si peu de la composition du jury qu'il n'avait pas même

lu la liste imprimée que l'accusé reçoit quelques jours avant l'audience; liste où figurent les trente-six noms dont il peut éliminer douze. Et son avocat, médiocrement renseigné sur certaines personnalités, s'était un peu trop pressé d'épuiser son droit, si bien qu'il se trouva désarmé, alors qu'il restait encore quatre noms à extraire de l'urne pour compléter le jury.

— M. de Trigavou! appela le président.

Olivier tressauta sur sa chaise. Il avait momentanément oublié que son ci-devant ami faisait partie du jury, et il ne l'avait pas remarqué, confondu qu'il était avec les autres. Mais il le reconnut immédiatement.

— J'espère bien qu'on va le récuser, pensait l'honnête lieutenant de vaisseau.

Mais aucune réclamation ne s'éleva, et Alain de Trigavou monta au banc des jurés.

Olivier, alors, regarda Calorguen et fut frappé du changement qui se produisit sur la physionomie de cet accusé, si calme jusque-là. Sa figure se décomposait littéralement.

— Il le craint donc bien! se dit le fiancé de Viviane. Au fait, il n'a pas tort, et je m'étonne qu'on laisse siéger le maître de Pillemer.

Il ne vint pas à l'esprit d'Olivier que Calorguen

ignorait que le comte de Trigavou était encore vivant.

Si Olivier d'Erquy avait pu lire dans l'âme du garde, il aurait compris pourquoi l'apparition de M. de Trigavou bouleversait à ce point l'accusé.

Calorguen, depuis la mort du général, n'avait pas entendu parler une seule fois de l'amant de madame du Bourgal. Le nom de Trigavou n'avait pas été prononcé par le juge d'instruction pendant les interrogatoires, et en visitant le prisonnier, le docteur Avaugour ne l'avait pas prononcé non plus.

Calorguen ne pouvait pas deviner que Trigavou était miraculeusement sorti de la tour où sa maîtresse l'avait caché.

Et, après s'être juré à lui-même de se venger de madame du Bourgal qui lui avait envoyé une corde trop courte, Calorguen était revenu peu à peu sur sa résolution de dénoncer en pleine audience l'odieuse conduite de la baronne.

Il ne lui avait pas pardonné, mais il s'était dit que Dieu l'avait déjà punie en la frappant dans la personne de son amant, et qu'elle ne reverrait plus jamais cet homme qu'elle adorait et qu'il exécrait.

Dès lors, à quoi bon la perdre en déclarant publiquement qu'elle lui avait commandé de tuer son mari ?

Il était donc décidé à se taire par pitié et un peu aussi par faiblesse pour la femme qu'il avait aimée, qu'il aimait peut-être encore, sans se l'avouer à lui-même.

Et voilà que tout à coup son rival ressuscitait ! Ce gentilhomme qu'elle lui avait préféré allait pouvoir vivre librement avec elle et l'épouser plus tard. Ces amants coupables allaient goûter en paix le bonheur dans le crime... oui, dans le crime, car ils avaient dû s'entendre pour faire assassiner le mari.

— Et je souffrirais cela ! se disait maintenant Calorguen. Non. Je vais les démasquer. Je serai impitoyable. Je choisirai le moment où elle paraîtra. Je lui rappellerai en face qu'elle a écrit de sa main l'ordre de tuer le général, et que, cet ordre écrit, il ne tient qu'à moi de le mettre sous les yeux de mes juges. Elle a été citée comme témoin ; elle viendra. Par pitié pour elle, je n'ai pas fait appeler Yvon, à qui j'ai confié le billet. Mais je vais demander qu'on renvoie l'audience à demain pour l'entendre. Il aura le temps d'arriver.

Pendant que cette tempête se déchaînait sous le

crâne de l'accusé, le jury avait achevé de se constituer. Le président annonça que la séance était ouverte, et le greffier se mit à lire l'arrêt de renvoi devant la cour d'assises des Côtes-du-Nord et l'acte d'accusation.

Cet acte, en bonne justice, ne devrait contenir qu'un exposé des faits, mais le ministère public qui le dresse ne s'en tient pas toujours là, et il arrive assez souvent que le prétendu exposé n'est qu'un résiquitoire anticipé.

Cette fois, au contraire, l'acte était rédigé avec une impartialité très-louable, une clarté parfaite et une méthode remarquable.

Il commençait par le commencement, c'est-à-dire par le récit du crime. Tous les incidents de ce drame y figuraient par ordre chronologique, depuis le retour au château de M. du Bourgal, jusqu'aux premières constatations judiciaires qui avaient immédiatement suivi sa mort. Les faits étaient racontés simplement et sans commentaires. On n'avait pas omis de mentionner l'histoire de la porte condamnée par ordre du général, mais à titre de simple renseignement, car on n'en tirait aucune induction pour ou contre l'accusé.

Venait ensuite le compte rendu de l'arrestation de Pierre Calorguen, provoquée par la déposition

de Pillemer, et maintenue par le juge de paix, après la découverte du fusil de chasse, dont un des deux canons avait fait feu.

On signalait l'impossibilité où Calorguen s'était trouvé, dès le début, d'établir son alibi d'une façon incontestable, et, par contre, la persistance des affirmations de Pillemer qui, dans les divers interrogatoires qu'il avait subis à d'assez longs intervalles, n'avait jamais varié dans ses déclarations, et soutenait toujours avoir vu, au moment où il venait d'entendre un coup de feu, Calorguen sortir du parc, son fusil sous le bras.

L'acte constatait, du reste, que l'accusation ne s'appuyait pas sur des preuves positives et ne pouvait pas indiquer avec certitude le mobile du crime.

Enfin, il reconnaissait loyalement que les antécédents de l'accusé étaient excellents, et que sa conduite avait été irréprochable, jusqu'au jour où, cédant peut-être à un mouvement de colère dont la cause restait à connaître, il avait tiré sur son ancien colonel, devenu son maître.

D'allusions à un accès de jalousie amoureuse qui l'aurait poussé au meurtre, ou à un rôle qu'aurait joué la baronne dans cette tragédie, l'acte n'en contenait pas une seule.

En résumé, il semblait dire : Un crime atroce a été commis, nous l'imputons à un homme sur lequel pèsent des charges très-graves. Il y a dans ce procès des points obscurs que les débats pourront éclaircir. Le jury décidera du sort de l'accusé.

Ce qui équivalait presque à une de ces déclarations finales par lesquelles le ministère public annonce qu'il s'en remet à l'appréciation de MM. les jurés.

Et dans ce cas, les jurés répondent toujours par un verdict d'acquittement.

Tout dépendait maintenant de ce qui allait se passer à l'audience, et le public prévoyait déjà qu'il s'y produirait des incidents qui modifieraient, en bien ou en mal, la situation de l'accusé.

Olivier avait écouté avec attention la lecture de ce document, si prudemment rédigé, et il en tirait un bon augure. Il se réjouissait qu'on eût fait la partie belle au protégé de Viviane, et il se disait :

— Il faudrait que l'avocat de Calorguen fût bien maladroit s'il ne parvenait pas à démolir une accusation qui tient à peine debout. Mais pourquoi Calorguen a-t-il maintenant cet air consterné? Tout à l'heure, il examinait tranquillement les femmes assises aux places réservées. A présent, il dévore des yeux Alain de Trigavou. Je comprends qu'il

ne soit pas content de le voir sur les gradins du jury. Mais à quoi bon le dévisager ainsi? Il ferait mieux de se préparer à répondre au président, qui m'a l'air d'être assez disposé à le malmener.

— Accusé, levez-vous !

Cet ordre, tombé du haut de l'estrade de la cour, tira Calorguen des pensées qui l'absorbaient.

Il obéit, et répondit d'une voix ferme aux questions obligatoires.

— Vos noms?

— Pierre Calorguen.

— Votre âge?

— Trente-cinq ans.

— Votre profession?

— Garde-chasse.

— Où êtes-vous né?

— A Trigavou.

— Votre dernier domicile?

— Je demeurais avec ma mère dans une maison que le général du Bourgal a fait construire près de son château.

— Vous savez de quoi vous êtes accusé?

— Oui. On m'accuse d'avoir tué mon ancien colonel, à qui j'ai sauvé la vie en chargeant près de lui à Gravelotte.

— L'accusation ne méconnaît pas vos services

militaires. Mais quatorze ans se sont écoulés depuis la guerre contre la Prusse.

— Quatorze ans pendant lesquels M. du Bourgal m'a comblé de bienfaits.

— C'est vrai, et vous ne pourriez pas le nier, car chacun sait dans le pays que vous lui devez tout. Le crime qu'on vous accuse d'avoir commis n'en est que plus odieux.

— Mais je ne l'ai pas commis.

— C'est ce qu'il vous faut prouver, et ce que la suite de ces débats nous apprendra.

Je vous invite d'abord à rendre compte à MM. les jurés de l'emploi que vous avez fait de votre temps pendant la soirée du 3 novembre et pendant la journée du 4.

Calorguen, sans se troubler et sans se presser, reproduisit les explications qu'il avait déjà données à tous les magistrats qui l'avaient interrogé successivement. Il parla de sa ronde, entreprise par ordre du général, pendant la nuit du 3 au 4; de sa visite, pendant l'après-midi du lendemain, aux piéges tendus par lui, la veille, dans les bois de Plumodan; de son retour de tournée en passant près du parc, où il s'était arrêté pour mesurer la brèche, et de sa rentrée au logis où il avait trouvé mademoiselle de Bourbriac.

Tout cela fut dit simplement, clairement, et l'impression sur le public fut excellente.

Mais le président reprit :

— L'accusation ne conteste pas l'exactitude de la première partie de votre récit, mais la fin est démentie par un témoin qui vous a surpris au moment où vous sortiez du parc, après avoir tiré le coup de fusil que vous prétendez n'avoir pas entendu.

— Oui, Pillemer... le fermier de La Hunaudaie... il ment.

— Ainsi, vous l'accusez de faux témoignage? C'est un moyen de défense commode. MM. les jurés vont l'entendre, ce témoin, et ils verront bien qui de vous deux dit la vérité. Vous avez avancé, au cours de l'instruction, que Pillemer avait contre vous une haine d'ancienne date... à propos de bois qu'il aurait coupés indûment sur les terres de M. du Bourgal. Rien n'est moins prouvé, et d'ailleurs ce ne serait pas là un motif suffisant pour que cet honorable cultivateur s'exposât à être condamné comme faux témoin.

— Il en a peut-être d'autres.

— Lesquels? demanda le président, assez surpris.

— Cherchez-les, répliqua brusquement Carloguen.

— Accusé, je vous rappelle au respect que vous devez à la justice. Le ton sur lequel vous venez de me répondre est inconvenant, et je ne le souffrirai pas.

— Il va gâter son affaire, dit tout bas Olivier, qui ne perdait pas un mot de ce dialogue.

Calorguen eut le bon esprit de se taire, et le président reprit plus doucement :

— C'est dans votre intérêt que je vous invite à rester calme. Vous venez de dire que Pillemer vous en veut pour des raisons que nous ne connaissons pas. Vous entrez là dans une voie que je vous conseille de suivre. Comprenez-moi bien. Votre situation est celle-ci : on vous accuse; vous niez, mais vous n'expliquez rien. MM. les jurés préféreront croire un témoin qui ne paraît pas avoir intérêt à mentir.

Cette situation changerait du tout au tout si vous éclairiez la cour. Le général du Bourgal a été assassiné. Vous dites que ce n'est pas par vous. Cela ne suffit pas. Mais si vous saviez par qui... si vous nous disiez seulement que vos soupçons se portent sur telle ou telle personne... en nous expliquant pourquoi vous la soupçonnez... alors ce serait bien différent... on chercherait d'après vos indications... et l'on découvrirait peut-être le vrai coupable.

— Très-malin, ce président, pensa d'Erquy. Mais je doute que Calorguen réponde à son invite. Et pourtant Calorguen doit en savoir plus long qu'il ne veut en dire.

L'accusé, en effet, garda le silence.

— Je vous accorde, reprit le magistrat en robe rouge, et je me plais même à reconnaître qu'il y a dans cette affaire des points obscurs. Ainsi, la cause déterminante du crime n'a pu être précisée. Mais que ce crime ait été commis par vous ou par un autre, on ne peut guère l'attribuer qu'à une vengeance. Eh bien! vous qui vivez depuis dix ans au château de Trigavou, après avoir servi dans le régiment que commandait M. du Bourgal, vous êtes peut-être en état de nous signaler quelqu'un qu'il aurait offensé.

Calorguen ne répondit pas, mais ses traits se contractèrent, et Olivier devina qu'il cherchait à contenir une violente envie de parler.

— Ne vous méprenez pas sur mes intentions. Ce n'est pas un piége que je vous tends. Je veux, au contraire, vous prémunir contre une tendance que j'ai constatée quelquefois chez des accusés... intéressants, je ne crains pas de vous appliquer cette gratification. A ceux-là, il arrive de céder à un sentiment de délicatesse mal entendue... comme,

par exemple, de taire la vérité... de peur de compromettre une femme.

Cette fois, Calorguen pâlit et baissa la tête. Il se roidissait visiblement contre l'émotion qui le gagnait.

Tous les yeux étaient fixés sur lui. On attendait une révélation, et les dames qui étaient là n'auraient pas cédé leur place pour beaucoup d'argent.

Olivier, par hasard, regarda les jurés qui semblaient partager l'émotion générale; il vit qu'Alain de Trigavou était encore plus pâle que Calorguen, et, pour la première fois, il se demanda si sa cousine Flavie n'avait rien à redouter d'une indiscrétion du garde. Cette idée ne lui serait pas venue autrefois, mais il savait maintenant qu'elle avait été la maîtresse d'Alain, et il s'attendait à tout.

— Eh bien ! accusé, continua le président, très-satisfait de l'effet que ses paroles avaient produit, vous m'avez entendu et vous m'avez compris. Si vous vous trouvez dans le cas que je viens de vous citer, je vous adjure de ne pas persister à garder le silence. Dites ce que vous savez, sans vous préoccuper des conséquences de votre déclaration. C'est le meilleur moyen de vous justifier.

A ce moment où l'on aurait entendu, comme on dit familièrement, voler une mouche, une rumeur s'éleva au fond de la salle où se tenait le gros public, celui qui reste debout, faute de chaises.

On se bousculait et l'on criait : A la porte !

Olivier crut voir que la cause de ce tumulte était l'apparition d'un gamin qui, s'étant faufilé dans la salle, cherchait à se pousser au premier rang en passant entre les jambes des assistants qu'il faisait trébucher, et qui l'accablaient d'injures et de bourrades.

— Faites sortir les personnes qui troublent l'audience, dit le président du haut de son siége.

Les huissiers et les gendarmes de service cherchaient à distinguer dans la foule le perturbateur, mais l'ordre était déjà rétabli, et ils ne l'aperçurent point.

Le gamin en était venu à ses fins. Il avait fini par se caser entre les chaises réservées et l'amphithéâtre occupé par les jurés, juste en face du banc des accusés. Arrivé là, il s'était fait tout petit, et il regardait d'un air suppliant ses voisins privilégiés. Ses yeux semblaient leur dire : Ne me faites pas chasser. Je serai bien sage.

Et les dames assises près de lui ne le dénoncèrent pas. Elles le trouvaient gentil, et il l'était

vraiment, quoiqu'il fût habillé comme un petit paysan.

Olivier, qui le voyait presque de face, l'examina un instant, et s'étant assuré qu'il ne le connaissait pas, ne s'occupa plus de lui.

Il crut remarquer pourtant que Calorguen échangeait avec cet enfant un signe d'intelligence, et il ne se trompait pas.

— Accusé, reprend le président, j'attends votre réponse.

— Je n'ai pas très-bien compris la question que vous m'adressez, répliqua Pierre après une nouvelle pause.

— Il cherche évidemment à gagner du temps, pensa Olivier, qui était tout oreilles. Qu'a-t-il donc à dire?

— Je vous demande, continua le magistrat en robe rouge, si le crime dont vous êtes accusé n'a pas été commis par quelqu'un qu'il vous répugnerait de dénoncer. Vous voyez que je vous fais la partie belle, puisque je veux bien admettre que vous ne l'avez pas commis... ou que, si vous avez tiré le coup de fusil, vous l'avez tiré pour obéir à une suggestion. Et mon devoir est de vous faire observer que, dans ce dernier cas, vous seriez moins coupable. Le ministère public lui-même n'hésite-

rait pas à demander à MM. les jurés une condamnation mitigée par les circonstances atténuantes.

— Si j'avais tué mon bienfaiteur, je ne les mériterais pas.

— Alors, vous vous obstinez à soutenir que vous ne l'avez pas tué. Je reviens donc à la question que je vous ai déjà posée. Si ce n'est pas vous, qui est-ce?

— Que voulez-vous que je vous dise? D'autres que moi ont pu bénéficier de la mort de mon ancien colonel. Moi, je souhaitais qu'il vécût le plus longtemps possible, car je n'aurais pas voulu servir un autre maître.

— Une seule personne a bénéficié de la mort de M. du Bourgal, et cette personne, c'est mademoiselle de Bourbriac, sa belle-sœur, qu'il a instituée sa légataire universelle... par un testament qu'il a écrit deux heures avant d'être tué. Prétendriez-vous que cette demoiselle...

— Elle est aussi innocente que moi.

— Vous faites bien de le reconnaître. Elle a été appelée à déposer dans cette enceinte. Vous l'entendrez. Et si vous osiez l'accuser, elle n'aurait pas de peine à se défendre contre une imputation odieuse et absurde.

Je suppose que vous n'accusez pas non plus madame la baronne du Bourgal... elle a tout perdu à la mort du général... elle le pleure encore.

— Demandez-lui si elle me croit coupable, interrompit Calorguen, qui avait les yeux fixés sur le banc des jurés.

— Madame du Bourgal ne comparaîtra pas. Elle m'a écrit pour me demander de la dispenser d'assister à une audience où l'on juge un homme accusé d'avoir assassiné son mari. D'accord avec le ministère public, j'ai décidé que cette douleur lui serait épargnée. Mais elle m'a envoyé sa déposition écrite, et il en sera donné lecture au cours des débats. Et je puis vous dire que dans cette déposition, il n'est nullement question de vous. Madame du Bourgal se borne à déclarer ce qu'elle a vu.

— Elle a peut-être de bonnes raisons pour n'en pas dire davantage.

Cette réponse inattendue fit sur le public un effet analogue à celui que les journalistes, rendant compte d'une séance parlementaire, indiquent par les mots traditionnels : Sensation prolongée.

Olivier d'Erquy eut sa grosse part de cette sensation. Il pressentait que Calorguen allait en venir à accuser ouvertement la baronne, et depuis les

derniers incidents qui avaient marqué la fin de son séjour à Dinan, la baronne l'intéressait beaucoup moins qu'autrefois. Mais madame du Bourgal était la sœur de Viviane, et Viviane attendait dans la chambre des témoins qu'on l'appelât pour déposer. Quelle douleur et quelle honte pour elle, si le président s'avisait de discuter en sa présence le témoignage de Calorguen! s'il la mettait en demeure de le confirmer ou de le réfuter avec preuves à l'appui, ce témoignage qui serait peut-être écrasant pour la veuve du général!

Calorguen ne précisait pas encore, mais il en avait assez dit, et il allait être obligé d'aller jusqu'au bout.

Le président ne manqua pas une si belle occasion de le mettre au pied du mur.

— Accusé, commença-t-il, vous semblez vouloir entrer dans une voie que je vous ai indiquée moi-même. Je vous engage à la suivre, mais en même temps je vous invite à ne dire que la vérité. Pas de réticences, mais pas d'affirmations hasardées. Je dois vous faire remarquer aussi que, pendant le cours de l'instruction, vous n'avez pas dit un seul mot qui tendît à mettre en cause la très-honorable veuve de votre maître. Les allégations nouvelles que vous produirez devant le jury de-

vront être discutées contradictoirement, et madame du Bourgal n'ayant pas été citée, l'affaire serait forcément renvoyée à une autre session.

Réfléchissez à ce que je vous dis avant de porter une accusation qui pourrait vous nuire, au lieu de vous servir.

— J'ai réfléchi, dit Calorguen, qui ne cessait de regarder M. de Trigavou, assis sur le gradin le plus bas de l'estrade du jury. Je sais parfaitement que je vais peut-être gâter ma cause. Si je ne le savais pas, mon défenseur m'en avertirait, car je vois fort bien les signes qu'il me fait.

L'avocat, en effet, s'était retourné vers son client, et du geste, appuyé par la voix en sourdine, l'invitait énergiquement à se taire.

— Je prévois même que vous ne me croirez pas, reprit l'accusé, et que vous me prendrez pour un calomniateur. Que m'importe ! j'ai ma conscience pour moi, et je ne ferai que mon devoir en mettant la justice à même de punir les vrais coupables.

— Assez de préambules. Nommez-les.

— Les nommer?... non pas... Je ne les ai pas vus commettre, le crime. J'ai reçu l'ordre de le commettre, et je n'ai pas obéi. Mais cet ordre m'a été donné par quelqu'un qui a su trouver un scélérat pour l'exécuter.

— Quelqu'un! répéta le président; c'est bien vague. Pourquoi ne précisez-vous pas?... Vous vous taisez?... Avouez donc que vous hésitez parce que vous ne pourriez pas fournir de preuves à l'appui de votre déclaration.

— Rien ne me sera plus facile, au contraire. Et si j'hésite encore, c'est que j'avais juré de me taire, et qu'il me répugne de me venger.

— Vous venger de quoi?... et de qui?...

— On a essayé de se défaire de moi.

— Où donc?

— Dans la prison où j'étais enfermé à Dinan.

— A qui espérez-vous faire croire cela? Vous étiez au secret. Personne n'a pu approcher de vous pendant votre détention, sauf les gardiens de la maison d'arrêt et M. le docteur Avaugour qui a été autorisé à vous visiter, la veille de votre départ, et que vous entendrez tout à l'heure. Mais passons!... L'ordre de tuer le général vous a été donné... verbalement?

— Non, par écrit.

— Et cet écrit... vous pouvez le montrer?

— Oui.

Il y eut des « Oh! » de surprise, aussitôt réprimés par la voix de l'huissier, et chacun redoubla d'attention.

— Vous ne voulez pas dire, je suppose, que vous l'avez sur vous?... On vous a fouillé quand on vous a écroué... à Dinan et à Saint-Brieuc.

— Je savais qu'on me fouillerait, et c'est pour cela que je n'ai pas gardé cet écrit. Mais je l'ai confié à quelqu'un.

— Où est-il, ce prétendu dépositaire? Je vais le mander à la barre.

— Il est ici, monsieur le président.

— Dans la chambre des témoins?

— Non. Je ne l'ai pas fait citer, parce que j'étais résolu à me taire. J'ai changé d'idée... à l'audience. Il y est venu sans y avoir été appelé, et il a trouvé moyen d'y entrer.

— Désignez-le.

Calorguen fit un signe, et, à la stupéfaction des dames assises sur les chaises réservées, le gamin qui s'était blotti tout près d'elle se redressa et s'avança.

Ce fut un coup de théâtre. Tout le monde se leva pour voir le jeune gars qui possédait le secret de cette cause mystérieuse; tout le monde, excepté les magistrats de la cour et trois ou quatre jurés.

Olivier, debout comme les autres, observa que M. de Trigavou restait assis et lissait ses moustaches avec persistance, comme s'il eût cherché à cacher son visage.

— Silence, messieurs! criaient à tue-tête les huissiers.

— Faites approcher cet enfant, dit le président, dès que l'ordre fut à peu près rétabli.

L'enfant fit un pas en avant, mais il ne cessa pas de regarder Calorguen. Il semblait décidé à n'obéir qu'à lui.

— Qui êtes-vous, mon petit ami? demanda le président.

— Je m'appelle Yvon.

— C'est votre prénom. Comment s'appelle votre père?

— Il s'appelait Langrolay. Il est mort.

— Où demeurez-vous?

— Chez mère Calorguen... à Trigavou.

— Chez la mère de l'accusé. Vous êtes à son service?

— Je garde les moutons, et je vais au bois quand Pierre m'y envoie.

— C'est ce que je disais. MM. les jurés apprécieront à leur juste valeur les déclarations d'un berger qui vit chez l'accusé.

Comment êtes-vous venu ici? Saint-Brieuc est très-éloigné de Trigavou.

— J'y suis venu à pied. J'ai su qu'on allait juger Pierre.

— Eh bien, dites ce que vous savez.

Yvon consulta les yeux de Calorguen.

— Parlez-moi en face! dit sèchement le président. L'accusé prétend qu'il vous a remis un papier.

— C'est vrai, monsieur, répondit l'enfant après avoir échangé un nouveau coup d'œil avec son ami Pierre.

— Vous savez ce qu'il y a d'écrit sur ce papier?

— Oh! non, monsieur. Je ne sais lire que les lettres imprimées. Et puis Pierre m'avait défendu de le regarder.

— Quand vous l'a-t-il confié?

— Il y a bientôt deux mois.

— Le jour où les gendarmes sont venus pour l'arrêter?

— Non... avant. C'était le soir du jour où l'on a tué notre maître... nous venions de souper.

— Que vous a dit Calorguen en vous le remettant?

— Il m'a dit de ne le montrer à personne, et de le garder jusqu'à ce qu'il me le redemande.

— Alors, vous l'avez dans votre poche?

— Je l'ai... mais pas dans ma poche.

— Peu importe!... montrez-le-moi.

Cette fois, sans se soucier de l'ordre du président, Yvon se tourna tout à fait vers le banc des accusés. Il attendait évidemment que Pierre l'autorisât à obéir.

A ce moment, Olivier, qui suivait des yeux la scène, vit une femme, placée au deuxième rang des chaises, relever la voilette qui cachait son visage et regarder fixement Calorguen.

Un frisson passa dans ses veines. Il avait reconnu madame du Bourgal.

Comment se trouvait-elle à l'audience, après avoir demandé et obtenu l'autorisation de ne pas comparaître, et qu'y venait-elle faire? Il ne tarda pas à le comprendre, et il fut le seul, car personne ne prit garde à la scène muette qui se joua entre l'accusé et cette femme que ni ses voisines, ni les magistrats de la cour ne connaissaient. Alain de Trigavou la connaissait bien, lui. Mais elle était placée de telle façon que du banc des jurés où il siégeait, il ne pouvait pas la voir. Olivier, au contraire, du haut de l'estrade réservée, la voyait de face et voyait aussi Calorguen.

Yvon était debout à l'entrée du prétoire et ne regardait que l'accusé, qui ne regardait que madame du Bourgal.

Les yeux de l'enfant interrogeaient, les yeux de

Flavie imploraient, les yeux de Calorguen menaçaient.

— Eh bien? insista le président. Ce papier?

Yvon ne broncha pas. Mais Olivier vit le garde-chasse lancer à la baronne un coup d'œil méprisant et répondre au petit gars par un hochement de tête qui signifiait évidemment : Montre l'écrit.

— Le voici, monsieur, dit Yvon, en fourrant sa main sous une vareuse de laine qui lui servait de gilet.

Il mit un certain temps à trouver le billet, dans cette cachette à l'usage des gens succinctement vêtus, et pendant qu'il cherchait, Flavie ne cessa pas de supplier du regard Calorguen, toujours impassible.

Elle semblait lui dire : Tu n'auras donc pas pitié de moi!

Et elle pleurait; de vraies larmes coulaient sur ses joues.

La main d'Yvon ramena un feuillet plié en quatre : le feuillet sur lequel madame du Bourgal avait écrit : Tue-le!

La cour, les jurés, le public — privilégié ou non — regardaient l'enfant qui tenait entre ses mains la solution du procès.

Olivier continuait à suivre avec anxiété le jeu

des physionomies de Calorguen et de madame du Bourgal.

Elle pleurait, et ses regards auraient attendri un tigre. Calorguen, profondément remué, pâlissait à vue d'œil.

— Huissier, dit le président, prenez ce papier et apportez-le-moi.

Yvon se tourna une dernière fois vers Calorguen, et à l'interrogation muette que l'enfant lui adressa, Calorguen répondit par un geste énergique, un geste qui voulait dire : Non. N'obéis pas.

Yvon comprit et fit mine de cacher sous sa vareuse l'écrit qu'il allait remettre à l'huissier.

— Saisissez-le ! commanda le président.

Un gendarme de planton s'avança pour prêter main-forte. Yvon n'était pas en état de défendre contre deux hommes le dépôt que Calorguen lui avait confié. Mais il eut une inspiration. Il porta vivement le billet à sa bouche et il l'avala.

Des exclamations partirent de tous les coins de la salle, et le président lui-même se départit du sang-froid dont il avait fait preuve jusqu'à ce moment.

— Qu'on arrête ce petit drôle ! cria-t-il.

Le gendarme empoigna Yvon par le collet, et il allait le traîner hors de la salle.

— Non, reprit le magistrat, faites-le asseoir et gardez-le à vue. En vertu de mon pouvoir discrétionnaire, j'ordonne que cet enfant assiste à la suite des débats. Je l'interrogerai tout à l'heure. Sa déposition sera reçue à titre de renseignements.

Yvon, qui ne paraissait pas du tout intimidé, se laissa pousser sur un tabouret à la place où il s'était tenu accroupi avant d'entrer en scène.

Madame du Bourgal avait déjà rabaissé sa voilette.

Les femmes assises à côté d'elle ne s'étaient aperçues de rien, par la raison bien simple que toute leur attention s'était concentrée sur la scène qui s'était passée au milieu du prétoire. Tout le monde avait vu la pantomime jouée par Yvon et par Calorguen. Personne n'avait deviné la cause des hésitations de l'accusé, et chacun pensait :

— Il est perdu.

C'était aussi l'avis d'Olivier d'Erquy, quoiqu'il entrevît la vérité. Il se félicitait de plus en plus que Viviane n'eût pas assisté à ce drame d'audience, qui malheureusement devait recommencer, car, si l'incident était clos, Yvon et madame du Bourgal restaient dans la salle.

— Messieurs les jurés, dit le président, vous ap-

précierez le système de défense adopté par l'accusé. Ce système consiste à laisser entendre qu'il a été poussé au crime par une personne dont l'honorabilité n'a jamais été contestée. La comédie à laquelle vous venez d'assister était préparée à l'avance, et ce prétendu ordre écrit que cet enfant a fait disparaître n'a jamais existé. Nous reviendrons, avant la fin de l'audience, sur cette farce inqualifiable. Maintenant, vous allez entendre les témoins.

Accusé, vous pouvez vous asseoir.

Calorguen, profitant de la permission, s'accouda sur la barre d'appui de son banc, la tête dans ses mains, sans doute pour résiter à la tentation de regarder encore madame du Bourgal, et prêtant une oreille distraite aux paroles que son avocat lui disait à voix basse. Visiblement, il se désintéressait de ce procès où il s'agissait de sa tête.

— Messieurs, continua le président, les témoins à charge sont peu nombreux, mais le témoignage de l'un d'eux a une importance capitale. Les témoins à décharge sont moins nombreux encore et ne feront que certifier les bons antécédents de l'accusé, antécédents qui ne sont pas contestés. La plupart des dépositions vont donc porter sur les faits qui ont précédé et suivi le crime, faits que

l'acte d'accusation vous a exposés et que je crois devoir résumer brièvement, avant d'appeler les témoins.

Le 3 novembre dernier, le général baron du Bourgal quitta de grand matin son château de Trigavou pour aller chasser à Lanvollon, chez M. Jugon, capitaine de vaisseau en retraite. Il y chassa en effet toute la journée, malgré un très-mauvais temps; il y dîna en nombreuse compagnie, et, vers dix heures de la soirée, il partit brusquement, sans prévenir son hôte, pour rentrer à sa résidence de Trigavou, où il arriva un peu après minuit. La cause de ce départ subit est restée inconnue.

Vous entendrez sur ce point le commandant Jugon.

Le général passa la nuit dans la chambre de madame du Bourgal, qu'il avait trouvée souffrante, et la journée du lendemain, jusqu'au moment où, s'étant approché de la fenêtre, il fut tué d'un coup de fusil parti du parc.

Très-occupé de la santé de sa femme, il avait envoyé chercher à Dinan son médecin, M. Avaugour, qui arriva un instant après le meurtre.

Ici se placent deux incidents auxquels l'accusation avait d'abord attaché une certaine importance.

Le jour de sa mort, M. du Bourgal avait fait condamner sous ses yeux une porte de communication entre la chambre de madame et une vieille tour de l'ancien château. La clôture a été enlevée sous les yeux de M. le juge de paix de Trigavou, qui a visité l'intérieur de la tour et n'y a trouvé personne. Contrairement à certains propos qui ont circulé dans le pays, il demeure prouvé qu'en faisant clouer une plaque de tôle sur cette porte, le général n'avait pas d'autre but que de supprimer des courants d'air incommodes et dangereux pour la santé de sa femme.

L'autre fait, dont on pourrait tirer des inductions qu'il est inutile de préciser, est celui-ci : M. du Bourgal, quelques heures avant sa mort, a écrit et envoyé par un exprès, à son notaire de Dinan, un testament qui institue légataire universelle mademoiselle de Bourbriac, sa belle-sœur, au détriment de madame du Bourgal, légataire en vertu d'un premier testament. Le simple bon sens explique que ces dames ne peuvent être soupçonnées, car elles n'ont connu que beacuoup plus tard les dernières dispositions prises par M. du Bourgal.

L'accusé Calorguen a été arrêté, vous le savez, messieurs, trois jours après le crime, sur la déclaration spontanée d'un fermier du pays, le nommé

Jean-Baptiste Pillemer, déclaration très-nette et accablante pour l'homme qui est devant vous et qui vient d'essayer de rejeter sur une autre personne la responsabilité du crime.

Je dois aussi vous signaler une circonstance singulière, constatée tout récemment. A son entrée dans la maison d'arrêt à Saint-Brieuc, Pierre Calorguen a été visité par le médecin, qui a reconnu sur sa personne la trace encore fraîche d'une blessure par arme à feu. Calorguen a été légèrement atteint à la cuisse par une balle de petit calibre. Au médecin qui lui a demandé où et comment il a reçu ce projectile, l'accusé a refusé absolument de répondre.

A-t-il voulu faire allusion à ce fait en déclarant tout à l'heure devant vous qu'on a voulu se débarrasser de lui dans la prison de Dinan?...

— Oui, dit Calorguen en relevant la tête.

— Alors, vous prétendez avoir été l'objet d'une tentative de meurtre. A qui l'attribuez-vous?

— Je refuse de répondre.

— MM. les jurés apprécieront ce refus.

Le greffier va donner lecture de la déposition de madame du Bourgal.

Cette déposition, très-courte, ne portait que sur des faits déjà connus. Elle ne pouvait pas intéres-

ser le public. Celle qui l'avait écrite et que nul, excepté Olivier d'Erquy, ne savait être là, l'écouta sans que rien dans son attitude trahît sa personnalité.

Le défilé des témoins commença dans l'ordre prescrit par le président, et le premier appelé fut Viviane de Bourbriac.

Olivier attendait anxieusement l'arrivée de sa fiancée, et son cœur battit bien fort quand il la vit s'avancer, pâle et tremblante, jusqu'au milieu du prétoire sans regarder personne, pas même lui.

Elle reprit courage aux premiers mots que le président lui adressa, et l'interrogatoire qu'elle eut à subir fut abrégé par la bienveillance de ce magistrat équitable. Elle n'avait rien vu, n'étant arrivée au château qu'après le crime, et elle n'était pas obligée de dire ce qu'elle savait sur M. de Trigavou. Elle n'aurait pas pu, sans compromettre gravement madame du Bourgal, parler de la trouvaille qu'elle avait faite en visitant l'intérieur du donjon. Elle voulait sauver Calorguen; elle ne voulait pas dénoncer sa sœur, et elle ne se doutait pas que sa sœur était si près d'elle. Elle répondit de telle sorte que le président n'insista pas et lui annonça poliment qu'elle était autorisée à se retirer, ce qu'elle

fit aussitôt, en adressant à l'accusé un signe d'encouragement.

Elle sortit de l'audience sans avoir remarqué ni Olivier, ni Alain de Trigavou, ni même Yvon, à demi caché par le gendarme qui le gardait.

Elle s'en allait attendre sur la promenade M. Avaugour qui devait l'y rejoindre, et qui fut appelé immédiatement après elle.

Il arrivait armé de toutes pièces, ce brave docteur; c'est-à-dire qu'il avait prévu toutes les questions qu'on pourrait lui poser. Il avait à peu près les mêmes intentions que mademoiselle de Bourbriac, et, quoi qu'il pût penser des relations de madame du Bourgal avec le garde-chasse, il ne voulait pas l'accabler, espérant que Calorguen se tirerait d'affaire sans cela. Il se borna donc à déposer sur les faits qu'il avait vus, particulièrement ceux qui relevaient de sa compétence : description des lésions produites par la balle dans la poitrine du général, indication de la direction qu'avait suivie le projectile tiré obliquement et de bas en haut.

On ne lui en demanda pas davantage, et il obtint sans aucune difficulté la permission de quitter l'audience. Le président lui annonça même qu'il pourrait, sans attendre que le verdict fût rendu, rentrer à Dinan, où sa clientèle réclamait sa présence.

Puis, ce fut le tour de maître Plaintel, qui, interrogé sur le testament de M. du Bourgal, ne manqua pas de dire que mademoiselle de Bourbriac était venue le voir dans l'intention de renoncer à bénéficier du legs universel, et qu'il l'avait dissuadée de ce projet, en lui montrant que dans aucun cas la fortune du général ne reviendrait à la veuve.

M. Miniac et le brigadier Grisaille vinrent ensuite, le premier plutôt favorable à l'accusé, l'autre carrément hostile. Tous les deux, du reste, ayant joué un rôle actif dans l'instruction du procès, étaient appelés seulement à fournir des renseignements sur les premières constatations judiciaires et sur l'arrestation de Calorguen.

En somme, aucun de ces témoignages ne modifiait la situation de l'accusé, et, n'eût été la scène avec Yvon, Olivier aurait pu espérer un acquittement.

— Monsieur le commandant Jugon! appela l'huissier.

Le châtelain de Lanvollon entra, la tête haute et la démarche assurée, s'avança jusqu'à la barre placée tout près de la table portant les pièces à conviction, et prêta serment de sa plus belle voix de commandement.

Celui-là n'était pas intimidé, et Olivier, qui avait

très-présent à l'esprit le souvenir de leur visite aux figures de cire, pensa tout de suite que son ancien de la marine allait entamer une charge à fond contre le dangereux accusateur de Calorguen.

Il avait deviné.

M. Jugon recommença le récit qu'il avait fait sur le boulevard des Italiens au docteur Avaugour et au lieutenant de vaisseau. Et il y ajouta le récit de leur rencontre avec Pillemer dans le caveau du Musée Grévin.

Enfin, il conclut en affirmant que Pillemer avait dû, le soir de la Saint-Hubert, s'introduire dans la maison de Lanvollon, au moment où le général sortait de table, et lui remettre une lettre écrite à seule fin de le décider à rentrer immédiatement au château de Trigavou.

Sur quoi, le président lui fit observer que c'était là une simple supposition, attendu qu'on n'avait trouvé cette lettre ni sur le corps du général, ni dans aucun des meubles où il serrait ses papiers, et qu'au surplus, le fait, fût-il prouvé, ne se rattachait qu'indirectement au crime commis vingt heures après le départ de M. du Bourgal.

Quant au voyage à Paris de Pillemer, le juge d'instruction ne s'en était jamais occupé, sans doute parce qu'il n'en avait pas été informé, et il ne pa-

raissait pas que la chose eût une grande importance.

Le brave commandant mettait une telle chaleur à incriminer Pillemer que sa déposition fit sourire plus d'une fois le public et les juges. Mais le vieil officier était considéré et estimé dans tout le département, où il était fort connu ; le président l'écouta poliment jusqu'au bout, et, quand il eut fini, il le pria de ne pas quitter l'audience et lui dit :

— Vous allez entendre cet homme, et vous pourrez, monsieur le commandant, rectifier, s'il y a lieu, son témoignage.

Huissier, faites entrer le témoin Pillemer.

Pillemer entra par la porte réservée aux témoins, et Olivier, qui ne l'avait pas vu depuis Paris, eut quelque peine à le reconnaître.

Le fermier de La Hunaudaie avait repris ses habits de paysan qui lui allaient beaucoup mieux que les vêtements d'occasion qu'il portait le jour où il avait visité le Musée Grévin. Il paraissait aussi beaucoup moins embarrassé que ce jour-là, et il s'avança d'un pas assuré jusqu'à la barre.

Tous les yeux se fixèrent sur lui, et il se fit un silence profond.

Le président fit prêter serment au témoin, qui jura sans hésiter de parler sans haine et sans crainte, de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

— Autant de mots, autant de mensonges, dit entre ses dents l'accusé.

— Où étiez-vous, le soir de la Saint-Hubert... le 3 novembre ? demanda le président.

— J'étais à la ferme de La Hunaudaie, répondit Pillemer sans hésiter.

— Vous n'en êtes pas sorti ?

— Non, monsieur. Je me couche de très-bonne heure, surtout quand mon maître est absent... et mon maître était parti la veille.

— Un témoin affirme que vous êtes venu, pendant la soirée, à Lanvollon, où se trouvait M. du Bourgal.

— Ça, c'est vrai. Je connais tous les domestiques de M. Jugon. Je passais par là pour rentrer à La Hunaudaie. Ils m'ont invité à boire un coup de cidre avec eux. Je ne pouvais pas refuser. Je me suis assis dans la cuisine qui était pleine de monde... il y avait les gens des messieurs qui étaient venus pour la chasse. J'ai trinqué avec eux. Mais je ne suis pas resté plus d'un quart d'heure... Vous pouvez les interroger... ils vous le diront.

— M. le commandant Jugon affirme que vous avez fait semblant de sortir, et que vous êtes monté dans la chambre de M. du Bourgal pour y déposer une lettre qui l'a décidé à partir immédiatement.

— Comme ça, ce serait moi qui serais cause qu'on l'a tué, ce pauvre monsieur!... Mais il ne m'a jamais rien fait... c'est tout au plus si je le connaissais de vue.

— Alors, vous persistez à soutenir que M. Jugon se trompe?

— Ah! je crois bien!

— Tout mauvais cas est niable, grommela dans son coin le commandant.

— Vous convenez du moins que vous êtes allé à Paris?

— Ça, c'est vrai... et c'est une fameuse bêtise que j'ai faite... mon maître me l'a assez reprochée, et j'ai dépensé de l'argent gros comme moi. Enfin!... j'ai vu la capitale!

Cette réponse fut ponctuée d'un gros soupir qui provoqua les rires du public. Ces Bretons s'amusaient d'entendre un des leurs avouer qu'il avait sacrifié des écus pour satisfaire une fantaisie.

Olivier soupçonnait de plus en plus que Pillemer avait fait le voyage de Paris pour s'aboucher avec Alain de Trigavou qui restait impassible sur son banc, comme s'il n'eût pas été question de lui.

Mais le président, moins bien informé que le cousin de Flavie, continua, sans songer à ce rapprochement:

— Peu importe, du reste, que vous vous soyez absenté pendant l'instruction. Votre déposition était faite. Vous aviez le droit d'aller et de venir comme bon vous semblait.

Répétez maintenant devant MM. les jurés tout ce que vous avez déclaré au juge qui vous a interrogé à Dinan.

Pillemer se gratta l'oreille comme un homme qui ne sait par où commencer.

— Ne vous troublez pas. Et dites-nous ce que vous avez vu le lendemain de la Saint-Hubert.

— Eh bien ! donc, j'étais allé chez *la* vétérinaire de Plouer pour lui dire de venir voir à La Hunaudaie une de nos bêtes qui était malade... même qu'elle en est morte... un porc, sauf le respect que je vous dois...

— Passez les faits étrangers à la cause.

— Pour lors, la bonne femme n'y était pas, vu qu'on l'avait appelée à Taden pour une vache qui venait de vêler... Je m'en suis donc revenu tout seul à La Hunaudaie. Mon chemin, c'était de passer au bout du parc du château de Trigavou. En traversant la route qui suit le mur de clôture, j'ai vu de loin un homme sortir du parc par une brèche qu'il y a dans la muraille, prendre un fusil sous les ronces, à la lisière du bois, et se couler

tout doucement jusqu'à la grille... Là, je l'ai perdu de vue, et, un instant après, j'ai entendu un coup de fusil. J'ai cru qu'il venait de tirer sur un lapin... ou sur une chouette, et j'ai filé sans m'arrêter. Mais j'avais reconnu Pierre Calorguen.

— A quelle distance étiez-vous de lui ?

— A cent pas... ou cent cinquante. Je ne peux pas vous dire au juste.

— Quelle heure était-il ?

— Cinq heures moins le quart... peut-être un peu plus.

— Le 4 novembre, le soleil se couche à 4 heures 33 minutes, dit l'avocat de Calorguen, qui tenait à la main l'almanach du Bureau des longitudes. Donc il faisait nuit au moment où vous prétendez avoir reconnu Calorguen.

— Pardon ! il ne faisait plus aussi clair qu'en plein jour, mais on y voyait encore. Du reste, je peux me tromper de quelques minutes. Je n'ai pas de montre.

— Accusé, dit le président, vous entendez la déclaration du témoin, qu'avez-vous à répondre ?

— Qu'à la rigueur il a pu me voir prendre mon fusil sur le talus où je l'avais posé, parce qu'il me gênait pour mesurer la brèche. Ça me

paraît bien extraordinaire, car s'il m'avait vu, je l'aurais vu... et je n'ai vu personne. Enfin ! ça se peut tout de même... mais ce qui ne se peut pas, c'est qu'il m'ait vu entrer dans le parc par la grille, car, après avoir ramassé mon fusil, je suis retourné chez moi, en prenant par le plus court chemin... à travers bois.

Et il n'est pas possible qu'il ait entendu le coup, puisque je ne l'ai pas entendu, moi qui étais plus près que lui de l'endroit où l'on a tiré.

— Moi non plus, je ne l'ai pas entendu, dit une voix flûtée.

— Qui s'est permis de parler? demanda sévèrement le président.

La voix s'était élevée derrière Pillemer, qui se retourna assez interloqué, et peu de gens avaient compris le sens de l'interruption.

Mais le gendarme préposé à la garde d'Yvon répondit :

— Mon président, c'est ce mauvais garnement.

— Faites-le lever et amenez-le à la barre.

L'enfant fut poussé à côté de Pillemer, qui l'examina en haussant les épaules.

Évidemment, Pillemer ne le connaissait pas. Il l'avait peut-être rencontré dans le pays de Trigavou, mais il ne s'en souvenait pas.

Et Calorguen, qui le connaissait fort bien, parut aussi étonné que Pillemer.

— Petit, dit le président, vous avez commencé par troubler l'ordre en vous introduisant dans cette enceinte où vous n'aviez que faire, puisque vous n'aviez pas été appelé comme témoin. Vous avez joué ensuite une comédie qui, sans doute, avait été concertée d'avance entre vous et l'accusé. Maintenant, vous vous permettez d'interrompre l'audience en parlant sans que je vous interroge. Mon devoir est de vous faire mettre en état d'arrestation.

Yvon fit un geste qui signifiait : Comme vous voudrez !

— M'avez-vous compris? Je vais vous envoyer en prison... et l'on vous enfermera ensuite dans une maison de correction.

Yvon ne broncha pas. Il regardait Calorguen.

— Voyons, reprit le président, étonné de cette attitude, vous n'êtes qu'un enfant, et vous ne vous rendez pas compte de la gravité de l'inconvenance que vous venez de commettre.

Pourquoi vous êtes-vous permis d'appuyer la réponse de l'accusé en disant : Moi non plus, je n'ai rien entendu ? Voudriez-vous nous faire croire que vous étiez là quand Calorguen a repris son fusil sur le talus ?

— Oui, certainement. J'y étais... et Pillemer n'y était pas.

— Alors, c'est une déposition que vous voulez faire. Eh bien! soit. Vous n'êtes pas d'âge à prêter serment, mais en vertu de mon pouvoir discrétionnaire, je vous autorise à dire ce que vous savez.

Et d'abord, comment vous trouviez-vous près du parc du château, le 4 novembre, à l'heure où le crime a été commis?

Était-ce Pierre Calorguen qui vous y avait amené?

— Non, monsieur. Pierre était parti en tournée. Moi, je revenais de ramasser des châtaignes, et je rentrais chez mère Calorguen. Je m'étais arrêté au bord du bois, en face de la brèche du mur. J'ai vu un homme sortir par la grille...

— Sortir?

— Oui, monsieur. Pillemer dit qu'il l'a vu entrer. C'est tout le contraire. Et ça prouve qu'il n'y était pas.

Pillemer allait protester. Le président lui imposa silence en disant:

— Vous parlerez à votre tour.

Puis, s'adressant à Yvon:

— Qu'a-t-il fait, cet homme que vous prétendez avoir vu sortir?

— Encore tout le contraire de ce que dit Pillemer. Il a fourré sous les ronces le fusil qu'il y avait pris, et il s'en est allé du côté de Plumodan. Je m'étais caché dans le taillis, et il a passé tout près de moi sans me voir. Mais, moi, je l'ai très-bien vu.

— Et cet homme n'était pas Calorguen?

— Non, monsieur. Calorguen était dans le parc. J'ai su ça depuis. Calorguen avait ses habits de garde-chasse, comme toujours. L'homme portait une blouse et un chapeau à grands bords. Et il ne ressemble pas du tout à Pierre.

— Vous avez donc eu le temps d'examiner sa figure?

— Oh! je me la rappelle très-bien, et je ne l'oublierai jamais. Dans dix ans, je le reconnaîtrais encore, si on me le montrait.

Depuis le commencement de cet interrogatoire improvisé, le fermier de La Hunaudaie changeait de visage à vue d'œil et perdait l'aplomb qu'il avait montré jusqu'à l'entrée en scène du jeune Yvon.

Son attitude embarrassée attira l'attention du président, qui s'avisa enfin que l'enfant pouvait bien ne pas avoir rêvé ce qu'il racontait.

Et en même temps il lui vint une idée qui le décida à poser à Yvon une question inattendue :

— Cet homme n'est-il pas tout près de vous, en ce moment?

Et comme Yvon faisait signe que non :

— Regardez le témoin Pillemer.

— Ce n'est pas lui que j'ai vu là-bas, répondit l'enfant sans hésiter. Je connais Pillemer depuis longtemps, et je ne connais pas l'autre. Pillemer est vieux et laid, l'autre est jeune et beau.

Il y eut dans la foule des rires étouffés. La comparaison était drôle, mais la situation était si tendue que le silence se rétablit aussitôt.

Tout le monde sentait que le nœud du procès était dans la déposition de ce gamin, témoin par hasard, et probablement témoin véridique, car, à son âge, il n'avait pas encore eu le temps d'apprendre à mentir.

— Non, non, reprit Yvon, Pillemer n'y était pas.

— S'il n'y était pas, demanda le président, comment donc a-t-il pu deviner qu'un homme a pris... ou déposé... un fusil sur la lisière du bois?... Vous reconnaissez le fait. Donc, Pillemer ne l'a pas inventé. Seulement, il ne l'interprète pas de la même façon que vous. Mais il a vu.

— Du haut d'un arbre, alors... car s'il s'était caché dans le bois, je m'en serais bien aperçu.

— J'ai soixante ans, dit-il en haussant les épaules,

le fermier de La Hunaudaie; il y a beau temps que je ne grimpe plus aux arbres. C'est bon pour toi, mauvais gars, de te percher sur les branches pour espionner le monde.

— Silence! lui dit impérieusement le président. Moi seul ici ai le droit d'interpeller cet enfant.

— Oh! Pillemer ne me fait pas peur, murmura Yvon, de moins en moins intimidé.

— Je le vois, reprit le président; et je ne sais si vous comprenez toute la portée de vos paroles. Votre déposition contredit complétement celle du témoin Pillemer. Il s'ensuit que l'un de vous deux ment, et mentir devant la justice constitue un crime prévu par la loi et puni très-sévèrement... le crime de faux témoignage. Mon devoir est de faire arrêter, séance tenante, celui de vous qui l'a commis. Et il faut que je sache lequel.

Témoin Pillemer, persistez-vous dans votre déclaration?

— Oui, monsieur le président. J'en lève la main encore une fois.

— Et vous, Yvon?

— Devant le bon Dieu qui m'entend, je jure que j'ai dit la vérité.

— Prenez garde que votre amitié pour l'accusé

ne vous entraîne trop loin. Avouez que vous vous êtes entendu avec lui, longtemps avant cette audience.

— Jamais je ne lui ai dit un mot de ce que j'avais vu pendant qu'il était dans le parc. Vous n'avez qu'à regarder sa figure. Il est aussi étonné que vous d'entendre ce que je viens de vous raconter.

— Vous auriez donc inventé tout seul cette invraisemblable histoire d'un homme cachant un fusil... un homme que personne ne connaît... et que vous n'avez jamais revu...

— Ce n'est pas faute de l'avoir cherché.

— Voyons, mon enfant, réfléchissez encore. Personne ici ne vous croit. Et je lis sur les visages de MM. les jurés qu'ils pensent comme moi que vous mentez pour sauver votre ami. Faites-leur face, et vous verrez...

Yvon se tourna vers le banc des jurés, les regarda fixement et s'écria tout à coup :

— L'homme est ici !... le voilà !

Les amateurs d'émotions fortes en avaient déjà eu quelques-unes depuis l'ouverture de l'audience, mais ils n'avaient pas prévu celle-là.

Yvon, les yeux étincelants, le bras tendu, désignait du doigt un juré assis au bout du plus bas

gradin de l'estrade. Du coin où il se tenait accroupi avant d'être appelé par le président, l'enfant ne pouvait pas le voir, ce juré qu'il prétendait reconnaître, et depuis qu'il était à la barre, il n'avait pas encore regardé de ce côté-là.

Maintenant, il voyait l'homme en face, et de très-près. En s'avançant un peu, il aurait pu le toucher.

Le public frémissant, les magistrats agités, Calorguen stupéfait, Pillemer consterné, le défenseur debout, retroussant les manches de sa robe pour se préparer à pérorer sur l'incident, tout cela formait un tableau qu'un peintre de genre aurait aimé à fixer sur la toile.

De tous ceux qui jouaient un rôle dans cette scène etrange, le moins ému en apparence était le juré interpellé par Yvon.

Droit sur son banc et portant haut la tête, il examinait l'enfant d'un air dédaigneux, et il n'opposait qu'un sourire de mépris au geste insolent de ce gamin qui le montrait au doigt.

Et ce juré, c'était Alain de Trigavou.

L'agitation produite par ce coup de théâtre eût été plus grande encore, si le maître de La Hunaudaie eût été connu de la majorité du public. Mais Alain avait très-peu de relations dans le département. Il était inscrit sur la liste du jury des Côtes-

du-Nord, parce qu'il y avait conservé son domicile légal, par tradition de famille; mais il ne venait presque jamais à Saint-Brieuc, et la plupart des assistants ne l'avaient jamais vu. Beaucoup d'entre eux n'avaient même jamais entendu prononcer son nom, et, singularité de ce procès, ce nom n'y figurait pas. Le rôle important que M. de Trigavou y avait joué était ignoré des magistrats.

Ainsi s'expliquait l'abstention du ministère public, qui aurait pu le récuser et qui l'avait laissé siéger.

Mais il y avait dans la salle des gens qui savaient à peu près à quoi s'en tenir : d'abord Calorguen, qui, après avoir cru longtemps que son ennemi était mort, commençait à comprendre que cet amant de la baronne avait assassiné le mari pour épouser la veuve; puis Olivier, qui voyait maintenant ce que valait l'homme qui lui inspirait naguère une confiance absolue.

Il y avait enfin madame du Bourgal. Celle-là ne s'était jamais fait illusion sur la valeur morale de son amant, mais elle ne soupçonnait pas qu'il eût assassiné le général, le lendemain de cette nuit de la Saint-Hubert qu'il prétendait avoir employée à fuir vers Saint-Malo, où, à l'en croire, il s'était embarqué sur le paquebot de Southampton.

— Que prétendez-vous dire? demanda le président à Yvon qui continuait à menacer du geste Alain, toujours impassible.

— Je prétends, répondit l'enfant d'un ton ferme, je prétends et je jure que voilà l'homme qui a caché le fusil sous les broussailles. Quand je l'ai vu, il était en blouse, et aujourd'hui il est habillé comme un monsieur, mais il n'a pas changé de figure. C'est bien lui.

Alain fit, sans s'émouvoir, un signe de dénégation, mais il s'abstint de répondre un seul mot, et ce fier silence impressionna favorablement les spectateurs de ce drame inattendu.

— Je veux bien admettre que vous vous trompez involontairement, reprit le président. C'est la seule raison que vous puissiez faire valoir pour vous excuser de porter contre un homme honorable une accusation absurde. Le juré que vous indiquez est M. de Trigavou... vous le savez bien, car il passe chaque année l'été à La Hunaudaie, tout près de la maison que vous habitez, et vous avez dû le rencontrer.

— Jamais, ni avant, ni depuis le 4 novembre. Ah! c'est là le maître de Pillemer!... Et vous ne voulez pas me croire quand je vous dis que c'est lui qui a tiré le coup de fusil!... mais c'est clair

comme le jour... comment ne voyez-vous pas qu'il a fait la leçon à son fermier? Pillemer dit ce que M. de Trigavou lui a commandé de dire pour que Pierre soit condamné... Pillemer n'était pas près du parc, le lendemain de la Saint-Hubert... Regardez sa figure... vous verrez bien qu'il ment.

L'enfant n'exagérait pas. Pillemer, désarçonné par cet incident, montrait un visage bouleversé et chancelait sur ses jambes. Il avait si bien l'air d'un coupable que le président, qui malmenait Yvon, changea de note :

— Pourquoi donc vous troublez-vous ainsi? demanda-t-il au fermier de La Hunaudaie.

— Je ne sais pas ce qu'on me veut, balbutia Pillemer. Je n'ai rien fait de mal, et tout le monde me tombe dessus. Le commandant Jugon m'accuse d'avoir porté une lettre à Lanvollon pour attirer le général dans un guet-apens. Je n'ai rien porté du tout, et ce n'est pas ma faute si on l'a tué le lendemain. Maintenant, voilà ce failli gars qui me traite de menteur!...

— Oui, menteur! menteur! cria Yvon. Et ton maître... assassin! assassin!

Alain pâlit de colère, mais il se contint encore.

Le président aurait pu l'interroger, mais interroger en pleine audience un juré mis en cause par

un témoin, c'eût été une façon de procéder tellement en dehors des usages judiciaires, que ce magistrat bien avisé s'abstint d'y recourir.

Il prit le seul parti qu'il eût à prendre en présence d'une situation sans issue. L'un des deux témoins qui se contredisaient portait un faux témoignage, et comme ni l'un ni l'autre ne se rétractait, le conflit menaçait de s'éterniser. Il fallait en finir. Sur ce point, sans s'être concertés, la cour, le ministère public et la défense étaient d'accord.

Le procureur de la République se leva pour requérir, aux termes du Code d'instruction criminelle, le renvoi de l'affaire à une autre session et la mise en état d'arrestation provisoire de Pillemer et d'Yvon.

L'avocat de Calorguen déclara que son client ne s'opposait pas au renvoi, et la cour, après en avoir délibéré à voix basse, rendit un arrêt conforme, qui fut proclamé par le président.

A ces mots : L'audience est levée! ce fut un tumulte indescriptible, les gendarmes emmenant l'accusé, le public roulant vers les portes de la salle, les belles dames, désappointées de n'avoir assisté qu'à un dénoûment provisoire, envahissant le prétoire, les jurés, enchantés d'être libres, descendant précipitamment de leurs gradins, et les ma-

gistrats eux-mêmes causant avec les privilégiés qui occupaient des places derrière la cour.

Olivier, profondément ému, au lieu de se mêler aux groupes, était resté debout, spectateur isolé de ce désordre. Il avait vu sortir, sous escorte, Yvon et Pillemer. Il avait vu madame du Bourgal, plus voilée que jamais, se perdre dans la foule. Il cherchait des yeux Alain de Trigavou, et il s'étonnait qu'on l'eût laissé libre.

Il vit bientôt son ami d'autrefois grimper sur l'estrade et aborder le président. Un cercle se forma autour d'eux, mais ils parlèrent assez haut pour que le cousin de Viviane ne perdît pas un mot de ce colloque intéressant.

— Monsieur, dit Alain avec un merveilleux aplomb, je vous remercie de n'avoir pas pris au sérieux les inventions d'un petit paysan tout dévoué à Pierre Calorguen. Mais je ne veux pas rester sous le coup d'une calomnie, si stupide qu'elle soit, et je tiens beaucoup à être appelé comme témoin aux assises où sera jugé l'accusé.

En attendant, je me tiendrai à la disposition de la justice. La session du jury est terminée, et je comptais partir ce soir pour Paris, mais je m'arrêterai à La Hunaudaie... à moins que vous ne m'ordonniez de rester à Saint-Brieuc.

— Il suffira, monsieur, que la citation puisse vous atteindre lorsque le procès reviendra, répondit poliment, mais froidement, le président. Je rendrai compte à M. le procureur général de ce qui vient de se passer ici. Il prendra les mesures nécessaires pour assurer l'exercice de la justice. Et je ne doute pas que vous attendiez sa décision. Je vais l'aviser par un télégramme de l'intention que vous m'annoncez de vous établir dans votre maison de La Hunaudaie.

— Alors je suis libre de me retirer?

— Parfaitement libre, monsieur.

Le président appuya cette réponse laconique d'une inclination de tête destinée à clore l'entretien.

Alain s'empressa de profiter de la permission. Il descendit dans le prétoire, traversa les groupes et se confondit avec les gens qui se bousculaient pour sortir de la salle.

Olivier essaya de le rattraper; il aurait voulu lui demander une explication qui aurait très-probablement abouti à un duel; mais comme il traversait le prétoire, encombré d'avocats, de journalistes et de Bretons des deux sexes, le commandant Jugon l'accrocha au passage, pour lui dire ce qu'il pensait des incidents de l'audience.

Il ne ménagea point M. de Trigavou, ce vieux marin, et il ne se gêna pas pour déblatérer contre la faiblesse du président qui n'avait pas fait arrêter, séance tenante, l'assassin de M. du Bourgal. Il lâcha le mot, et Olivier d'Erquy ne s'éleva point contre cette qualification déjà appliquée par Yvon au maître de l'odieux Pillemer.

Mais Olivier n'était pas d'humeur à écouter longtemps cet adversaire déclaré du comte de Trigavou, et il prit congé de lui, dès qu'ils furent sortis du palais de justice.

Olivier ne pensait qu'à rejoindre Viviane pour lui apprendre le résultat de ces débats qu'elle n'avait pas suivis jusqu'au bout, et surtout pour lui dire que madame du Bourgal était à Saint-Brieuc.

Il savait qu'avant l'audience Viviane avait donné rendez-vous, sur la promenade, au docteur Avaugour. Peut-être y étaient-ils encore, et, à tout hasard, il prit ce chemin pour regagner l'hôtel où il logeait avec eux.

La séance avait été longue, et le jour baissait déjà quand il se trouva dehors et libre de ses mouvements, puisqu'il s'était débarrassé de M. Jugon.

Le square au milieu duquel s'élève le palais de justice domine le vallon du Gouet, profonde dé-

pression du terrain qui s'abaisse de ce côté, par une pente très-rapide, jusqu'au bord d'une petite rivière navigable.

Cette rivière se jette dans la mer à quelques kilomètres de là, et à son embouchure on trouve le port de Saint-Brieuc, le Légué, qui n'est qu'un havre sans importance.

Le vallon est très-habité, le chemin très-fréquenté, et beaucoup de gens qui sortaient de l'audience se dirigeaient de ce côté, car le procès de Calorguen avait mis sur pied la banlieue et la ville.

Mais le boulevard planté qui n'est pas loin de la route était complétement délaissé, l'heure et la température n'étant pas favorables à la promenade.

Olivier se dit qu'il n'y trouverait pas ceux qu'il cherchait, et il allait filer tout droit sur son auberge, lorsqu'il crut reconnaître de loin, sous les arbres, Alain de Trigavou causant avec une femme vêtue de noir.

— Eux aussi, ils se sont donné rendez-vous là, murmura-t-il, et il ne tiendrait qu'à moi de les aborder. Mais que gagnerais-je à mettre madame du Bourgal en demeure de m'avouer qu'elle est la maîtresse de cet homme... sa complice, peut-être? Si elle lui a commandé de tuer son mari, j'aime mieux ne pas le savoir. Quant à ce misé-

rable, j'espère qu'il va passer à l'étranger, et que je n'entendrai plus parler de lui; mais s'il a l'audace de rester en France, je saurai bien le retrouver... je le provoquerai... nous nous battrons... et je le tuerai... je ne veux pas qu'il passe en cour d'assises... il parlerait, lui! Et Dieu sait ce qu'il adviendrait de la sœur de Viviane!

Olivier continua son chemin sans hésiter davantage. Il craignait de céder à la tentation d'en finir immédiatement avec M. de Trigavou, et il lui tardait de revoir sa fiancée, qui devait être rentrée à l'hôtel avec le docteur Avaugour.

Il ne s'était pas trompé. C'était bien madame du Bourgal qui s'expliquait avec Alain sur le boulevard.

Elle y était allée tout droit en sortant du palais de justice, sachant bien que son amant viendrait l'y rejoindre, car, avant l'audience, ils s'étaient entendus sur tous les points.

Ils avaient tout prévu, excepté l'intervention dans ce débat de cet enfant que la baronne prenait pour un idiot, et que Trigavou ne connaissait pas.

Il s'agissait maintenant de prévenir les conséquences de ce terrible incident, et ils n'étaient pas d'accord. Ils se reprochaient réciproquement les

maladresses qui avaient amené le coup de théâtre.

— Pourquoi es-tu venu siéger comme juré? demandait Flavie. Si tu avais suivi le conseil que je t'ai donné, nous n'en serions pas où nous en sommes.

— Et toi, répliquait Alain, pourquoi assistais-tu à l'audience? Je t'avais défendu d'y venir.

— Il te sied bien de me le reprocher! s'écria Flavie. Si je ne m'étais pas montrée, Calorguen m'aurait dénoncée. Ce petit misérable qui t'a reconnu, un peu plus tard, tenait déjà à la main la feuille détachée de mon carnet. Il allait la remettre au président... j'ai relevé mon voile... j'ai regardé Calorguen... et il a eu pitié de moi.

— Oui... j'ai vu la scène... et j'ai compris que tu avais pensé d'abord à te tirer de ce mauvais pas. Tu y as réussi. Moi, j'ai été moins heureux. Je n'étais pas en cause. J'y suis maintenant.

— C'est ta faute. Si tu n'étais pas venu, Yvon ne t'aurait pas reconnu.

— Je ne pouvais pas deviner qu'il serait là. Si je ne m'étais pas présenté, après avoir été cité régulièrement, on aurait remarqué mon absence, et l'on aurait cru que j'avais intérêt à faire défaut. Bien des gens me soupçonnaient déjà sans oser le dire... Avaugour... Jugon... et d'autres. J'ai pré-

féré affronter le danger d'une interpellation directe... que je n'attendais pas du côté où elle est venue. L'événement m'a donné tort. Maintenant, il faut aviser.

— Est-ce un conseil que tu me demandes?

— Oui... sauf à ne pas le suivre, s'il ne me paraît pas bon.

— Cela signifie sans doute que tu prétends séparer ta cause de la mienne?... Je m'y attendais, dit amèrement Flavie.

— Tu n'as rien à craindre. Il n'a pas été question de toi.

— Il en sera question quand le procès reviendra. Calorguen parlera. Et s'il ne parlait pas... il y a Pillemer. Il n'a pas de raisons pour se taire, celui-là, et il est en prison.

— Pillemer!... oui, c'est un traître... et au lieu de m'occuper du garde, j'aurais dû me défaire de ce coquin.

— C'est lui, n'est-ce pas, qui nous a dénoncés à mon mari?

— Je ne voulais pas le croire. A présent, j'en suis sûr.

— Il connaissait donc notre liaison?

— Il l'a devinée. Je l'employais depuis longtemps à surveiller du Bourgal. Je ne lui avais pas

dit pourquoi, mais il est plus fin qu'il n'en a l'air. Le soir de la Saint-Hubert, je l'avais envoyé à Lanvollon. Il est rentré à La Hunaudaie, et il m'a dit que du Bourgal était encore à table, qu'il coucherait chez Jugon et qu'il chasserait le lendemain. C'est ce rapport qui m'a décidé à me mettre en route... et le malheur a voulu que je sois arrivé au château trois quarts d'heure avant ton mari.

— Pourquoi Pillemer t'a-t-il trahi?

— Probablement parce qu'il espérait que du Bourgal me tuerait. Je payais largement les services qu'il me rendait; mais, pour mieux me l'attacher, j'ai eu l'imprudence de lui dire que je l'avais porté sur mon testament. Je lui laissais vingt mille francs. Il a voulu hériter tout de suite. Je ne trouve pas d'autre explication.

— Mais... quand tu l'as revu... après l'événement... tu as dû l'interroger... lui reprocher...

— Je ne croyais pas que ce fût lui... je le croyais si peu qu'à mon retour en France, je lui ai écrit de venir à Paris. Je voulais qu'il me renseignât sur ce qui s'était passé à Trigavou après mon départ. Il est venu, en effet, et il n'a fait que des sottises. Pour éviter de le recevoir chez moi, je lui avais indiqué des endroits où je l'attendrais... au

parc Monceau... au Musée Grévin; et chaque fois il a été rencontré par des gens de là-bas... le docteur Avaugour, le commandant Jugon... deux ennemis... la dernière fois, je suis arrivé au moment où ils le tenaient... et ce Jugon l'a accusé, devant moi, d'avoir attiré du Bourgal dans un piége... c'est alors seulement que j'ai commencé à me défier de Pillemer. Le lendemain, je l'ai interrogé à fond; il s'est défendu, et j'ai fini par me dire que je l'accusais à tort.

— Tu savais déjà qu'il avait fait arrêter Calorguen? demanda madame du Bourgal.

— Oui, répondit brusquement Alain.

— Tu l'avais donc revu le lendemain de la Saint-Hubert?

— Probablement. Pourquoi cette question?

— Parce que tu m'as dit à Paris que, la nuit où nous avons été surpris, tu étais allé à Saint-Malo, en passant par La Hunaudaie, où tu n'avais pas vu Pillemer, et que tu t'étais embarqué le lendemain matin.

— Ah çà! mais, vraiment, on dirait que tu cherches à me mettre en contradiction avec moi-même! Tu m'interroges comme m'interrogerait un juge d'instruction. Je n'ai pas de comptes à te rendre.

— Ma destinée est liée à la tienne. J'ai le droit de te demander si Yvon a dit la vérité.

— Tu veux le savoir! Eh bien! soit! Voici ce que j'ai fait. Quand je me suis échappé de la chambre de la tour, je n'étais pas décidé à passer en Angleterre. Rien ne m'y forçait, puisque personne ne pouvait prouver que j'étais entré au château. J'ai donc tout simplement couché à La Hunaudaie, et j'y suis resté toute la matinée du lendemain. Mais je voulais savoir ce qui se passait à Trigavou, et je ne me souciais pas d'y envoyer Pillemer, qui ne m'inspirait pas assez de confiance. J'ai eu l'idée d'aller moi-même, déguisé en paysan, rôder autour du château. Je me suis affublé d'une blouse et d'un grand chapeau...

— C'est donc toi que cet Yvon a vu?

— Je ne sais pas si ce drôle m'a vu, mais je sais que, moi, je n'ai vu que Calorguen. Je l'ai aperçu de loin qui longeait le mur du parc; je l'ai vu s'arrêter, poser son fusil sur le talus de la route, et entrer dans le parc par la brèche... je me suis demandé ce qu'il faisait là, et j'ai voulu le savoir... tu m'avais dit qu'il était amoureux de toi... j'ai suivi la route et j'ai passé devant la brèche sans qu'il me vît... son fusil était là, à portée de ma main... Je l'ai pris pour l'empêcher de s'en servir

contre moi, au cas où il me surprendrait... je m'étais mis en tête de me glisser dans le parc par la grille et de regarder par la fenêtre de ta chambre... pourquoi?... je n'en sais rien... un instinct me poussait à commettre cette imprudence... Je suis entré et je me suis avancé jusqu'au bord de la pelouse... là, j'ai levé la tête et j'ai vu ton mari, debout, à la fenêtre... il m'a vu aussi, et malheureusement il m'a reconnu, car il m'a crié : « Qu'est-ce que vous faites là, vous? Est-ce moi que vous cherchez? »

— C'est vrai. Je l'ai entendu.

— Et il a ajouté en me menaçant du poing : « Vous allez trouver à qui parler. Attendez-moi. Je descends. » Alors, j'ai pensé à toi. J'ai compris que, si je le laissais vivre, il te ferait mourir à petit feu, car il savait alors que j'étais ton amant et que je m'étais échappé des oubliettes où il m'avait enfermé. J'y serais mort de faim. J'avais bien le droit de me venger.

— Tu as tiré sur lui. Tu as bien fait, dit brutalement Flavie, emportée par la passion.

— Non, j'ai eu tort, puisque je puis être condamné, et toi aussi. J'ai eu le temps de sortir du parc, de remettre le fusil où je l'avais pris, et je suis rentré à La Hunaudaie, sans rencontrer per-

sonne. C'est alors seulement que j'ai pensé à quitter la France pour un mois. Je suis parti cette nuit-là.

— Et Pillemer?

— Pillemer ne savait rien. Mais il m'avait vu rentrer, et il fallait bien lui expliquer d'une façon quelconque pourquoi je m'étais déguisé pour sortir. Je savais qu'il apprendrait le lendemain la mort du général, et je ne voulais pas qu'il me soupçonnât de l'avoir tué. J'ai inventé une histoire où il y avait du vrai et du faux. Je lui ai dit que j'avais mis une blouse pour qu'on ne me reconnût pas si l'on me rencontrait rôdant autour du château. Je savais bien qu'il ne me demanderait pas pourquoi j'y allais. Il était au courant.

Et je lui ai raconté qu'en passant le long du mur du parc, j'avais entendu le bruit d'un coup de fusil; qu'un instant auparavant, j'avais vu Calorguen mesurant la brèche; qu'un instant après, j'avais vu un homme cacher un fusil dans les broussailles et s'éloigner sans me montrer son visage. J'ai ajouté que cet homme avait dû tirer sur quelqu'un, que je ne me souciais pas d'être mêlé à une mauvaise affaire, et que j'allais voyager pour un temps. Je me disais : Il pensera ce qu'il voudra, mais il n'a aucun intérêt à parler

contre moi... Et, en effet, il s'est bien gardé de m'accuser.

Je ne prévoyais pas qu'il mettrait sur le dos de Calorguen l'histoire du fusil caché au bord du bois. J'avais oublié qu'il le hait depuis longtemps.

— Mais quand tu as revu Pillemer, à Paris?...

— Je l'ai traité comme il le méritait... et je l'ai sommé de se rétracter. Il m'a répondu que, s'il se rétractait, on le condamnerait pour faux témoignage, et il ne m'a rien voulu promettre. C'est alors que j'ai pensé à faire évader Calorguen de la prison de Dinan. L'évasion a manqué, et... tu sais le reste... Pillemer, à l'audience, a maintenu sa première déclaration... et le diable s'en est mêlé, en suscitant cet Yvon.

Maintenant, je suis à la merci de Pillemer, et je suis certain qu'il dira tout. Le président m'a laissé libre; mais quand il aura consulté le procureur général, le moins qui pourra m'arriver, ce sera d'être surveillé. Je n'attendrai pas ce moment-là.

— Tu veux fuir?

— J'y suis absolument décidé. Mais toi, rien ne t'y force. Calorguen se taira. Il t'aime.

— Et moi, je t'adore. Que m'importe que tu aies tué mon mari!... il voulait te tuer, tu n'as fait que lui appliquer la peine du talion. Je partirai

avec toi. Partout où tu iras, j'irai. Et quoi qu'il arrive, ton sort sera le mien.

— Tu ne m'accuses donc plus d'avoir cherché à épouser ta sœur? dit ironiquement Alain.

— Ne me parle pas d'elle. Je veux tout oublier. Et j'oublierai tout, si tu me permets de te suivre.

— Même en Amérique?... en Californie?... au bout du monde?... même si je quitte la France avec la résolution de n'y jamais revenir?... même si je change de nom?... même si j'en étais réduit à travailler pour vivre?... même si j'étais condamné par contumace?

— En doutes-tu? N'ai-je donc pas assez fait pour que tu croies à mon amour?

— Je crois que l'amour passe comme tout passe en ce monde, et que tu me reprocheras peut-être un jour de t'avoir entraînée dans ma chute.

— Tais-toi!... et n'espère pas m'empêcher de partir. Je suis prête. J'avais presque prévu ce qui est arrivé. J'ai réalisé la fortune qui me reste... trois cent mille francs... qui sont en sûreté à Londres. Où comptes-tu t'embarquer?...

— A Saint-Malo. Ce soir, je prendrai le train pour Dinan. Il faut que je fasse acte de présence à La Hunaudaie, pour le cas où l'on s'informerait du chemin que j'ai pris en quittant Saint-Brieuc. Mais

je n'y resterai qu'un jour. Après-demain, je serai à Saint-Malo.

— Tu m'y trouveras. J'y serai demain matin.

— Tu es bien décidée?

— Oui, et ma résolution ne changera pas, quoi que tu dises ou que tu fasses!

— Alors, écoute. Je tiens à me montrer le moins possible. Je compte qu'on ne fera rien contre moi, d'ici à quelques jours. Mais il faut tout prévoir, et je ne veux pas m'exposer à être arrêté. Avant de venir à Saint-Brieuc, j'ai pris mes précautions. J'avais le pressentiment que le procès de Calorguen ne se terminerait pas comme je l'aurais voulu, et que je pourrais me trouver dans le cas de mettre la mer entre moi et la justice. Ce que je craignais est arrivé. Il ne me reste qu'à pourvoir à ma sûreté.

Tiens! quand je pense que si ce petit gredin d'Yvon n'était pas venu se jeter dans mes jambes, Calorguen aurait été acquitté et personne n'aurait pensé à m'accuser... la colère me rend fou. Ah! bien lui prend d'être en prison, car s'il me tombait sous la main, je lui tordrais le cou... et ce serait encore une faute.

Mais je reviens à mon projet de départ immédiat. Je connais à Saint-Malo un vieux pilote qui

possède un joli yacht à vapeur dont il tire parti en le louant aux amateurs d'excursions en mer. Je lui ai, plus d'une fois, fait gagner de l'argent avec des amis à moi que je lui ai adressés de Paris. C'est un homme sûr, et je puis compter absolument sur lui. Il me conduira où je voudrai... en Irlande, par exemple... à Cork, où touchent les paquebots qui vont de Liverpool à New-York... et il m'embarquera à tel endroit de la côte que je lui désignerai.

Eh bien! je l'ai prévenu d'avoir à se tenir à ma disposition pendant trois jours, à dater d'aujourd'hui. C'est convenu. Il m'attend. Le yacht est sorti du port et mouillé un peu au large du grand Bey. Le patron demeure rue *Canal-de-Mer-Bonne,* au coin de la rue Sainte-Barbe. Il se nomme Guével. Tu peux aller le trouver de ma part et lui dire qu'il se tienne prêt à partir après-demain. Tu peux même te faire conduire à bord du yacht, dès demain. Il est au moins inutile qu'on nous voie ensemble. Moi, je descendrai demain soir à l'hôtel Franklin, tout près du domicile du père Guével. J'irai le voir en arrivant et je m'entendrai avec lui. Si tu es déjà embarquée, il me prendra dans son canot à la marée de nuit, il me mènera au yacht, et deux heures après nous serons loin de

Saint-Malo. Est-ce dit?... oui... alors quittons-nous ici... Cette séparation sera la dernière, puisque nous voilà liés l'un à l'autre jusqu'à la mort.

— Enfin! dit Flavie, tu vas donc être à moi pour toujours et sans partage!

Les adieux furent courts. Alain se chargea de les abréger. Le sol de son pays lui brûlait les pieds, et il tardait à sa maîtresse de jouir d'un bonheur chèrement acheté.

Ils oubliaient tous les deux qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

IV

L'été, toutes les villes de bains de mer se ressemblent. De Dieppe à Biarritz, c'est le même encombrement, la même affluence de gens de tous les pays et de toutes les couleurs, le même défilé sur la plage entre le déjeuner et le dîner, la même foule au Casino, le soir, les mêmes écriteaux accrochés aux fenêtres des appartements à louer.

Les naturels du pays disparaissent; les plus riches s'en vont à Paris ou en Suisse, les autres se relèguent dans un coin de leurs maisons pour céder la place aux étrangers qui payent.

La saison ne dure que trois mois, et il faut en profiter.

C'est comme le passage des cailles. Les riverains tendent leurs filets pour attraper les oiseaux voyageurs.

Mais quand vient l'automne, la ville, vieille ou

neuve, reprend sa physionomie particulière et le rang qu'elle occupait dans la hiérarchie administrative; elle redevient sous-préfecture importante ou simple hameau perdu dans les sables ou sur les rochers.

Trouville n'est plus qu'un village, habité par des pêcheurs. Saint-Malo est toujours l'ancienne cité des corsaires qui s'est faite commerçante et qui arme de grands navires au long cours.

La vie n'est plus à la grève de sable fin qui s'étend du Fort-Royal à l'anse de Rochebonne. La vie est au port, sur les quais des bassins à flot. Les Terre-Neuviers, revenus du banc, déchargent leurs morues; les caboteurs sont rangés le long de la jetée, et les grands paquebots anglais embarquent, au lieu de passagers, du beurre, des œufs et des vaches que la Bretagne française expédie à la Grande-Bretagne.

La ville est sérieuse et affairée.

Plus d'affiches de spectacles sur les murs, plus de cabines alignées sur le sable, plus de primeurs aux étalages des boutiques, ni de costumes de la vieille Armorique fabriqués à Lyon.

Les hôtels ne logent plus guère que des représentants de maisons de commerce ou des Jersiais en tournée sur le continent. Par-ci par-là, des

propriétaires du département, appelés à Saint-Malo par un procès au tribunal civil, ou par un règlement de comptes avec leur banquier.

C'était sur cette solitude relative que comptait Alain de Trigavou, qui tenait à ne rencontrer personne de sa connaissance avant de s'embarquer.

Comme il l'avait annoncé à madame du Bourgal en sortant de l'audience, il était arrivé le lendemain soir à l'hôtel Franklin, par le dernier train, et il y avait couché.

Il était trop tard pour qu'il pût s'aboucher avec le père Guével, qui avait l'habitude de se mettre au lit à neuf heures du soir.

Mais Alain se leva avec le jour et courut chez ce pilote enrichi qui demeurait tout près de l'hôtel.

Il le trouva fumant sa pipe sur le pas de sa porte, et son premier soin fut de s'informer de la dame qu'il lui avait adressée.

— Je l'ai vue, dit le bonhomme. En voilà une qui n'a pas froid aux yeux!

— Comment cela? demanda Trigavou, tout étonné.

— Je lui ai offert de la loger en vous attendant. C'est tout au plus si elle est restée un quart d'heure

dans ma maison. Elle a voulu embarquer tout de suite.

— C'était convenu entre nous.

— Elle me l'a dit. Mais quand vous avez arrangé ça, vous ne saviez pas le temps qu'il ferait le lendemain. Hier, avec mon canot, j'ai eu bien du mal à aborder le yacht. Nous avons mis deux heures à doubler le petit Bey, et votre dame a été trempée comme une soupe. Mais elle n'a pas eu peur. Je n'ai jamais vu une femme si courageuse.

— Oui... je sais qu'elle ne craint pas la mer. A quelle heure pourrez-vous me mener à bord? Je voudrais partir ce matin.

— Ça, mon gentilhomme, ça ne dépend pas de moi.

— Et de qui donc? demanda le comte avec impatience.

— Du bon Dieu qui nous a envoyé hier un bon coup de *noroit*. Vous n'avez donc pas vu la mer en arrivant? Elle saute par-dessus le *sillon*.

— Qu'importe?... cette dame a passé... je passerai bien aussi.

— Non. Hier, il ventait dur, mais le temps était encore maniable. Aujourd'hui, vous ne trouveriez pas dans le port une embarcation qui oserait sortir. Elle chavirerait à deux encablures du musoir de

la jetée. Et puis, pourquoi faire risquer de vous noyer? Il y a beau temps que le yacht n'est plus au mouillage où il vous attendait.

— Comment! il est parti!... sans moi?

— Heureusement. S'il avait tardé à lever l'ancre, il aurait été jeté sur les cailloux du grand Bey, et à cette heure il serait en miettes. C'est moi qui ai donné au patron l'ordre d'appareiller... et il a eu de la peine, je vous en réponds.

— Appareiller?... pour aller où?

— Nulle part. Il a passé la nuit à courir des bordées au large, et il a dû rudement *bourlinguer*. Votre dame n'a pas eu d'agrément. Ce n'est pas ma faute. Je l'avais prévenue. Elle s'est entêtée à embarquer quand même. Mais, soyez tranquille, il n'y a pas de danger. Le *Goëland* est solide, et il en a vu bien d'autres. La dame en sera quitte pour être secouée.

— Quand le yacht pourra-t-il rentrer?

— Plus tôt que vous ne pensez. Ces coups de vent-là ne durent jamais plus de quarante-huit heures. Ça se calmera cette nuit, et demain ce sera fini.

— Et votre bateau reprendra son ancrage?

— Sous le grand Bey. C'est convenu avec le patron, et il ne manquera pas à la consigne.

— Alors, je pourrai embarquer demain?

— Oui. Seulement, la mer ne sera pas tout à fait tombée, et le yacht sera peut-être obligé de se tenir sous vapeur, au lieu de mouiller sous l'île. Mais si vous voulez attendre à la cale du grand Bey, il vous enverra une embarcation. Et aussitôt que vous serez à bord, il mettra le cap sur l'Irlande.

Au bout du compte, vous n'aurez perdu qu'un jour.

— Comment saurai-je si le yacht est arrivé?

— Je viendrai vous le dire à votre hôtel.

— J'aime autant qu'on ne vous y voie pas.

— Eh bien! il y a un moyen d'arranger ça. Vous n'avez qu'à vous rendre demain matin au grand Bey, par la porte de Bon-Secours. A neuf heures, la marée montera déjà, mais vous pourrez encore passer sans vous mouiller les pieds. Vous grimperez sur l'île et vous irez jusqu'à la pointe où est le tombeau de Chateaubriand. De là vous verrez le yacht, comme je vous vois. Vous le verrez courant des bordées au large. J'arriverai un peu après vous, et je ferai un signal que le patron comprendra. Le grand canot viendra vous prendre, dès que la mer sera assez haute pour lui permettre d'accoster. Personne ne sera là pour vous demander votre permis d'embarquer. Nous ne sommes plus

dans la saison où les badauds de Paris viennent voir le tombeau.

— Eh bien ! c'est entendu. S'il y avait quelque chose de changé dans la journée, vous n'auriez qu'à vous tenir sur votre porte tantôt, à la tombée de la nuit, La fenêtre de la chambre où l'on m'a logé, à l'hôtel Franklin, donne justement sur votre rue. Je me mettrai au balcon que vous voyez d'ici, et si vous avez à me parler, vous me ferez signe de descendre; si, au contraire, vous ne m'appelez pas, nous nous rencontrerons demain matin au grand Bey. Je vous payerai, là-bas, le prix de la location du yacht.

Le père Guével répondit qu'il avait confiance, et que ça ne pressait pas. Ce vieux pilote tenait à son argent, mais il tenait aussi à être poli.

Très-vexé de ce contre-temps qui le condamnait à passer encore un jour et une nuit à Saint-Malo, Alain de Trigavou jugea qu'il n'avait rien de mieux à faire, pour passer sa mauvaise humeur, que d'entreprendre le tour des remparts.

Cette promenade hygiénique, très-pratiquée pendant la belle saison par les étrangers, devait lui rafraîchir les idées et le mettre à même de s'assurer que le propriétaire du *Goëland* n'exagérait pas en disant que la mer n'était pas tenable.

Il se dirigea vers la place Saint-Vincent, la traversa et monta par un escalier de pierre jusqu'au large chemin dallé qui couronne les vieilles murailles de la cité malouine.

Elles entourent la ville, et du haut de ce promenoir on la voit successivement sous tous ses aspects.

Le comte ne s'arrêta point à regarder les bassins, ni le fameux pont roulant, ni les hautes maisons bâties par les opulents armateurs d'autrefois, palais de granit qui s'élèvent bien au-dessus de l'enceinte fortifiée.

C'était la mer qu'il voulait voir, la pleine mer, et on ne la découvre qu'après avoir dépassé le môle qui protége l'avant-port, et contourné un large bastion garni de pièces à longue portée.

Arrivé au-dessus de la grève de Bon-Secours, Alain fut servi à souhait..

La tempête était dans toute sa force. L'horizon, voilé de brume, se confondait avec le ciel sombre. Les lames, poussées par le formidable souffle du nord-ouest, accouraient du large pour donner l'assaut à la terre armoricaine, et se brisaient contre les îlots qui hérissent la rade. Les deux Beys, Cézambre, la Conchée, disparaissaient sous des gerbes d'écume.

Guével n'avait pas menti. Pas un navire n'avait osé sortir, par cette bourrasque, et ceux qui étaient dehors avaient eu soin de rentrer.

Au large, bien loin, presque à la hauteur du cap Fréhel, Alain crut distinguer un panache de fumée noire qui se détachait sur les nuages grisâtres, et il pensa que cette fumée sortait de la cheminée du *Goëland,* luttant bravement contre le vent qui portait à la côte.

Il s'accouda sur le parapet pour suivre des yeux ce yacht où Flavie l'attendait, et il se demanda s'il n'aurait pas dû souhaiter qu'il sombrât ou tout au moins qu'il n'abordât plus jamais la côte de France.

Le comte de Trigavou en était déjà à regretter d'avoir lié pour toujours son sort à celui de sa maîtresse, et à se dire qu'il s'était trop pressé d'abandonner, avant qu'elle fût complétement perdue, la terrible partie où il jouait son honneur et sa vie.

Au lieu de fuir devant le péril d'être dénoncé par Pillemer qui avait deviné sans doute les secrets de son maître, n'aurait-il pas mieux fait d'attendre que l'orage éclatât, sauf à se brûler la cervelle, le jour où la justice s'occuperait de lui?

Cette question qu'il se posa tout à coup ne l'arrêta pas longtemps. Ce dernier rejeton d'une race de gentilshommes sans peur et sans reproche

ne connaissait ni les scrupules ni les remords. Élevé par un père sceptique, il avait, dès son adolescence, envisagé la vie comme un champ de bataille où la victoire reste au plus fort et surtout au plus habile. Garder les apparences, fouler aux pieds les préjugés, traiter le monde en pays conquis, braver les hommes et mépriser les femmes : Alain de Trigavou avait suivi ce programme rédigé par lui-même et s'en était bien trouvé jusqu'au jour où, manquant à ses principes, il avait tué le mari de sa maîtresse. C'était plus qu'un crime, c'était une faute. Mais cette faute, à quoi lui eût-il servi de la regretter?

— *Alea jacta est,* se disait-il en regardant le yacht qui portait Flavie. Je partirai avec elle et j'attendrai les événements. Tout arrive... et tout finit par s'arranger. En ce moment, il s'agit de parer à un danger immédiat. L'avenir me reste, et qui sait ce qu'il me réserve?

Allons déjeuner!

Et, après avoir donné un dernier coup d'œil à cette mer furieuse à laquelle il allait confier sa fortune, le comte de Trigavou se remit en marche pour achever le tour des remparts et rentrer à l'hôtel.

Il aurait eu de la peine, s'il avait eu vent debout;

car sur cette terrasse haut perchée, un homme est aussi ballotté qu'un navire : mais le vent qui soufflait du nord-ouest le poussait au lieu de le retarder.

Il descendit par un escalier qui touche à la porte Saint-Thomas, et, en regardant sa montre, il s'aperçut qu'il était en avance. A l'hôtel Franklin, on sonne le premier déjeuner à dix heures et demie, et il n'était pas dix heures. Alain avait donc quarante minutes à perdre, et il s'en alla faire un tour sur la cale où les oisifs se rassemblent, l'été, pour regarder les baigneurs et surtout les baigneuses.

Il n'y trouva que des marins devisant sur la durée probable de la tempête, et des officiers, encapuchonnés de leurs cabans d'ordonnance, qui venaient, après avoir pris l'absinthe traditionnelle, admirer la mer en furie.

Alain n'en connaissait aucun et put, sans inconvénient, flâner là jusqu'au moment où il entendit la cloche de l'hôtel appelant les voyageurs à la table d'hôte.

Il avait faim. Il y alla, sans se demander s'il n'y ferait pas de rencontres fâcheuses.

L'hôtel où Alain de Trigavou était descendu est situé dans une rue étroite qui aboutit à la place Saint-Vincent, et l'on y entre par une cour où,

quand il fait beau temps, les voyageurs prennent le café en plein air.

Le bureau de l'hôtel est au fond, la salle à manger à droite, la salle de lecture à gauche.

La chambre qu'occupait Alain était au premier étage d'un des trois corps de bâtiment, du même côté que la salle à manger, où il entra directement et où il trouva une dizaine de messieurs assis à la table du milieu.

Pendant la saison des bains, toutes les places sont occupées, non-seulement à cette table, mais aux deux autres, dressées aux deux bouts de la salle.

M. de Trigavou avisa une chaise libre et s'y assit entre un officier d'artillerie et un Anglais.

L'officier était momentanément détaché à Saint-Malo d'un régiment qui tenait garnison à Rennes; l'Anglais était arrivé de Guernesey la veille.

Leur voisinage convenait à Alain, qui, du premier coup d'œil, avait jugé qu'ils étaient gens du monde, et qu'ils ne chercheraient pas à engager avec lui une de ces banales conversations de table d'hôte qui charment les sots.

Mais il était écrit qu'il n'échapperait pas au désagrément d'entendre des propos agaçants.

Les autres convives ne se génaient pas pour

parler tout haut, d'un côté à l'autre de la table ovale dont le maître de La Hunaudaie occupait le bout.

Et pour comble de malechance, il n'était question entre eux que du procès criminel qui venait de se terminer à Saint-Brieuc d'une façon inattendue.

Aucun d'eux n'y avait assisté, mais ils en parlaient comme s'ils s'y étaient trouvés. Les journaux de Paris, arrivés le matin, les avaient renseignés, et leur opinion était faite.

Presque tous blâmaient le président d'avoir pris au sérieux les déclarations d'un petit paysan idiot, et soutenaient que l'accusé était coupable.

Deux ou trois seulement tenaient pour Calorguen, et affirmaient que cette affaire avait des dessous qu'on ne connaîtrait jamais.

— « Cherchez la femme », dit en ricanant un plus malin que les autres; et il n'en fallut pas davantage pour qu'on en vînt à prononcer le nom de la baronne du Bourgal.

Quelqu'un demanda pourquoi l'on s'était contenté de lire sa déposition écrite, au lieu de l'obliger à comparaître en personne. Un vieil avocat, très-fort sur les causes célèbres, rappela l'ancienne histoire de M. de Marcellange, tué d'un coup de

fusil par son garde-chasse, Jacques Besson, qui était l'amant de sa femme, et qui fut exécuté au Puy, sans avoir dénoncé sa complice, qu'on laissa fuir à l'étranger.

Un commis voyageur démocrate qui se trouvait là prit prétexte de ce souvenir judiciaire pour déblatérer contre la magistrature, les priviléges et les classes dirigeantes. Un gentilhomme fermier, assis en face de lui, essaya de défendre l'aristocratie sociale. Si bien que la discussion devint générale, ce qui ne s'était jamais vu dans cet hôtel d'une *respectability* incontestée.

M. de Trigavou et ses voisins furent les seuls à ne pas s'en mêler.

Mais l'Anglais dit à demi-voix :

— Ces messieurs sont vraiment très-mal élevés.

Il parlait le français presque sans accent.

— C'est tout à fait mon avis, répondit Alain.

— Et le mien, appuya l'artilleur qui portait sur les manches de son uniforme les quatre galons de son grade de chef d'escadrons. Il est indécent de traiter ainsi la veuve d'un officier général. J'ai connu autrefois M. du Bourgal, et j'ai eu l'honneur de rencontrer sa femme dans le monde, à Paris. Je n'ai jamais entendu mal parler d'elle.

Tout cela fut dit assez haut pour être entendu,

et pas assez pour que l'officier fût forcé d'intervenir plus directement.

Il n'en fallut pas davantage pour que les discoureurs missent une sourdine à leurs propos.

Mais Alain ne put pas se dérober à la conversation particulière engrenée par une communauté de sentiments avec ses deux voisins.

L'Anglais commença par se présenter lui-même : il s'appelait sir John Harris, baronnet; le commandant se nomma, pour ne pas être en reste de courtoisie : Jacques de Sacey. Il ne dit pas qu'il était comte, et comte de bon aloi.

En se nommant, ces messieurs, sans le vouloir, mirent Alain dans un très-grand embarras. Il ne pouvait pas faire comme eux sans attirer sur lui l'attention des convives, qui avaient lu dans le compte rendu de l'audience le nom du juré pris à partie par Yvon. Et il lui répugnait de mentir à des gentlemen. Il avait tiré sans sourciller sur le général du Bourgal, et il hésitait à se donner un faux nom.

Il s'en tira en leur disant tout bas qu'il avait une raison pour garder l'anonyme jusqu'à la fin du déjeuner, et qu'en sortant de table, il aurait l'honneur de se présenter à eux.

Cette déclaration refroidit quelque peu l'entre-

tien qui venait de s'engager, mais il n'y mit pas fin. Alain s'efforça de montrer à ses voisins qu'ils avaient affaire à un de leurs pairs. Il leur parla, en homme qui l'a fréquentée, de la société aristocratique à Paris et à Londres, et il réussit à effacer complétement la mauvaise impression qu'il avait faite sur eux, en évitant de se nommer immédiatement. Ils en vinrent à croire qu'il avait, pour en agir ainsi, un motif honorable, et il ne leur resta plus qu'un sentiment de curiosité : le désir de connaître, après le repas pris en commun, la cause de ce silence momentané.

Aussi l'abrégèrent-ils, ce déjeuner troublé par les propos déplaisants de quelques bavards mal inspirés. Sir John Harris offrit d'excellents cigares, qui furent acceptés, et l'on convint d'aller prendre le café au fumoir.

Il n'y avait que la cour à traverser; mais, dans cette cour, Alain se trouva nez à nez avec Olivier d'Erquy, flanqué d'un officier de marine en petite tenue, un ancien camarade à lui, selon toute apparence.

Olivier ne s'attendait guère à rencontrer là son ci-devant ami.

Olivier, après avoir accompagné Viviane jusqu'à Dinan, avait suivi le conseil du docteur

Avaugour, qui l'engageait à ne pas aller avec elle chez la mère Calorguen, qu'elle voulait voir immédiatement, pour lui parler de son fils. Olivier était venu passer la journée à Saint-Malo, où l'attendait un lieutenant de vaisseau de sa promotion qui commandait l'aviso garde-côtes stationné à Saint-Servan. Il venait de l'inviter à déjeuner, et il l'amenait à l'hôtel Franklin pour le traiter convenablement.

Alain s'arrêta court en voyant le fiancé de Viviane. Le sang lui monta au visage, et la haine qu'il portait à son rival heureux lui fit oublier toute prudence.

— Je vous rejoins dans un instant, messieurs, dit-il à ses deux voisins de table qui se dirigeaient vers le fumoir.

Puis, à Olivier qui l'attendait de pied ferme :

— J'ai à vous parler... à vous seul, reprit-il.

L'ami d'Olivier comprit et s'en alla regarder un peu plus loin les affiches indiquant les heures de départ des bateaux à vapeur de la Rance.

— Que me voulez-vous? demanda froidement Olivier. Je n'ai rien à vous dire, et vous devriez savoir qu'il n'y a plus rien de commun entre vous et moi.

— Je sais qu'un de nous deux est de trop

en ce monde, et je veux que vous me rendiez raison.

— De quoi, je vous prie? Je vous ai épargné, et je pouvais vous perdre. Vous m'avez indignement calomnié auprès de mademoiselle de Bourbriac. Lequel de nous deux est l'offensé?

— Oh! je vous laisserai le choix des armes; mais je veux me battre avec vous.

— J'ai le droit de vous refuser cette satisfaction.

— Pourquoi donc?

— Parce qu'on n'est pas obligé de se battre avec un homme qui sera peut-être arrêté demain.

— Vous vous proposez sans doute de me dénoncer. Et c'est vous, je suppose, qui avez payé ce petit drôle pour m'accuser d'avoir tué le mari de votre future belle-sœur.

— Vos injures ne sauraient m'atteindre. Mais je veux, moi, que vous sachiez que j'ai la preuve d'un de vos crimes. Vous avez essayé d'assassiner ce malheureux Calorguen, qui, à la cour d'assises, n'aurait eu qu'un mot à dire pour vous perdre. N'essayez pas de nier. J'ai trouvé la corde que vous lui avez envoyée dans sa prison... et je l'ai mesurée. Vous espériez qu'arrivé au bout, il la lâcherait, et qu'il se briserait le crâne sur les rochers.

Et la blessure qu'il a reçue, pendant qu'il

remontait, accroché à cette corde, c'est vous qui l'avez faite.

Ce sont là des tentatives d'assassinat bien caractérisées.

— Vous mentez!

Olivier pâlit, mais il se contint encore.

— Oui, vous mentez!... et vous cherchez des prétextes pour éviter de vous battre avec moi, parce que vous êtes un lâche, cria M. de Trigavou, si haut que ses deux voisins de table se montrèrent à la porte du fumoir.

L'officier de marine, ami d'Olivier, avait entendu aussi, et il s'avança vivement.

Déjà la situation n'était plus la même.

Traité de lâche devant un de ses camarades et devant deux messieurs, dont un portait l'uniforme, Olivier d'Erquy ne pouvait pas en rester là. Il lui fallait se battre ou expliquer pourquoi il ne se battait pas, c'est-à-dire, apprendre à des étrangers la lugubre et scandaleuse affaire qui était le point de départ de la querelle. Et Alain de Trigavou n'aurait pas manqué de répliquer par des insolences perfidement choisies. Il était capable de jeter dans la dispute le nom de mademoiselle de Bourbriac.

— Messieurs, dit Olivier en s'adressant collectivement aux trois témoins de cette scène, je viens

d'être insulté de la façon la plus grossière... en votre présence... et j'exige de monsieur une réparation par les armes.

— C'est tout ce que je demande, dit M. de Trigavou, prenant la balle au bond; et je veux en finir avec vous le plus tôt possible.

— M. Allanic, mon camarade d'école, s'entendra aujourd'hui avec vos amis... s'il vous en reste.

— Pourquoi pas immédiatement?

— Immédiatement, soit! Voici M. Allanic, lieutenant de vaisseau. Où sont vos témoins?

Alain regarda ses deux ex-voisins de table. Mieux valait encore s'adresser à eux qu'à d'autres. S'ils acceptaient de l'assister sur le terrain, il serait obligé de leur dire son nom. Mais il pouvait espérer qu'ils ne se retireraient pas, alors même qu'ils sauraient qui il était.

L'officier d'artillerie ne lui laissa pas le temps de formuler sa demande.

— Excusez-moi, monsieur, dit-il avec une vivacité qui ne laissait aucun doute sur sa résolution de décliner l'honneur qu'un monsieur qu'il ne connaissait pas voulait lui faire. Je suis attendu par le général inspecteur, et je dois, aujourd'hui et demain, visiter avec lui les batteries de la côte et des îles. Permettez que je vous quitte.

Évidemment, il avait flairé une mauvaise affaire, et il ne se souciait pas d'y prendre une part active.

L'Anglais n'avait pas les mêmes raisons pour se dérober. Sir John Harris était un excentrique, voyageant au gré de sa fantaisie et curieux d'aventures imprévues. Assister à un duel entre Français, c'était une bonne fortune pour un homme de cette trempe. Aussi vint-il, pendant que le commandant s'esquivait, se mettre à la disposition d'Alain de Trigavou, en lui disant :

— Si vous voulez, monsieur, je serai votre second.

— J'accepte avec reconnaissance, répondit le maître de La Hunaudaie ; j'accepte, à la condition que mon adversaire n'exigera pas que je me pourvoie d'un autre témoin.

— Je n'en ai qu'un moi-même, dit Olivier.

— Et à la condition que ces messieurs ne s'informeront pas des causes de notre rencontre.

— Pour ma part, je m'y engage, répondit l'Anglais. Je vois que vous êtes un galant homme. Cela me suffit.

— Moi, dit le marin, je ferai ce que voudra mon ami d'Erquy.

— Alors, reprit Alain, nous pouvons régler dès à présent les conditions du combat. Je vous ai

déjà dit, monsieur, que je vous laisserais le choix des armes.

— Mon choix est fait. Vous savez fort bien que j'ai été blessé récemment, et que ma main n'est pas encore en état de tenir une épée.

— C'est juste. Nous nous battrons au pistolet, et le plus tôt sera le mieux. Rien n'empêche que ce soit aujourd'hui.

— Vous oubliez qu'il est près de midi, et qu'en cette saison la nuit vient avant quatre heures. D'ailleurs, je veux qu'un médecin assiste au duel. Deux témoins peuvent suffire, à la rigueur, mais on ne se passe pas de médecin quand il s'agit d'un combat sérieux. Or, j'entends que nous échangions des balles jusqu'à ce que l'un de nous deux tombe. Ce médecin, il me faut le temps de le trouver. Nous nous battrons demain matin.

— Demain matin, soit!... Où nous battrons-nous?

— Où il vous plaira.

— Je propose le grand Bey, dit l'ami d'Olivier.

— Le grand Bey ! répéta M. de Trigavou. Pourquoi le grand Bey?... Il y a, dans les environs de Saint-Malo, vingt endroits plus commodes pour se battre.

— Il n'y en a pas d'aussi rapproché, répliqua

l'officier, et je ne puis m'éloigner beaucoup de l'aviso que je commande, car je compte mettre en mer demain, dès que le temps le permettra. J'ai une croisière à entreprendre après ce coup de vent qui a dû certainement désemparer quelques bateaux pêcheurs. Il faut que le stationnaire sorte pour leur porter secours, et je tiens à profiter de la première accalmie.

— Le grand Bey ? demanda sir John Harris ; c'est ce rocher sur lequel est enterré M. de Chateaubriand ?... oh ! très-bien ! Je ne l'ai pas encore visité.

— Ce sera une occasion, dit en souriant M. Allanic.

Et, du reste, nulle part nous ne serions aussi bien. Personne ne viendra nous y déranger... surtout quand la mer sera haute, et demain elle battra son plein vers midi. Je puis faire armer mon canot et vous conduire à onze heures au grand Bey, si vous voulez venir me prendre à bord du stationnaire que je commande. Dans l'embarcation, nous tiendrons cinq très-facilement, et, après l'affaire, mes matelots nous ramèneront.

— Au retour, nous ne serons que trois, ricana M. de Trigavou. Il manquera celui qui aura été mis hors de combat, et le docteur qui restera pour

le soigner, s'il est blessé, ou pour le garder, s'il est mort. Je ne m'engage pas, du reste, à revenir avec vous, si je survis.

— Ce sera comme il vous plaira, monsieur. Alors vous acceptez la rencontre au grand Bey?

— Oui. J'y serai à dix heures. J'irai seul avec sir John Harris, qui veut bien me faire l'honneur d'être mon témoin. Et je vous y attendrai. Reste à décider de quels pistolets nous nous servirons.

— Je demande le pistolet de tir, dit Olivier.

— J'en ai une paire! s'écria l'Anglais.

— Moi aussi, reprit le commandant du stationnaire.

— Tout est donc pour le mieux, conclut Alain. Ces messieurs apporteront leurs armes, et nous emploierons celles que le sort nous désignera sur le terrain.

Est-ce convenu comme cela?

— Nous sommes d'accord sur tous les points, répondit Olivier. Demain matin, à onze heures, nous nous rencontrerons à la pointe de l'île, près du tombeau.

Et au lieu de se diriger vers la salle à manger où il devait déjeuner, il emmena hors de la cour son camarade Allanic, qui s'empressa de lui demander des explications sur une scène à laquelle il

n'avait rien compris, si ce n'est que d'Erquy allait se battre jusqu'à ce que mort s'ensuivît.

— Je ne puis t'en donner aucune, répondit nettement Olivier. Tu me connais assez pour savoir que si je risque ma vie, c'est pour défendre une bonne cause. Si je meurs, c'est que Dieu n'est pas juste. Et si je le tue, l'homme que tu viens de voir et d'entendre aura le châtiment qu'il mérite. Ne me demande rien de plus.

— Bon! je comprends. Il y a une femme sous jeu.

— Que tu aies deviné ou non, sois sûr que je fais mon devoir en allant sur le terrain. Je n'ai pas cherché ce duel, tu le sais bien, puisque nous venions tout simplement déjeuner. Le hasard m'a mis face à face avec un ennemi qui m'a insulté. Je ne reculerai pas. Advienne que pourra, je n'aurai rien à me reprocher.

— J'en suis convaincu. Où me mènes-tu?

— Au télégraphe. J'ai une dépêche à envoyer à un docteur de mes amis, qui habite Dinan.

— Il serait plus simple de recourir tout simplement à un médecin de Saint-Malo, ou au major du régiment.

— Je ne veux pas mettre des étrangers dans la confidence de cette affaire. Mon docteur la con-

naît. Il partira au reçu de mon télégramme. Il sera ici ce soir, et je te le présenterai demain matin.

— Très-bien. Mais n'oublions pas de déjeuner.

— Sois tranquille. Nous déjeunerons, après la visite au télégraphe, et ailleurs qu'à l'hôtel Franklin. J'ai bien fait de n'y pas descendre, puisque cet homme y est logé.

Olivier avait pris son parti de ce combat qu'il n'avait pas prémédité, mais qui allait dénouer une situation périlleuse si, comme il l'espérait, Alain de Trigavou y perdait la vie, Alain qui pouvait être arrêté d'un jour à l'autre, et qui pouvait d'un mot déshonorer la sœur de Viviane.

Pendant que les deux camarades de l'École navale remontaient, bras dessus bras dessous, la rue Saint-Vincent, pour aller au bureau de poste, le maître de La Hunaudaie, resté en tête-à-tête avec sir John Harris, se préparait aussi à en finir avec son rival détesté.

Il était plus décidé que jamais à s'embarquer le lendemain, mais il lui en aurait coûté de partir sans se venger et de laisser d'Erquy épouser les millions de mademoiselle de Bourbriac.

Ce n'était cependant pas sans hésitation qu'il avait accepté le rendez-vous au grand Bey, sur cet îlot où le canot du *Goëland* devait venir le prendre

pour le conduire à bord du yacht qui portait madame du Bourgal.

Sa première idée avait été de refuser catégoriquement; puis il s'était dit qu'on lui demanderait de motiver ce refus, et qu'après tout, la rencontre sur le grand Bey favoriserait son projet d'embarquement.

On devait se battre à onze heures, à mer haute. Rien ne l'empêchait de devancer son adversaire, en passant deux heures plus tôt, à marée basse, comme le lui avait proposé le père Guével, qui devait le rejoindre sur l'île un peu plus tard. Là, ils s'aboucheraient, et le vieux pilote signalerait au patron du *Goëland* d'envoyer son canot à onze heures et demie, c'est-à-dire quand le duel serait terminé.

Alain était de première force au pistolet, et il se croyait sûr de tuer Olivier, si l'on acceptait la condition qu'il comptait imposer : le tir à volonté, en marchant l'un sur l'autre. Et Alain, qui n'avait jamais manqué son homme, se disait : Quand je l'aurai abattu, ses témoins et les miens s'empresseront à le secourir, mais moi, je ne serai pas obligé de rester là. On n'est pas tenu de soigner un adversaire qu'on a couché par terre. Ces messieurs trouveront tout naturel que je m'en aille.

Je connais un chemin pour descendre sur la grève, à l'endroit où l'embarcation du yacht accostera. Et ils ne me verront pas, car nous nous battrons certainement dans l'enceinte du vieux fort abandonné dont il ne reste plus que les murs en ruine. La place est tout indiquée. C'est la seule où l'on ne soit pas géné par des accidents de terrain. Et comme les murailles du fort cachent la mer à ceux qu'elles abritent, les témoins ne sauront pas ce que je serai devenu. Je serai embarqué avant qu'ils aient fini de relever le mort... ou de panser le blessé... car il peut arriver que je ne le tue pas roide... mais il n'en vaudra guère mieux.

Et Alain conclut en se disant :

— Tout cela dépend du temps qu'il fera demain. Si la tempête continuait, le *Goëland* serait forcé de rester au large. Mais je saurai ce soir à quoi m'en tenir, car je verrai Guével à la tombée de la nuit. Et quand j'aurai causé avec lui, il sera encore temps de prendre d'autres dispositions.

Restait l'Anglais, qui s'était si obligeamment offert à lui servir de témoin. Que faire de cet insulaire, tout le reste de la journée? Et comment s'arranger le lendemain pour ne pas être trop gêné par sa compagnie?

Alain avait eu la chance de tomber sur un gen-

tleman d'une discrétion parfaite. Sir John Harris lui annonça qu'il allait à Saint-Servan voir un de ses compatriotes qui s'y était fixé, comme beaucoup d'autres Anglais, et qui le retiendrait probablement à dîner. Il ajouta que, le lendemain matin, il se mettrait à la disposition de M. de Trigavou, qui, cette fois, crut devoir décliner devant son nouvel ami son nom et son titre. A cette confidence certainement attendue, sir John, appartenant lui-même à l'aristocratie, — *nobleman*, comme ils disent en Angleterre, — répondit par de chaudes protestations de sympathie. Il exprima l'espoir que le sort des armes serait favorable au comte de Trigavou, et il déclara qu'il se faisait une fête d'assister à la rencontre, n'ayant jamais eu l'occasion d'être témoin dans son pays, où les duels sont très-rares.

Il fut convenu qu'on se retrouverait au grand Bey, et l'on se sépara, après avoir échangé de cordiales poignées de main.

Alain n'avait plus qu'à tuer le temps jusqu'à la chute du jour, et ne se souciant pas de rencontrer encore Olivier d'Erquy, il alla s'enfermer dans un café, où il lut les journaux de Paris et même ceux des deux départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord.

Tous parlaient du procès de Saint-Brieuc, mais

ils ne désignaient que par une initiale le juré pris à partie, et ils ne disaient pas un mot de madame du Bourgal.

C'était assez rassurant, mais Alain ne pouvait guère espérer qu'ils s'en tiendraient là, et resta déterminé à quitter la France le plus tôt possible, sauf à y revenir plus tard, si définitivement l'affaire tournait bien pour lui et mal pour Calorguen.

Il leva la séance de lecture un peu avant quatre heures, pour aller trouver le père Guével. Un échange de signes du haut du balcon de l'hôtel lui semblait insuffisant, depuis qu'il ne s'agissait plus seulement d'aller rejoindre madame du Bourgal sur le yacht. Il avait d'autres questions à adresser au vieux pilote que de lui demander si le temps permettrait d'embarquer.

Il n'eut pas la peine de se transporter rue Canal-de-Mer-Bonne; il rencontra Guével en sortant du café qui était situé sur la place Saint-Vincent, et pour causer sans avoir à craindre qu'on les dérangeât, il l'emmena au pied du rempart dans un renfoncement qui fait suite à la porte Saint-Thomas.

— Eh bien ! lui dit le bonhomme, j'avais deviné. Le vent mollit, et cette nuit il tombera tout à fait. A quelle heure voulez-vous partir demain matin?

— J'irai au grand Bey à dix heures.

— C'est un peu tard. Vous ne pourrez plus passer à pied sec.

— Ça m'est égal. Je compte que je vous y trouverai.

— Oh ! moi, j'y serai à neuf heures et demie. Il faut que j'aie le temps de signaler au patron du *Goëland* qu'il vous envoie le canot.

— Qu'il me l'envoie à onze heures et demie, pas plus tôt. J'aurai avec moi un Anglais qui m'a demandé de le conduire au tombeau de Chateaubriand, et je veux me débarrasser de lui avant d'embarquer.

— Comme vous voudrez. Vous me trouverez sur la grève, au bas de l'escalier qui monte au fort, car il faut que je rentre à Saint-Malo avant que la mer soit haute. Vous m'accosterez sous prétexte de me demander le chemin; je vous dirai si le *Goëland* est là et si vous pourrez embarquer à l'heure qui vous convient.

— C'est très-bien. Je vous remettrai l'argent là-bas.

— Ça ne presse pas. Mais faites attention que, si votre Anglais flâne là-haut, il ne pourra plus repasser, vu que la jetée de communication sera sous l'eau.

— Bah ! il s'arrangera.

— Il faut encore que je vous dise une chose. Je viens d'apprendre, en causant avec un douanier, qu'il est arrivé ici un général pour passer la revue des forts et des batteries de côte. On a commandé des embarcations pour lui et pour son état-major. Ça se pourrait bien qu'ils commenceraient demain matin par inspecter les deux Beys.

— Il n'y a sur le grand Bey ni fortifications ni canons.

— Pas encore, mais il est question d'y en mettre. Seulement il y a des chances pour que le général n'y monte pas demain, mais je tenais à vous avertir. C'est fait. A demain, mon gentilhomme.

Alain rentra à l'hôtel et s'enferma dans sa chambre jusqu'à l'heure du dîner. Il se fit servir dans un salon particulier, afin d'éviter la compagnie des messieurs du déjeuner. En sortant de table, il alla fumer son cigare sur le *sillon,* et en suivant cette jetée qui relie à la côte bretonne le rocher sur lequel est bâti Saint-Malo, il put constater que le père Guével lui avait dit la vérité. La tempête s'apaisait, et tout annonçait que le temps changerait pendant la nuit.

— Allons ! se dit Alain, la veine me revient. Le yacht sera au mouillage à l'heure dite. Je tuerai

mon homme avant de m'embarquer, et demain soir je serai loin d'ici.

Pauvre Flavie! murmura-t-il ironiquement. Elle sera bien contente de me retrouver. Combien de temps durera ce contentement? C'est ce que nous verrons. Je ne me suis pas engagé à finir mes jours avec elle.

Sur cette réflexion, peu flatteuse pour la baronne, Trigavou rebroussa chemin pour rentrer en ville, se promena encore par les rues à peu près désertes et revint à l'hôtel Franklin, faute de savoir où finir sa soirée.

Sir John Harris n'était pas encore de retour de son excursion à Saint-Servan, et le comte, n'ayant rien de nouveau à lui dire, se dispensa de l'attendre. Il était fatigué, et, vers dix heures, sentant que le sommeil le gagnait, il se mit au lit et il dormit aussi profondément que le grand Condé, la veille de la bataille de Rocroy.

Le dernier des Trigavou se réveilla avant le jour, qui vient tard au mois de décembre, se leva, s'habilla et descendit au bureau de l'hôtel pour régler sa note.

Il y trouva sir John qui se proposait de partir pour Paris par le train du soir, et d'employer la matinée, jusqu'à l'heure de la rencontre, à visiter

en bateau l'embouchure de la Rance et la côte, de Dinard à Saint-Enogat.

Après quoi, il se ferait conduire au grand Bey, où il débarquerait à dix heures et demie.

Il tenait à la main une boîte élégante, garnie de deux pistolets de fabrication anglaise. Il les fit admirer à Alain, qui accepta volontiers de ne retrouver son témoin qu'au moment du combat.

Cet arrangement, qui assurait la liberté de ses mouvements, allait lui permettre de s'entendre sur place avec le père Guével et d'explorer seul l'îlot où le canot du *Goëland* devait venir le chercher.

L'Anglais s'en alla, après l'avoir gratifié d'une poignée de main à lui broyer les os.

Neuf heures venaient de sonner.

Alain s'achemina, sans se presser, vers la porte de Bon-Secours et arriva, vingt minutes après, à la rampe qui conduit de la porte à la grève.

Le grand Bey, accessible aux piétons lorsque la mer est basse, devient une île quand la mer est haute, et alors on n'y peut aborder qu'en bateau.

Au moment où Trigavou se présenta pour passer, la marée montait, pas très-vite, car on était presque en morte-eau, et les vagues affleu-

raient à peine le couronnement dallé de la digue submersible qui tient lieu de pont entre la ville et l'îlot.

Le temps était sombre et froid, mais le vent, qui avait tourné au nord, soufflait avec moins de violence.

Alain était en avance, et il n'aperçut pas le père Guével au bas de la montée où ils devaient se rencontrer. Mais il ne jugea pas à propos d'attendre qu'il se montrât, et il s'engagea sur la levée qui était encore à découvert, mais qui n'allait pas tarder à disparaître sous le flot.

Il franchit sans accident ce passage sur de larges pierres plates que l'humidité rendait glissantes, et il poussa jusqu'au pied de l'escalier grossièrement taillé sur le flanc rocheux du grand Bey.

Plus loin, à sa gauche, au bout d'une plage étroite, émergeait une autre digue qui réunit les deux Beys, le grand et le petit, et qui sert de débarcadère aux bateaux de Dinard, aux heures où ils ne trouveraient plus assez d'eau pour entrer dans l'avant-port de Saint-Malo.

C'était de ce côté que devait venir le canot du *Goëland*.

Alain, avant de grimper sur l'île, leva la tête et vit en haut des degrés le vieux pilote qui se pré-

parait à descendre. Il lui fit signe de rester où il était, et il eut tôt fait de le rejoindre.

— Eh bien? lui demanda-t-il.

— Eh bien, répondit Guével, le yacht est là, sous vapeur, comme je l'avais prévu. Le patron a bien fait de ne pas le mettre à l'ancre. La mer est encore très-forte, et le vent qui est tombé peut fraîchir d'un moment à l'autre. Je vous conseille même de ne pas trop traîner sur l'île et de profiter de l'embellie. Le canot du *Goëland* accostera à onze heures, du côté du petit Bey. Le patron a compris mes signaux, et il y a répondu.

— Faites-moi donc le plaisir de venir avec moi jusqu'à la pointe de l'île, et de me montrer votre bateau.

— Volontiers. Je ne voudrais pas être bloqué ici par la marée, mais j'ai encore le temps.

Alain suivit le père Guével, qui le conduisit, en longeant les murs du fort abandonné, jusqu'à la falaise qui fait face à la pleine mer.

Le *Goëland* louvoyait à cinq cents mètres au large, traînant à sa remorque un canot qui dansait furieusement sur les vagues.

— Comment avez-vous donc pu, à cette distance, vous entendre avec le patron? demanda Trigavou.

Guével lui montra un paquet oblong qu'il por-

tait sous son bras, un paquet formé de pavillons de diverses couleurs enroulés autour d'un bâton.

— Dans la marine, dit-il, avec ça, on peut causer de loin, comme vous autres, sur le plancher des vaches, vous causez par le télégraphe.

Votre dame sait maintenant que vous êtes là et que vous serez à bord avant midi.

Voulez-vous la voir? demanda le bonhomme en tirant de sa poche une courte lunette d'approche.

Prenez-moi ça et allongez les tubes jusqu'à ce que vous ayez trouvé votre point. Ça n'est pas élégant comme vos lorgnettes de spectacle, ce petit instrument-là, mais ça porte plus loin.

M. de Trigavou braqua la longue-vue et distingua parfaitement, accoudée sur le bastingage du yacht, une femme vêtue de noir qu'il n'eut pas de peine à reconnaître.

C'était bien madame du Bourgal, et il lui sembla qu'elle agitait un mouchoir.

Il lui parut inutile de répondre par un signal identique à cet appel de sa maîtresse. Il ne voulait s'embarquer que dans deux heures, et un signal fait en ce moment aurait pu amener un envoi prématuré de l'embarcation qui devait le conduire à bord.

— Merci, mon brave, dit-il ; me voilà tiré d'inquiétude ; maintenant éloignons-nous un peu pour que je règle votre compte.

Alain mena Guével au fond d'un repli de terrain où, du yacht, on ne pouvait plus les voir, et lui remit trois rouleaux d'or de mille francs chacun, que le bonhomme empocha sans faire de façons, en disant :

— Merci, mon gentilhomme, et à votre service, quand vous voudrez. Pour le moment, vous n'avez plus besoin de moi, et il est temps que je reprenne le chemin de ma maison, car il doit y avoir déjà six pouces d'eau sur la digue.

Mais, dites donc... l'Anglais que vous deviez amener... il n'est pas venu.

— Il va arriver.

— En bateau, alors, car il ne pourrait plus passer à pied sec. C'est bon. Si je le rencontre sur la grève, je le reconnaîtrai bien, sans l'avoir jamais vu. Tous les *Anglisches* ont la même tête.

Je lui dirai que vous l'attendez.

Alain, resté seul, pensa aussitôt à examiner le terrain où il allait se battre.

L'enceinte, entourée de murs en ruine, avait de ce côté une entrée qui restait ouverte à tout venant.

Alain avait pris ces clôtures en pierres pour les restes d'un fort, mais elles pouvaient aussi bien avoir entouré jadis une caserne ou un arsenal.

Peu lui importait, du reste, de savoir à quoi avaient servi ces constructions dont il ne restait que des débris.

Il lui suffisait que ce champ clos fût bien disposé pour un duel, et il reconnut bientôt que toutes les conditions nécessaires pour s'entre-tuer commodément s'y trouvaient réunies : l'espace, l'égalité du jour et du terrain, et l'isolement assuré.

Après cette inspection, en sortant de l'enceinte, il rencontra sir John, qui commença par s'excuser d'être en retard d'un gros quart d'heure.

Il avait eu beaucoup de peine à trouver dans le port un bateau qui consentît à sortir par cette mer encore houleuse, et son exploration de l'embouchure de la Rance avait été fort agitée. Enfin, il venait de débarquer sans accident, et la boîte qui renfermait ses pistolets n'était pas mouillée, en dépit des lames que la coquille de noix qui le portait avait embarquées pendant la traversée.

— J'arrive à temps, dit-il, mais je crois que votre adversaire et ses témoins ne tarderont guère, car j'ai aperçu à un demi-mille en arrière de mon ba-

teau de louage un canot à six avirons portant trois personnes.

— C'est le canot du stationnaire de l'État, interrompit M. de Trigavou, et il nous amène évidemment ces messieurs. Voulez-vous que nous allions à leur rencontre?

— Oui... mais je voudrais voir auparavant le tombeau de votre grand écrivain.

— Chateaubriand... Venez. Il est à deux pas d'ici.

Alain conduisit son Anglais à la saillie de rocher sur laquelle on a creusé la sépulture de l'illustre Malouin. Il lui montra la dalle et la croix de granit, et sir John, après s'être étonné de ne voir sur la pierre ni un nom ni une date, ne trouva pas de plus bel éloge à faire à l'auteur de *René* que de dire en ôtant son chapeau :

— Il fut ambassadeur de France en Angleterre, au temps de notre roi George IV.

Ce britannisme fit sourire Alain, mais il ne lui fit pas oublier que le moment approchait où il allait jouer sa vie, et il pria sir John Harris d'insister pour qu'on adoptât le tir à volonté, les deux adversaires placés à quarante pas, avec la faculté d'avancer chacun de dix pas, et deux coups chacun à tirer, en se servant successivement des deux

paires de pistolets, si le premier échange de balles n'amenait pas de résultat.

— Ne craignez-vous pas, en prolongeant ainsi le combat, demanda sir John, ne craignez-vous pas que le bruit des coups de feu répétés n'attire des gens dont la présence nous gênerait ?

— Non, répondit Alain; il n'y a personne sur l'île, et maintenant que la mer est haute, on n'y peut plus arriver qu'en bateau.

— Pardon! le passage à pied est encore praticable, car tout à l'heure, en montant l'escalier, je viens d'apercevoir une femme qui marchait sur la digue. Il est vrai qu'elle était dans l'eau jusqu'à mi-jambes, mais elle a pu arriver...

— Une femme!... Une pêcheuse, sans doute?

— Non. J'aurais dû dire une dame. Elle a un chapeau et une robe élégante. Elle doit être en deuil, car elle est entièrement vêtue de noir.

Alain tressaillit. Il se demandait si c'était madame du Bourgal, qui, l'ayant reconnu de loin, se serait avisée de débarquer pour le revoir plus tôt. Mais la supposition était absurde. D'abord, madame du Bourgal, qu'il venait de voir sur le pont du yacht, n'aurait pas eu le temps de se faire conduire à terre, et alors même que ce miracle de vitesse se serait produit, madame du Bourgal n'au-

rait pas eu besoin de suivre la digue inondée pour arriver dans l'île. Le canot du *Goëland* l'aurait amenée sur la grève, au bas du rocher.

— Voilà qui est étrange, murmura-t-il. Vous dites que cette personne n'est pas une femme du peuple ?

— Non, si j'en juge par la toilette qu'elle porte.

— Est-elle jeune ?

— Je le crois, d'après sa tournure. Je n'ai pas pu voir son visage. Elle est voilée jusqu'aux dents. Mais rien ne nous empêche de nous mettre à sa recherche. Elle doit être maintenant dans l'île. Nous lui demanderons ce qu'elle y vient faire.

— Allons ! dit le comte.

Ils remontèrent sur le terrain qui domine le tombeau, et à peine étaient-ils arrivés en haut de la pente que sir John, qui marchait le premier, s'écria :

— Voici ces messieurs !

Ils arrivaient en effet, et ils n'étaient plus qu'à vingt pas.

— Eh bien ! dit M. de Trigavou, allons à leur rencontre.

Ils étaient trois : Olivier d'Erquy, son ami Allanic et un monsieur qui devait être le médecin annoncé.

Alain ne le reconnut pas tout d'abord et n'en

fut que plus surpris de se trouver en face du docteur Avaugour. Comment était-il là? Alain n'eut pas de peine à deviner qu'Olivier l'avait appelé à Saint-Malo par un télégramme, et Alain se serait volontiers passé de la présence de cet homme trop bien informé. Mais il ne pouvait plus l'éviter, et il jugea inutile de demander des explications.

On s'aborda poliment et froidement, ainsi qu'il est d'usage en pareil cas.

Olivier nomma le docteur à sir John Harris et à M. de Trigavou, qui fit comme s'il ne l'avait jamais vu.

— Messieurs, dit le commandant du stationnaire, nous sommes d'accord, je pense, sur les conditions du combat. Mais je crois devoir vous rappeler que mon canot vient de nous débarquer au petit Bey, et qu'il nous y attendra. Après la rencontre, il sera à votre disposition aussi bien qu'à la nôtre.

— Oh! j'ai mon bateau, dit l'Anglais. Vous avez dû le voir en arrivant.

— Ne perdons pas de temps, dit Alain. Voici l'enceinte dont je vous ai parlé hier. Quand nous y serons entrés, il nous restera encore à choisir le terrain, à mesurer les distances et à nous entendre sur tous les points. Ce sera long.

Tous avaient hâte d'en finir. Ils disparurent derrière le mur qui entourait le champ clos d'où l'un des deux adversaires ne devait pas sortir vivant.

A ce moment, la jeune femme que John avait vue sur la digue mettait le pied sur le sable de la grève du grand Bey.

Elle avait eu beaucoup de peine à passer, cette inconnue vêtue de deuil, et après avoir franchi la digue déjà submergée, elle s'était abritée derrière un des gros rochers de la plage, au lieu d'aller droit à l'escalier pour monter sur l'île.

Elle avait vu de loin aborder le canot qui portait Olivier d'Erquy et ses deux amis. Eux ne l'avaient pas vue, et elle s'était cachée pour les laisser passer.

Cette intrépide personne qui venait de risquer de se noyer pour arriver au grand Bey ne pouvait être que Viviane de Bourbriac, et en effet c'était elle.

Viviane, rentrée à Dinan avec M. Avaugour, était présente lorsque le docteur avait reçu la dépêche d'Olivier, et elle l'avait tant prié qu'il la lui avait montrée.

Cette dépêche disait : « J'ai demain matin une affaire avec l'homme de La Hunaudaie, et je compte

sur vous. Venez ce soir par le dernier train. Je vous attends à l'hôtel de l'Univers, place Saint-Vincent. »

Viviane avait deviné de quelle affaire il s'agissait. Ce n'était pas difficile, et les réticences d'Avaugour n'empêchèrent pas la sœur de madame du Bourgal de comprendre que son fiancé allait se battre avec l'amant de Flavie; mais elle ne dit mot, et le docteur était parti, le soir, convaincu qu'elle se résignerait à attendre son retour.

Le lendemain matin, à cinq heures, Viviane, qui avait veillé toute la nuit, montait dans le premier train partant. Elle était arrivée à Saint-Malo à six heures quarante-cinq. Tous les voyageurs de l'hôtel dormaient encore, mais elle avait interrogé un des garçons qui lui avait dit que les deux messieurs arrivés la veille allaient sortir dans un instant. Elle était allée les guetter sous les arbres de la place Saint-Vincent, elle les avait vus passer et elle les avait suivis de loin, dans un fiacre qu'elle avait pris sur le quai. Ils s'étaient rendus à Saint-Servan par les nouveaux ponts, et après avoir traversé toute la ville, ils s'étaient embarqués à la cale du Solidor, dans une yole qui les avait menés à bord du stationnaire.

Viviane savait qu'Olivier était venu à Saint-Malo

pour y passer la journée avec son camarade de l'École navale qui commandait cet aviso. Elle n'eut aucune peine à comprendre qu'Olivier allait chercher M. Allanic qui devait lui servir de témoin, et elle attendit, sans descendre de voiture, que l'embarcation qui allait les porter à l'endroit convenu se détachât du navire.

Elle attendit longtemps, et lorsqu'elle vit le canot manœuvrer pour doubler le cap où s'élève le fort de la Cité, elle dit au cocher de la ramener, à fond de train, au pont roulant.

Là, elle renvoya la voiture, monta sur le pont mobile qui la déposa sur le quai de Saint-Malo, et courut vers le môle où elle arriva avant que le canot eût dépassé le musoir.

Ayant contre lui le vent et la marée, il n'allait pas vite, et mademoiselle de Bourbriac reconnut qu'il se dirigeait vers le débarcadère des Beys. Elle en conclut naturellement que le rendez-vous pris avec M. de Trigavou était sur le grand Bey, l'autre îlot étant occupé tout entier par un fort armé et habité.

Viviane s'était dit : J'arriverai avant eux, et en passant par les remparts et la porte de Bon-Secours, elle avait pu traverser la digue pendant que le canot abordait à trois cents mètres plus loin.

Qu'allait-elle faire? Elle n'en savait rien encore. Elle était partie parce que son cœur lui commandait de partir. Elle serait morte d'inquiétude, si elle était restée à Dinan pendant qu'Olivier jouait sa vie. Elle voulait être près de lui à l'heure où il se battrait. Elle voulait le revoir, vivant ou mort. Mais elle comprenait qu'il n'était plus temps d'arrêter le duel, et elle avait trop de bon sens pour jouer la scène dont on a tant abusé au théâtre, cette scène mélodramatique où, apparaissant tout à coup sur le terrain, l'héroïne de la pièce se jette entre les deux combattants pour les empêcher de s'entr'égorger.

Elle monta l'escalier quelques minutes après eux, et en voyant les vieux murs du fort abandonné, elle comprit tout de suite que l'action allait se passer derrière cette clôture. Ils y étaient déjà, car il n'y avait personne sur le sol desséché de l'îlot que, du point culminant où elle était arrivée, elle voyait tout entier.

Elle avança et elle alla se poster au bord de la falaise, un peu en arrière du tombeau de Chateaubriand, et à quelques pas de l'enceinte.

Viviane pressentait que les préparatifs du duel et les pourparlers qui précèdent toujours l'action dureraient un certain temps. Elle savait aussi que,

de l'endroit où elle se tenait, elle verrait sortir les survivants de la rencontre. Elle eut le courage d'attendre, sans bouger de place, que son sort se décidât.

Pâle, immobile, elle prêtait l'oreille, en se demandant à quelle arme les adversaires allaient se battre. A la distance où elle était, elle n'aurait pas pu entendre le cliquetis des épées, et, avec le vent qui soufflait, il n'était pas sûr qu'elle entendît le bruit d'un coup de pistolet. Et cependant elle restait là, paralysée par l'angoisse.

La mer battait maintenant les rochers du grand Bey, et l'écume des vagues qui se brisaient contre la falaise arrivait parfois jusqu'à elle, sans qu'elle y prît garde.

Le son strident et prolongé d'un sifflet la fit tressaillir. Elle tourna la tête et elle vit, à un mille au large, un minuscule bateau à vapeur qui virait de bord. Que faisait-il là, et si ce coup de sifflet était un signal, à qui ce signal était-il adressé?

Presque aussitôt, un canot se détacha de l'arrière du yacht et mit le cap sur l'île.

Le canot était monté par quatre hommes qui ramaient vigoureusement. Un cinquième, encapuchonné dans un caban, était assis près de la barre, mais il ne la tenait pas.

Viviane se demanda pourquoi ces marins venaient au grand Bey. Assurément ce n'était pas pour s'y ravitailler, puisqu'on ne trouve ni vivres ni eau potable sur ce rocher désert.

Celui qui occupait la place du timonnier attira bientôt son attention. Au lieu de diriger la manœuvre, il tenait appliquée sur ses yeux une grosse jumelle de théâtre qu'il braquait obstinément sur le point où Viviane était restée.

Pour peu que sa lorgnette fût bonne, il devait distinguer déjà les traits du visage de la jeune fille, qui ne pouvait pas voir le sien, à la distance où le canot était encore.

Cette distance diminuait rapidement, car les matelots faisaient force de rames, et la marée montante les aidait. Ils commençaient du reste à obliquer à droite, dans l'intention d'aborder, non pas sous la falaise inaccessible que Viviane avait à ses pieds, mais beaucoup plus près du petit Bey, à l'endroit où aboutissait un sentier qui n'était guère praticable que pour des chèvres.

Tout à coup la personne assise à l'arrière rejeta sur ses épaules le capuchon de son caban et montra sa tête nue.

La jeune fille jeta un cri : elle avait reconnu sa sœur.

C'était bien Flavie, pâle, échevelée, Flavie qui de son côté avait reconnu Viviane, car elle se leva tout debout et la menaça d'un geste qui signifiait : Pourquoi es-tu ici ? Va-t'en !

Avec sa haute taille et ses longs cheveux noirs qui flottaient au vent, on aurait pu la prendre pour le génie de la tempête, maudissant les terres habitées par les hommes et commandant à la mer de se soulever pour les engloutir.

— Elle ! murmura Viviane. Ah ! je comprends tout maintenant ! Elle attend son amant. Ils vont fuir ensemble. C'est lui qui, forcé de se battre avec Olivier, a exigé qu'on se battît au grand Bey. Il se croit sûr de tuer Olivier et d'aller rejoindre la malheureuse dont il a tué le mari. Ah ! la misérable !... Et moi qui avais encore pitié d'elle ! moi qui priais Dieu de lui épargner la honte et le châtiment !... moi qui espérais qu'elle rachèterait ses fautes par le repentir !... C'est fini, maintenant... je n'ai plus qu'à tâcher de l'oublier.

Madame du Bourgal ne pouvait pas entendre ce monologue, mais elle voyait que Viviane, au lieu de quitter la place, semblait prendre racine sur le roc où elle était montée.

Et la veuve adultère se disait :

— Il est écrit qu'elle me portera malheur. Elle

m'a volé la fortune de mon mari... Elle a voulu me voler l'amour d'Alain... C'est lui qu'elle guette ici pour l'empêcher de partir avec moi... Elle aura acheté du vieux pilote le secret de l'embarquement au grand Bey. Et qui sait si elle n'a pas averti les gendarmes? Elle se vengera en le faisant arrêter... elle n'est venue que pour cela... mais lui... où est-il?... Ce matin encore, ce Guével a signalé au patron du *Goëland* d'envoyer le canot à onze heures... Alain est venu, j'en suis sûre... Peut-être a-t-il aperçu Viviane et se tient-il caché jusqu'à ce qu'elle s'éloigne... je serais folle d'aborder, pendant qu'elle est là... j'attendrai qu'il se montre, lui... Mais si je le vois, rien ne m'arrêtera... je viendrai le chercher, et quand nous serons à bord du yacht, nos ennemis ne nous rattraperont pas... j'ai bien fait de m'embarquer avec les matelots... sans moi, ils n'auraient su que faire... et je vais leur donner l'ordre de s'éloigner un peu de la côte... ils aborderont dès qu'Alain paraîtra.

Viviane, qui ne perdait pas un seul des mouvements de sa sœur, la vit se rasseoir et parler vivement aux quatre marins qui s'empressèrent d'exécuter la manœuvre qu'elle leur commandait.

Le canot changea de route. Au lieu de continuer à ramer vers l'île, ils s'élevèrent au large, et lors-

qu'ils furent à mi-chemin du *Goëland,* ils ne se servirent plus de leurs avirons que pour maintenir à la même distance l'embarcation qui, sans cela, aurait dérivé vers la côte, entraînée par le courant.

— Elle espère encore qu'il va venir, se dit mademoiselle de Bourbriac. Sait-elle qu'il se bat en ce moment?... Non... si elle le savait, elle saurait aussi qu'Olivier a avec lui ses témoins, et que, même s'il succombait, le meurtrier du général ne pourrait pas s'embarquer sous leurs yeux et sous les yeux des gens qui viendraient au grand Bey pour constater la mort d'un des deux adversaires.

La pensée de Viviane revint à ce duel qui devait être déjà engagé, et elle oublia momentanément sa sœur pour ne plus songer qu'à ce qui se passait dans ce champ clos que lui cachait le mur du vieux fort.

Elle s'étonnait que le combat n'eût pas encore pris fin. Un quart d'heure, c'est long pour ceux qui ferraillent, elle savait cela, ayant souvent entendu le général, qui était une fine lame, raconter ses anciens duels. Elle savait aussi qu'on ne s'entend pas toujours facilement sur le choix du terrain, et qu'il s'écoule un certain temps avant que les témoins engagent les épées et que l'un d'eux prononce le mot sacramentel : Allez, messieurs !

Elle savait encore que des combattants d'égale force sont quelquefois forcés de s'arrêter pour se reposer. Il y a ce qu'on appelle, dans la langue spéciale du duel, des reprises.

Mais tout a un terme, et elle attendait depuis vingt minutes.

Il ne lui était pas venu à l'esprit que les deux adversaires, d'accord avec leurs témoins, avaient choisi le pistolet. Elle se doutait encore moins qu'une discussion s'était élevée sur le point de savoir comment on réglerait le feu.

M. de Trigavou demandait le tir à volonté. M. Allanic, qui se défiait de l'habileté de son ami Olivier, avait proposé le tir simultané, à trente pas et au commandement, et n'en démordait pas.

Le docteur tenait aussi pour le mode de combat le moins dangereux, mais le docteur, n'étant là que pour donner des soins en cas d'accident, n'avait pas voix consultative.

Olivier avait fini par trancher la difficulté en déclarant qu'il acceptait toutes les conditions de son adversaire.

Cela étant réglé, il avait encore fallu trouver une place convenable, examiner les armes pour s'assurer qu'elles étaient du même calibre et décider

que, pour égaliser complétement les chances, chacun de ces messieurs se servirait d'un pistolet de la paire apportée par M. Allanic et d'un pistolet de la paire appartenant à sir John Harris.

On ajouta à ces conventions une clause supplémentaire qui était que, après quatre balles tirées sans résultat, l'affaire serait terminée.

Mademoiselle de Bourbriac, qui ignorait tout cela, commençait à croire que le duel n'aurait pas lieu, lorsqu'elle entendit un coup de feu, — un seul.

Évidemment, celui des combattants qui ne ripostait pas avait été tué ou tout au moins blessé grièvement.

Lequel?

Viviane attendit encore un peu. Elle espérait que tout n'était pas fini et qu'elle allait entendre un second coup de pistolet, car elle avait le pressentiment que le premier avait été tiré par M. de Trigavou.

Mais, au bout d'une minute, n'y tenant plus, elle prit sa course et, à l'entrée du fort, elle se heurta presque contre Alain qui venait en sens inverse et qui passa outre, quoiqu'il l'eût certainement reconnue, car elle avait relevé sa voilette.

Où courait-il ainsi? Elle ne songea pas à le lui demander, car elle vit au milieu de l'enceinte murée trois hommes agenouillés autour d'un corps étendu sur le sol, trois hommes parmi lesquels la pauvre enfant reconnut le docteur Avaugour.

Ils lui tournaient le dos et ils entouraient si bien Olivier qu'ils le lui cachaient complétement.

Était-il mort ou simplement blessé? Elle crut qu'il était mort et, perdant la tête, elle s'enfuit pour ne pas voir le cadavre de son fiancé.

Le meurtrier n'avait pas eu le temps d'aller bien loin. Il marchait au bord de la falaise vers le sentier périlleux qui, de ce côté, descend à la grève.

Viviane le vit bientôt s'arrêter et regarder la pleine mer, en se servant de sa main comme d'un abat-jour pour abriter ses yeux contre la lumière crue du soleil qui commençait à percer les nuages.

Le canot du *Goëland* avait pris le large, mais Alain l'aperçut et se mit aussitôt à agiter ses bras pour lui faire signe de se rapprocher de la côte.

Madame du Bourgal, sans doute, ne voyait pas le signal, car les matelots de l'embarcation continuaient la même manœuvre avec leurs avirons ;

ils *sciaient* au lieu de *nager,* et le canot n'avançait ni ne reculait.

Mais Trigavou gesticulait tant qu'il ne pouvait pas manquer d'attirer l'attention de la baronne.

— Elle va l'emmener, pensait Viviane, ils jouiront en paix de leur bonheur criminel... et Olivier est là-bas couché sur l'herbe ensanglantée... et le misérable qui l'a tué échappera au châtiment!...

Un mouvement instinctif la poussa vers lui.

Assurément, elle ne songeait pas à se cramponner à ses habits pour l'empêcher de fuir. Elle voulait lui apparaître tout à coup, se dresser devant lui et lui jeter une malédiction.

Il l'avait vue, en passant près d'elle à la porte de l'enceinte, mais il croyait qu'elle était allée se précipiter sur le corps de son cousin, et il ne la voyait pas s'approcher, occupé qu'il était à appeler le canot.

Flavie, précisément, venait de reconnaître son amant et de répondre à ses signaux en donnant aux marins l'ordre de ramer vers le grand Bey.

— Assassin!... assassin! cria tout à coup Viviane.

Trigavou se retourna brusquement, et pâlit en se voyant serré de si près.

Il s'efforça pourtant de faire bonne contenance, et de se débarrasser de la jeune fille, en affectant de compatir à sa douleur.

— Je vous plains, mademoiselle, dit-il d'un air grave et contrit. Il n'a pas tenu à moi d'éviter cette fatale rencontre... et il me tarde de quitter ce rocher où j'ai eu le malheur de blesser mortellement un ancien ami.

— Dites donc qu'il vous tarde d'aller rejoindre celle que vous avez entraînée à sa perte, répliqua mademoiselle de Bourbriac. Eh bien! non... vous n'irez pas... qu'elle fuie, elle!... que je ne la revoie jamais!... je tâcherai de l'oublier... mais vous... je ne veux pas que vous alliez chercher l'impunité hors de France... vous appartenez à la justice!...

— Vous oubliez, mademoiselle, que M. d'Erquy n'a plus que peu d'instants à vivre... et qu'en ce cruel moment votre place est près de lui. Allez-y donc et laissez-moi passer, je vous prie.

— Non... qu'elle vienne, la malheureuse qui vous attend!... je veux la voir, elle sait que je suis là, car elle m'a reconnue... qu'elle aborde donc, afin que je puisse lui montrer le cadavre d'Olivier!... C'est vous qui l'avez tué, mais c'est elle qui a armé votre bras.

Affolée de douleur, Viviane n'était plus la douce jeune fille qui souffrait sans se plaindre; c'était une vengeresse acharnée contre les coupables.

Elle barrait le passage à Trigavou qui reculait, quoiqu'il fût fort tenté de se délivrer d'elle, en la poussant dans le précipice, ouvert près de là.

Et, de son canot, qui n'était plus aussi loin du grand Bey, Flavie voyait distinctement cette scène qu'elle interprétait au rebours de la vérité.

Déjà, une première fois, la présence de sa sœur sur le rivage l'avait inquiétée. Elle s'imaginait maintenant que son amant était d'accord avec Viviane et qu'il allait la suivre. Elle ne se doutait pas qu'il venait de se battre en duel, et elle croyait qu'ils jouaient sous ses yeux une comédie dont le but était de la décider à partir seule.

Bientôt, elle les vit disparaître. Trigavou, résolu à en finir, avait quitté le bord de la falaise, et Viviane l'avait suivi. Ils se trouvaient maintenant cachés par un pli de terrain qui formait comme un bourrelet au bord de l'escarpement.

Flavie, ne les apercevant plus, crut qu'ils fuyaient ensemble. La colère la prit : une colère folle.

— Sois donc la femme d'un assassin! cria-t-elle, comme si sa sœur avait pu l'entendre.

Et aux matelots stupéfaits, elle commanda de virer de bord encore une fois.

Ils ne se firent pas prier pour forcer de rames vers le *Goëland;* le canot, enlevé par quatre paires de bras vigoureux, semblait voler sur les vagues, et il ne pouvait pas tarder beaucoup à accoster le bateau à vapeur.

Pendant qu'il s'éloignait, Trigavou prit un parti.

Du creux où il se tenait, il n'avait pas pu suivre des yeux la manœuvre commandée par la baronne, et, à tout prix, il voulait échapper à Viviane.

Il choisit le moyen le plus simple, qui était de s'enfuir à toutes jambes. La jeune fille n'était pas de force à le rattraper, en supposant qu'elle essayât de le poursuivre. Et il savait où commençait le chemin à peine tracé aux flancs des rochers taillés à pic, la *dévalée* du grand Bey, comme l'appellent les vieux Malouins.

Il se dégagea donc et il se mit à courir. Mademoiselle de Bourbriac aurait peut-être fait comme lui, mais elle vit, du côté opposé de l'ilôt, apparaître des soldats et briller des canons de fusils. Cette escouade, qui ne comptait qu'un très-petit nombre d'hommes, venait de monter l'escalier, en face de la porte de Bon-Secours.

Trigavou les vit aussi et les prit peut-être pour

des gendarmes, quoiqu'ils portassent l'uniforme de l'artillerie. Il obliqua vivement à droite pour se rapprocher de la falaise qu'il côtoya jusqu'à un endroit où elle s'échancrait. Arrivé là, il s'arrêta un instant et disparut presque aussitôt.

Avait-il perdu pied tout à coup et roulé dans le précipice? Viviane y courut, et, penchée sur l'abîme, elle ne vit rien d'abord. Puis, le bruit d'un corps tombant dans l'eau la fit tressaillir.

Trigavou s'était lancé dans le sentier, et il n'était plus qu'à vingt pieds de la grève, lorsque la terre lui manqua brusquement, à un détour du chemin.

De cette hauteur, la chute devait être mortelle, mais la marée était haute et les rochers surplombaient. La profondeur de la mer où il plongea amortit le coup, qui cependant fut rude.

Trigavou remonta à la surface, tout étourdi, battit l'eau un instant comme un homme qui ne sait plus où il en est, puis, revenant à lui, se mit à nager énergiquement vers le canot.

Mais le canot était déjà loin de la côte, et Flavie, assise à l'arrière, ne voyait pas son amant s'épuiser en efforts, pour rejoindre l'embarcation.

Il avait contre lui le vent, le courant et le poids de ses habits qui gênaient ses mouvements.

Les marins du canot, assis à contre-sens de Fla-

vie, le voyaient bien, eux; mais ils ne comprenaient pas grand'chose à ce qui s'était passé sur l'île et à ce qui se passait maintenant dans la mer, où cet homme qu'ils ne connaissaient pas luttait contre la mort en désespéré.

Peut-être aussi n'étaient-ils pas fâchés d'avoir leur part des dix mille francs promis par la passagère à l'équipage du *Goëland,* et, pour les gagner, peu leur importait d'abandonner le nageur.

Ils continuèrent à ramer sans rien dire, et la distance qui les séparait du yacht diminuait à vue d'œil.

— Il est perdu! murmura Viviane qui, du haut de la falaise, assistait à cette scène émouvante.

Et ce misérable qu'elle venait de maudire, elle le plaignait maintenant; elle souhaitait qu'il se sauvât. Elle l'y aurait aidé, si elle avait pu. Mais comment le secourir?

Un cri s'éleva qui domina le bruit des vagues, un cri déchirant que le vent du nord apporta aux oreilles de Viviane, mais que Flavie n'entendit pas.

Alain l'appelait par son nom, cette femme pour laquelle il avait assassiné le général du Bourgal, et l'appel n'arrivait pas jusqu'à elle.

Il réussit pourtant à apitoyer un des rameurs.

Ce matelot avertit Flavie, qui aperçut son amant et donna aussitôt l'ordre de retourner.

Elle était sûre de lui, maintenant, car elle voyait Viviane arrêtée sur la crête de la falaise. Elle comprenait enfin qu'elle s'était trompée et que, au lieu de trahir sa maîtresse, Alain, cherchant à se délivrer de mademoiselle de Bourbriac, n'avait pu lui échapper qu'en se jetant à la mer.

Et le canot qu'il comptait trouver au bas des rochers n'était plus là pour le recevoir.

Flavie avait donné l'ordre fatal qui condamnait son amant à une mort presque certaine.

— Toute ma fortune à vous, si vous le sauvez! cria-t-elle aux marins qui ne demandaient pas mieux que de gagner la récompense promise, car ils se doutaient bien que la dame était très-riche.

Ils eurent tôt fait de remettre le cap sur le grand Bey, et en moins de cinq minutes, ils eurent regagné la distance qu'ils avaient perdue pour obéir à madame du Bourgal.

Alain nageait toujours, mais il était à bout de forces. Il n'avançait plus et il enfonçait peu à peu. Les lames qu'il surmontait sans peine au commencement du trajet, passaient maintenant par-dessus sa tête. Il disparaissait par instants, et il ne remontait que pour disparaître encore.

Mais le canot se rapprochait. Madame du Bourgal, debout à l'arrière, encourageait, de la voix et du geste, les matelots courbés sur leurs avirons.

Encore un effort, et ils allaient atteindre le nageur. Il s'agissait de passer sans que l'avant de l'embarcation le heurtât, et assez près de lui pour que l'un d'eux pût le saisir par le collet de son habit.

— Bâbord, un peu, mes gars! cria un des rameurs, en se préparant à exécuter cette manœuvre de précision.

Trigavou, pour la lui faciliter, se roidit et parvint à émerger jusqu'aux épaules.

Un mouvement de Flavie fit dévier le canot, et manquer le sauvetage.

Elle s'était baissée pour lui tendre la main. Il n'en fallut pas davantage, et en un clin d'œil l'embarcation se trouva hors de portée d'Alain qui cherchait à s'y accrocher.

Il se renversa en arrière et, avant de couler à fond, il jeta à Flavie cet adieu :

— Je meurs par toi. Sois maudite!

Mais déjà les hommes avaient arrêté le canot et le ramenaient vers le dernier des Trigavou.

Cette fois, ils arrivèrent à le toucher, au moment même où il allait disparaître pour toujours.

Flavie, agenouillée contre le bordage, lui tendit

les bras et parvint à le saisir. Mais, au contact de cette main qui effleurait sa tête, il se redressa par un suprême effort, se cramponna au cou de madame du Bourgal, et l'entraîna dans la mer en murmurant :

— Enfin !... nous ne nous quitterons plus... C'est ce que tu voulais.

Elle se serait certainement sauvée, si elle eût été seule, car elle nageait fort bien, mais les doigts crispés de son amant lui serraient la gorge. Elle étouffait. Elle eut beau essayer de se dégager, il ne lâcha pas prise, et elle disparut avec lui.

La mer se referma sur eux, et les longues ondulations de la grande houle du large emportèrent encore une fois le canot.

C'était fini. Les deux corps enlacés roulaient dans les noires profondeurs.

La mort du général était vengée.

— Oh ! mon Dieu !... pardonnez-leur ! murmura Viviane, en cachant sa figure dans ses mains.

Et elle se retourna pour fuir, mais un homme était là, un homme qu'elle n'avait pas entendu venir, et qui lui dit, en la saluant :

— Qu'avez-vous, madame ?... Je vous ai aperçue, il y a une heure, pendant que vous traversiez la digue, et je cherche en ce moment...

— M. de Trigavou... Vous étiez son témoin! s'écria mademoiselle de Bourbriac. Qu'est-il advenu de son adversaire?... Il est mort, n'est-ce pas?

— Vous parlez sans doute de M. d'Erquy, demanda tranquillement ce nouveau venu, que la jeune fille n'avait jamais vu et qui n'était autre que sir John Harris.

— Oui... eh! bien? interrogea Viviane, éperdue.

— Eh bien! madame... il vient de recevoir une balle dans la poitrine... la blessure est très-grave... mais il vit encore... et puisque vous vous intéressez à lui, je suis heureux de vous apprendre que le médecin qu'il a amené ne désespère pas de le sauver.

Mademoiselle de Bourbriac allait courir à l'enclos où gisait son fiancé. Le baronnet la retint en lui disant :

— Je vois que vous lui tenez de près, et sans doute il ne s'attend pas à vous revoir ici. Prenez garde, madame! Une émotion trop vive pourrait le tuer.

Viviane resta, quoi qu'il lui en coûtât, et sir John reprit :

— Le comte de Trigavou a été si affecté du triste résultat de la rencontre qu'il est parti sans m'attendre. Oserai-je vous demander si vous l'avez

rencontré sur l'île?... Ma mission est terminée, et je voudrais rentrer à Saint-Malo avec lui.

Viviane lui montra la mer, et comme il ne comprenait pas :

— Il est là, dit-elle. Dieu l'a puni.

— Quoi! il s'est noyé! s'écria l'Anglais. Et comment?... Ce n'est pas de ce côté qu'il devait prendre pour arriver à la porte de Bon-Secours.

Mademoiselle de Bourbriac, suffoquée par l'émotion, ne répondit pas. Elle regardait le yacht que le canot venait d'accoster et qui était déjà en route pour regagner l'avant-port en doublant le petit Bey.

Son voyage était payé, et il n'avait plus de passagers à conduire en Irlande.

— Bonjour, monsieur! dit une voix.

Viviane et l'Anglais firent volte-face, et sir John reconnut aussitôt le commandant d'artillerie qui, la veille, avait déjeuné à la même table que lui, à l'hôtel Franklin.

Six canonniers qu'il avait amenés au grand Bey se tenaient à distance respectueuse.

C'était la troupe que Trigavou avait aperçue au moment où il courait vers l'escalier.

Sir John tendit la main à M. de Sacey et se mit

à lui exprimer le plaisir qu'il éprouvait à le rencontrer.

Mademoiselle de Bourbriac s'achemina rapidement vers le vieux fort. Elle n'y tenait plus. A tout prix, elle voulait, si on lui défendait d'approcher d'Olivier, interroger du moins le docteur Avaugour. Et peu lui importait de savoir ce qu'un officier qu'elle ne connaissait pas venait faire au grand Bey.

— Qui est cette jeune femme? demanda le chef d'escadrons, en la suivant des yeux.

— Probablement la sœur de M. d'Erquy... ou sa maîtresse, répondit sir John. Je n'en sais pas plus long que vous sur son compte. Je viens de la rencontrer ici, et elle voulait connaître le résultat du duel... j'ai dû lui apprendre que le combat a mal tourné pour le jeune homme qui l'intéresse.

— Le duel!... Quoi! ils se sont battus! Où donc?

— Là, derrière ce mur. Il y a une place excellente.

— Il paraît que vous avez trouvé la porte ouverte... Le garde d'artillerie ne fait pas son métier... il lui en cuira. Justement, le général inspecteur va arriver. Il est au fort du petit Bey et il m'a envoyé en avant.

Mais, dites-moi!... la querelle que les deux adversaires viennent de vider ici, c'est celle qui s'est engagée hier, dans la cour de l'hôtel Franklin?

— Oui. Vous étiez présent... moi aussi. Seulement, vous avez brusquement quitté la place...

— Et vous, qui êtes resté, vous avez consenti à servir de témoin...

— A M. le comte de Trigavou. Oui, certes. Je ne pouvais pas refuser de rendre ce service à un gentleman...

— Que vous n'aviez jamais rencontré qu'à une table d'hôte. Vous a-t-il appris pourquoi il se battait?

— A propos d'une femme. Je ne lui en ai pas demandé davantage. En pareil cas, la discrétion est de rigueur.

— Je ne dis pas le contraire. Mais savez-vous ce qu'il a fait, ce gentleman? Non... eh bien! vous vous souvenez des propos que tenaient, hier matin, à table, les gens qui déjeunaient avec nous?

— Parfaitement. Ils parlaient du procès criminel qu'on a jugé à Saint-Brieuc. Et M. de Trigavou s'est trouvé d'accord avec vous et moi pour désapprouver leur conversation.

— Il avait, pour la faire cesser, des raisons personnelles. Le juré qu'on a, en pleine cour d'assises,

accusé d'avoir assassiné le général du Bourgal, c'est M. de Trigavou... c'est l'homme que vous avez assisté sur le terrain.

L'Anglais fit un haut-le-corps, mais il se remit très-vite de sa surprise et, au lieu de convenir qu'il avait eu tort :

— Eh bien! dit-il froidement, qu'importe qu'on l'ait accusé, s'il n'est pas coupable?

— Je ne sais pas s'il l'est, mais je sais que tout à l'heure, à l'hôtel Franklin, un commissaire de police s'est présenté, porteur d'un mandat d'amener lancé par le procureur général de Rennes contre M. le comte de Trigavou, inculpé de meurtre avec préméditation. J'étais là, et j'ai très-bien vu les gendarmes qui attendaient dans la rue.

— Diable! murmura sir John, tout décontenancé.

— On n'a pas trouvé M. de Trigavou, mais on le cherche et on le prendra infailliblement.

— Cette jeune femme vient de me dire qu'il s'est jeté à la mer, et elle m'a donné à entendre qu'il s'y est noyé.

— Ce serait fort heureux pour lui et pour vous. Mais j'ai beaucoup de peine à croire cela. S'il s'était jeté à l'eau pour se suicider ou pour se sauver, vous l'auriez vu.

— Non. J'étais resté près du blessé. Et il me semblait tout naturel que M. de Trigavou se fût éloigné après le combat, qui a été loyal, je l'atteste. Les adversaires avaient le droit de tirer à volonté, en marchant l'un vers l'autre. Le comte a fait feu le premier, et M. d'Erquy est tombé. Son témoin, son médecin et moi, nous nous sommes empressés autour de lui, mais M. de Trigavou n'avait plus rien à faire là... seulement, je pensais qu'il était allé m'attendre à l'autre bout de l'île... je le cherchais, lorsque j'ai rencontré la personne qui vient de nous quitter.

— Je commence à comprendre, murmura M. de Sacey, qui regardait le bateau à vapeur filant à toute vitesse.

— Et que croyez-vous, maintenant?

— Que M. de Trigavou s'est en effet noyé en essayant de rejoindre à la nage le petit navire que vous voyez là-bas. Je le connais, ce yacht. Son propriétaire le loue aux étrangers pour des promenades en mer et même pour de plus longs voyages. Il s'était sans doute engagé à conduire M. de Trigavou en Angleterre, et il devait l'embarquer au grand Bey, du côté de la grève de Bon-Secours. Je parierais volontiers que M. de Trigavou y allait, et qu'il aura aperçu mes canonniers.

Il n'a pas pu les prendre pour des gendarmes, mais quand on n'a pas la conscience nette, on n'aime pas à rencontrer des soldats en armes. Il aura rebroussé chemin et essayé de descendre par un sentier que le Génie militaire fera certainement disparaître, si le ministre de la guerre se décide à donner l'ordre de fortifier l'île. Présentement, ce sentier est praticable, mais il est difficile. Le Trigavou s'y est engagé... il a fait un faux pas et il est tombé à la mer, où il s'est noyé bel et bien.

Tant mieux pour lui ! S'il s'était laissé prendre, le moins qui pût lui arriver, c'était d'aller finir ses ours à Nouméa.

Cette oraison funèbre contrista sir John Harris, qui regrettait fort d'avoir servi de témoin à un criminel; mais il n'y contredit point, car il ne doutait plus de s'être fourvoyé en accompagnant sur le terrain ce gentilhomme qui l'avait charmé par son grand air et par ses belles façons.

— Pensez-vous, monsieur, que je puisse être inquiété, à la suite de cette fâcheuse affaire? demanda-t-il vivement.

— J'espère que non, mais je n'en jurerais pas, répondit le commandant. Et si j'étais à votre place, je quitterais Saint-Malo aujourd'hui même... avant

que l'histoire du duel et de la disparition de M. de Trigavou soit connue dans la ville.

— C'est ce que je compte faire... mais... je suis venu à pied, par la digue, et maintenant la mer est haute...

— J'ai à ma disposition un canot qui vous ramènera. Mais ne pensez-vous pas que nous ferions bien d'aller voir ce qui se passe dans l'enceinte où le duel a eu lieu? Si ce jeune homme n'est que blessé, il faut qu'on le transporte chez lui. Mes soldats pourront s'en charger.

Sir John ne demandait pas mieux que d'en finir et de suivre le conseil de M. de Sacey.

Ces messieurs trouvèrent Olivier à demi couché sur le dos et soutenu par son ami Allanic, qui l'entourait de ses bras. Viviane, agenouillée, serrait une des mains de son cousin dans les siennes. Le docteur Avaugour fouillait la poitrine du patient avec une pince d'acier.

— La voici, dit-il en se redressant et en montrant une balle qu'il tenait entre le pouce et l'index.

Elle s'était logée sous la clavicule, mais elle n'a rien cassé.

Et comme Olivier l'interrogeait du regard :

— Vous serez sur pied dans trois semaines... et vous vous marierez dans trois mois, si le

cœur vous en dit, ajouta en souriant le bon docteur.

. . . . . .

La prédiction du médecin de Dinan ne s'est réalisée qu'à moitié. Olivier d'Erquy est entré en convalescence au bout de quinze jours, mais il ne s'est marié qu'au bout de six mois.

Mademoiselle de Bourbriac a voulu attendre que le deuil qu'elle portait eût pris fin, et qu'on eût remis en liberté les innocents.

Et la justice, quand elle se trompe, ne se résigne pas volontiers à reconnaître son erreur. Elle y met du temps, et ce ne fut qu'après de longues et minutieuses enquêtes qu'elle se décida à relâcher un homme arrêté, au pied levé, sur une dénonciation calomnieuse.

A la dépêche du président des assises, le procureur général de Rennes avait répondu par l'ordre de s'assurer immédiatement de la personne d'Alain de Trigavou, et si on avait pu le prendre, la nou-

velle instruction eût sans doute été plus courte que la première, car on aurait pu le confronter avec Pillemer et avec Yvon,

Mais, cette fois, le maître de La Hunaudaie était mort pour tout de bon. La mer avait jeté sur la grève de Paramé les cadavres des deux amants. On savait comment ils avaient fini, et de cette fin tragique on pouvait conclure qu'ils étaient coupables.

Cette présomption n'avait pas suffi. Il avait fallu arracher un aveu à l'odieux Pillemer, et ce n'était pas facile, car il savait de quelle peine la loi punit le faux témoignage. Après d'innombrables interrogatoires, il s'était raccroché à l'espoir de gagner l'indulgence du jury en déclarant que son maître, M. de Trigavou, qui n'était plus là pour le démentir, lui avait dicté sa déposition. Il avait donc fini par confesser que, le jour du crime, il n'avait pas quitté la ferme de La Hunaudaie et que, par conséquent, il n'avait pas pu voir Calorguen prendre son fusil qu'il venait de cacher dans les broussailles à la lisière du bois.

L'ordonnance de non-lieu ne s'était pas fait attendre, et le malheureux garde avait pu sortir enfin de la prison de Dinan, où on l'avait ramené.

Yvon, mis dehors le même jour, était revenu

avec lui à Trigavou, où Viviane et Olivier les attendaient.

La vieille mère vivait encore, et elle a revu son fils.

Mademoiselle de Bourbriac a voulu se marier à l'église de Trigavou. M. Avaugour et M. Miniac ont été ses témoins.

Olivier d'Erquy a choisi naturellement son camarade d'école, Allanic, et, après avoir consulté Viviane, il a choisi aussi Pierre Calorguen, simple garde-chasse, qui méritait bien cette espèce de réhabilitation publique.

Le juge de paix qui l'avait fait arrêter n'a pas refusé de signer après ce brave garçon, sur le registre de l'état civil, et tous les gens du canton lui en savent gré.

Du reste, Calorguen est maintenant régisseur général de la terre et du château.

Pillemer en a été quitte pour cinq ans de réclusion, mais il ne reviendra pas en Bretagne à l'expiration de sa peine. Les paysans l'y lapideraient, et le commandant Jugon se chargerait, à lui tout seul, de le forcer à déguerpir.

Maître Plaintel ne s'est pas encore consolé de la fin lamentable du dernier des Trigavou. Il parle de vendre son étude.

Viviane est entrée en possession de la fortune que lui a léguée le général. Elle a même, de par la loi, hérité de sa sœur, mais elle a donné trois cent mille francs aux pauvres de l'arrondissement de Dinan.

Elle les avait d'abord offerts à Calorguen, qui a refusé de les accepter. L'argent de madame du Bourgal lui aurait brûlé les mains.

Viviane s'est chargée de faire d'Yvon un homme et un soldat. Elle l'a envoyé au pensionnat de Jersey, où les Pères chassés de France par un décret inique le prépareront pour l'École militaire de Saint-Cyr.

Après avoir réparé des injustices et récompensé des dévouements, mademoiselle de Bourbriac, devenue madame d'Erquy, avait bien le droit de jouir d'un bonheur chèrement acheté.

Elle est partie avec son mari pour l'Italie, et elle passera l'hiver à Naples.

Ils reviendront au printemps, et ils comptent habiter le château toute l'année.

Olivier a donné sa démission, et Viviane a fait murer la chambre de la tour.

Ils finiront comme les amoureux des contes de fées. Ils seront heureux et ils auront beaucoup d'enfants.

Mais, quoi qu'en dise Voltaire, par la bouche du docteur Pangloss, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Le bon Roquevaire a perdu sa place de gardien chef, et le brigadier Grisaille a eu de l'avancement.

FIN.

00102038

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 05 October, 2018